

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE D'AUTORISATION DU PROJET  
LECTURE À DISTANCE - PHASES 2 ET 3

DOSSIER : R-3863-2013

RÉGISSEURS : Mme LOUISE PELLETIER, présidente

AUDIENCE DU 10 AVRIL 2014

VOLUME 2

JEAN LAROSE  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me HÉLÈNE BARRIAULT  
procureure de la Régie;

REQUÉRANTE :

Me MARIE-JOSEE HOGUE  
Me JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
procureurs de Hydro-Québec Distribution (HQD);

INTERVENANTS :

Me STÉPHANIE LUSSIER  
procureure de Association coopérative d'économie  
familiale de l'Outaouais (ACEFO);

Me GENEVIÈVE PAQUET  
procureure de Groupe de recherche appliquée en  
macroécologie (GRAMÉ);

Me DOMINIQUE NEUMAN  
procureur de Stratégies énergétiques et Association  
québécoise de lutte contre la pollution  
atmosphérique (SÉ/AQLPA);

Me HÉLÈNE SICARD  
procureure de Union des consommateurs (UC).

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	5
LISTE DES PIÈCES	7
PRÉLIMINAIRES	8
GEORGES ABIAD	10
JOHANNE BABIN	10
RENAUD GRAVELINE	10
FRANÇOIS G. HÉBERT	10
DENIS PARENT	10
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE SICARD	11
INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE BARRIAULT	100
INTERROGÉS PAR LA PRÉSIDENTE	117
RÉINTERROGÉS PAR Me MARIE-JOSÉE HOGUE	123
PREUVE ACEF DE L'OUTAOUAIS	126
RICHARD MASSICOTTE	127
INTERROGÉ PAR Me STÉPHANIE LUSSIER	127
PANEL GRAME	130
EDMUND P. FINAMORE	132
INTERROGÉ PAR Me GENEVIÈVE PAQUET	132
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARIE-JOSÉE HOGUE	139
NICOLE MOREAU	158

R-3863-2013  
10 avril 2014

- 4 -

INTERROGÉS PAR Me GENEVIÈVE PAQUET	158
INTERROGÉS PAR LA PRÉSIDENTE	220

LISTE DES ENGAGEMENTS

	<u>PAGE</u>
E-7 (HQD) : Vérifier si chaque résidence a un compteur même lorsque c'est le conseil de bande ou une personne désignée qui acquitte les factures d'électricité. Préciser le nombre de compteurs résidentiels à être installés pour tous les réseaux autonomes. (demandé par UC)	22
E-8 (HQD) : Spécifier le coût de relocalisation prévu de 7,1 M\$ représentait combien de ressources permanentes (demandé par la Régie)	102
E-9 (HQD) : Pour les 29 postes abolis en recouvrement, détailler s'il s'agit de départs à la retraite, de mouvement de personnel, de postes non renouvelés ou des relocalisations de ressources permanentes et donner le nombre par catégorie (demandé par la Régie)	103
E-10 (HQD) : Déposer un tableau similaire au tableau 3 de la page 11, pièce B-0056, séparant la colonne « prévu T2 à T4 » en colonne T2 et une colonne T3 et T4 (demandé par la Régie)	106
E-11 (HQD) : Indiquer, du 1,340 M compteurs installés au 31 mars 2014, combien de ces compteurs ont été installés par les employés de Capgemini et combien par Hydro-Québec (demandé par la Régie)	112

- E-12 (HQD) : Indiquer si votre prévision de 90 % d'installations des CNG chez les clients résidentiels est toujours valable à ce jour pour la Phase 1; indiquer également si elle tient toujours pour la Phase 2. Sinon, indiquer votre nouvelle prévision pour chacune des phases (demandé par la Régie) 114
- E-13 (HQD) : Indiquer quelles régions sont desservies par le bureau d'affaires Boréal. (demandé par la Régie) 117

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
A-0021 : Extrait de la pièce HQD-1, Document 1 (page 57) -Projet lecture à distance Phase 1- dans le dossier R-3770-2011	107
A-0022 : Extrait de la pièce HQD-1, Document 1 (page 30) - Projet lecture à distance Phase 1- dans le dossier R-3770-2011	112
C-GRAME-0035 : Copy of a newspaper article re: faulty meters installed by Peco Energy Co.	214

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE, ce dixième (10e) jour du  
2 mois d'avril :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du dix (10) avril  
8 deux mille quatorze (2014), dossier R-3863-2013.  
9 Demande d'autorisation du projet Lecture à  
10 distance, Phases 2 et 3. Poursuite de l'audience.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Bon matin, Maître Sicard.

13 Me HÉLÈNE SICARD :

14 Bonjour.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Maître Hogue, est-ce que, en attendant le témoin  
17 qu'il nous manque, vous avez des documents à  
18 produire?

19 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

20 On les a produits hier par le biais du SDÉ en fin  
21 de journée. Alors, je n'ai pas encore ce réflexe-  
22 là. Moi, on m'a dit que je l'apprendrais rapidement  
23 à déposer ça au système. Alors, ça a été déposé  
24 hier. Les deux pièces, elles ont été dûment...

25



1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'est excellent. Nous, on ne les a pas. Ça ne nous  
3 a pas été transmis.

4 Me HÉLÈNE SICARD :

5 Mais nous les avons reçues, nous, les intervenants  
6 via le SDÉ.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 C'est bien. C'est toujours le cordonnier qui est le  
9 plus mal chaussé.

10 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

11 Bien, je vais vous donner des copies papier pour  
12 tout de suite.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Peut-être pour le bénéfice du sténographe et...

15 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

16 Regardez, on a une copie pour le moment. J'en  
17 obtiendrai d'autres et puis je les déposerai, je  
18 les remettrai à ceux qui en auront besoin. Il y a  
19 une seule copie papier.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 C'est bien.

22 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

23 Je compléterai.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Et quant aux engagements, Maître Hogue, est-ce que

1 vous avez des nouvelles à nous donner?

2 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

3 Il y a beaucoup de travail qui a été fait. Je  
4 comprends d'ailleurs qu'il y a un groupe qui a  
5 révisé ça tantôt. Alors, je pense... Si vous me  
6 laissez deux secondes, je vais juste vérifier quand  
7 on pense être en mesure d'en déposer, si c'est ce  
8 matin ou au cours de la journée.

9 DISCUSSION HORS DOSSIER

10 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

11 Alors, les engagements, ceux qui sont en mesure  
12 d'être répondus maintenant vont être répondus ce  
13 matin même. Ça va être déposé.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci, Maître Hogue. Finalement, Maître Sicard,  
16 c'est à vous.

17

18 L'an deux mille quatorze (2014), ce dixième (10e)  
19 jour du mois d'avril, ONT COMPARU :

20

21 GEORGES ABIAD,

22 JOHANNE BABIN,

23 RENAUD GRAVELINE,

24 FRANÇOIS G. HÉBERT,

25 DENIS PARENT,

1 LESQUELS témoignent sous la même affirmation  
2 solennelle, déposent et disent :

3

4 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE SICARD :

5 Bonjour. Hélène Sicard pour l'Union des  
6 consommateurs. Bonjour, Madame la Présidente;  
7 bonjour aux témoins, confrères, consœurs.

8 Q. [1] Je vais commencer mes questions en parlant de  
9 réseaux autonomes. Dans un premier temps, j'ai cru  
10 comprendre d'une réponse que vous avez donnée hier  
11 que les réseaux autonomes sont tous inclus dans la  
12 Phase 3 seulement. J'ai bien compris?

13 Mme JOHANNE BABIN :

14 R. Oui, vous avez bien compris.

15 Q. [2] Est-ce qu'il y a autre chose que les réseaux  
16 autonomes en Phase 3 qui est couvert? Est-ce que la  
17 Phase 3 couvre autre chose que les réseaux  
18 autonomes?

19 R. Madame la Présidente, en plus des réseaux  
20 autonomes, il y a aussi Rimouski, c'est plus l'Est  
21 du Québec, la Gaspésie et tout ce qui est prévu dans  
22 ce coin-là, puis l'autre côté, bien, Sept-Îles,  
23 Baie-Comeau puis qui s'en vient vers Chicoutimi.

24 Q. [3] Je vous remercie. Je vous réfère maintenant à  
25 votre pièce, et vous excuserez ma voix, B-0023 qui



1                                   tarifs présentement en vigueur.

2           La Régie, évidemment, tirait ces données non pas du

3           présent dossier mais du dossier 3854. Là, je n'ai

4           pas le HQD. C'était la pièce B-0012 page 7 de 3854.

5           Ensuite, votre réponse 3.2 à la question de la

6           Régie qui était : Veuillez élaborer sur les gains

7           d'efficience que le projet LAD peut apporter dans

8           les réseaux autonomes, vous répondez :

9                                   Concernant le processus Relever, seuls

10                                  deux postes abolis étaient rattachés

11                                  aux Îles-de-la-Madeleine. En ce qui a

12                                  trait aux compteurs situés dans les

13                                  réseaux autonomes ailleurs qu'aux

14                                  Îles-de-la-Madeleine, ils sont lus par

15                                  du personnel autre que des releveurs,

16                                  qui oeuvrent déjà dans ces

17                                  territoires, et les gains d'efficience

18                                  résultant de l'abolition de ces

19                                  charges de travail ne sont pas

20                                  intégrés aux gains prévus dans le

21                                  projet LAD, car non importants.

22           Est-ce qu'UC se trompe si elle assume que les gains

23           qui existent dans le reste du projet, entre autres

24           les emplois qui disparaissent n'existent pas pour

25           les réseaux autonomes? C'est ce que je comprends de

1 la réponse. Est-ce qu'on se trompe?

2 (9 h 5)

3 M. RENAUD GRAVELINE :

4 R. Si je comprends bien la question, Madame la  
5 Présidente, il y a quand même des gains qui sont,  
6 qui ne sont pas spécifiques aux réseaux autonomes,  
7 dans le sens où toute l'infrastructure qui est en  
8 place aujourd'hui pour supporter les systèmes qui  
9 sont en place aujourd'hui, pour supporter le  
10 système de relève de compteurs qu'on a aujourd'hui,  
11 ce système-là, oui, il y en a une partie qui est  
12 attribuable au fait des réseaux autonomes.

13 Ce que je veux dire par là, c'est que si  
14 jamais on enlevait, on laissait deux, le mode de  
15 relève de compteurs dans les réseaux autonomes,  
16 bien, on aurait toute une infrastructure à  
17 maintenir juste pour les réseaux autonomes en  
18 termes de mode de relève de compteurs. Donc, oui,  
19 il y a une partie de ces gains-là qui est  
20 attribuable aux réseaux autonomes mais en termes de  
21 releveurs, ce qu'on veut dire, c'est que ce sont  
22 des gens, étant donné que c'est un petit  
23 territoire, ce sont des gens qui font plusieurs  
24 emplois en même temps, plusieurs tâches en même  
25 temps, dont la relève de compteurs. Donc la relève

1 de compteurs compte justement pour une infime  
2 partie de leur travail, donc le fait de ne plus  
3 faire la relève de compteurs n'enlève pas  
4 l'entièreté de leur travail.

5 Q. [5] Mais alors, mais c'est... là vous m'amenez sur  
6 quelque chose que vous n'avez pas élaboré dans  
7 votre réponse. Ces autres tâches que vous décrivez,  
8 là, qui appartiennent au projet entier et qui vont  
9 disparaître, si elles demeuraient pour les réseaux  
10 autonomes seulement, ça représente quoi?

11 R. Je n'ai pas dit que les autres tâches  
12 disparaissaient, parce que les autres tâches, ça  
13 peut être des tâches de mesurage, exemple  
14 remplacement d'un compteur ou l'échantillonnage,  
15 l'étalonnage. Donc, les autres tâches ne  
16 disparaissent pas, c'est ce qui fait que les postes  
17 disparaissent. Donc, pour ces personnes-là, il y a  
18 peut-être dix pour cent (10 %), puis là je lance un  
19 chiffre approximatif, là, il y a peut-être dix pour  
20 cent (10 %) de leurs tâches qui est composé de la  
21 relève de compteurs. Donc, le fait de ne plus faire  
22 de la relève de compteurs à pied d'oeuvre ne fait  
23 pas en sorte que ces autres tâches n'existent plus.

24 Q. [6] O.K. Donc, ces gens-là conservent leur emploi  
25 dans les réseaux autonomes. Mais moi, j'ai cru

1 comprendre de votre réponse, et peut-être que je me  
2 suis trompée, qu'ailleurs que dans les réseaux  
3 autonomes, il y a des gains en mettant les réseaux  
4 autonomes au niveau du personnel, parce que je ne  
5 parle qu'au niveau du personnel, là, des postes  
6 qu'on a présentés dans LAD-1, dans le premier  
7 dossier 3870, où on nous a dit qu'il y aurait tant  
8 de postes qui, par attrition ou autrement,  
9 disparaîtraient sur la période d'implantation du  
10 projet.

11 Alors je cherche, dans un premier temps, je  
12 vous pose la question, là, parce que vous nous  
13 dites : « Il n'y a pas vraiment de releveurs sauf  
14 aux Îles-de-la-Madeleine » et donc, vous nous  
15 dites, là : « Les gains prévus dans le projet LAD  
16 par rapport aux charges de travail seraient non  
17 importants pour les réseaux autonomes. »

18 Alors je cherche à comprendre ce « non  
19 important » là et je voulais, moi, je comprenais,  
20 UC comprenait que donc il n'y a pas de gains au  
21 niveau du personnel, les gains sont ailleurs,  
22 possiblement, puis on y viendra, mais là je suis  
23 toujours au niveau du personnel. Est-ce que, au  
24 niveau du personnel, il y a des gains, et où sont-  
25 ils, et est-ce qu'ils sont quantifiables?



1 M. GEORGES ABIAD :

2 R. Écoutez, je vais essayer de, dans le fond, je vais  
3 essayer d'interpréter un peu ce que vous, je vais  
4 essayer de vous dire ce que j'ai compris de la  
5 question. D'abord, pour le projet dans sa  
6 globalité, on a annoncé à plusieurs reprises qu'il  
7 y a sept cent vingt-six (726) postes abolis.

8 Q. [7] Oui.

9 R. Sept cent vingt-six (726) postes abolis de  
10 releveurs, Madame la Présidente, et de, je crois  
11 que ça s'appelle « agents de recouvrement », c'est-  
12 à-dire des gens qui aujourd'hui vont sur place pour  
13 faire le branchement ou le débranchement des  
14 compteurs. Donc dans sa globalité, le projet, à  
15 travers le Québec, c'est sept cent vingt-six (726)  
16 postes. Dans la réponse qu'on vous a donnée, qu'on  
17 a donnée à la page HQ...

18 Q. [8] Elle est à la page 12, la réponse.

19 R. 12, HQD-2, Document 1, ce qu'on dit, c'est que ce  
20 qui est important de relever là-dedans, c'est que  
21 l'efficience qui va être dégagée du personnel qui  
22 sont attitrés entre autres aux réseaux autonomes,  
23 pas seulement pour les tâches de relève mais pour  
24 toutes autres tâches, on dit clairement là-dedans  
25 que ces gains-là d'efficience ne sont pas inclus

1 dans les gains du projet, on ne les a pas attribués  
2 au projet. Ça fait que s'il y a de l'efficience, ça  
3 serait, si vous voulez, « over », ça serait par  
4 dessus ça.

5 Donc, d'abord, c'est important pour que  
6 tout le monde sache, on n'a pas attribué des gains  
7 d'efficience provenant du fait qu'on va changer les  
8 compteurs; ça, ce n'est pas là. Donc, le fait que  
9 ce n'est pas dans le projet, on l'exclut...

10 Q. [9] Vous me parlez de réseaux autonomes, là?

11 R. Oui.

12 Q. [10] Je veux qu'on se comprenne bien.

13 R. C'est ça, oui, oui.

14 Q. [11] Voilà.

15 R. Puis il y a seulement deux postes de releveurs,  
16 qu'on a dit, dans îles-de-la-Madeleine, qu'on  
17 coupe. Alors je présume, là, un, deux, trois, deux  
18 postes coupés...

19 Q. [12] Oui, ça, c'est dans vos postes mis dans le  
20 projet global, voilà.

21 R. Exact, deux postes coupés pour les îles-de-la-  
22 Madeleine. Les charges reliées aux autres réseaux  
23 autonomes, on ne s'était pas attribué ces gains-là,  
24 donc ils sont en dehors, et pour la globalité du  
25 projet, c'est sept cent vingt-six (726) postes.

1 Q. [13] O.K. Maintenant, vous me dites : « Ces gains-  
2 là sont en dehors, on ne les a pas attribués »,  
3 mais en avez-vous identifié, des gains que vous  
4 allez faire, c'était ça le but de ma question,  
5 parce que moi, je lis votre réponse...

6 R. Je viens de vous répondre non, je viens de vous le  
7 dire, là, c'est sept cent vingt-six (726) postes.

8 Q. [14] Qui sont là de toute façon, qu'il y ait un  
9 développement LAD dans les réseaux autonomes ou  
10 pas?

11 R. Je recommence : dans sa globalité, on coupe sept  
12 cent vingt-six (726) postes dans le projet, c'est  
13 ça qu'on s'était attribué comme gains, plus, si je  
14 me souviens bien, des gains reliés à la  
15 télécommunication de la lecture de vingt-cinq mille  
16 (25 000) compteurs CII, qui sont lus à distance  
17 avec des lignes téléphoniques filaires; le gain,  
18 là, de l'autre, du dossier déposé il y a environ un  
19 an et demi, là, c'est ça qui constitue  
20 principalement de postes abolis, plus quelques  
21 gains qui proviennent de la télécommunication pour  
22 les clients CII qui sont lus à distance.

23 Q. [15] O.K.

24 (9 h 12)

25 R. C'est ça les gains. C'est ça les gains du projet.

1 Q. [16] Monsieur Abiad, vous me parlez du projet  
2 complet. Je veux juste, j'ai annoncé, là, en  
3 commençant, pour qu'on avance et qu'on soit clair,  
4 en ce moment je vous parle de réseaux autonomes. Ce  
5 qui préoccupe ici c'est de voir et de comprendre  
6 quel est l'avantage pour la clientèle considérant  
7 que les réseaux autonomes sont déjà, il y a des  
8 pertes, ils sont en déficit de façon importante.  
9 Quel est l'avantage pour la clientèle d'aller...

10 R. Pour le projet...

11 Q. [17] Laissez-moi terminer.

12 R. Oui.

13 Q. [18] Déployer ce projet-là d'ici deux mille dix-  
14 sept (2017), été juin deux mille dix-sept (2017) à  
15 octobre deux mille dix-sept (2017), tout de suite,  
16 là, considérant les coûts qu'il y a à faire ça.  
17 Alors on aimerait juste comprendre où sont les  
18 gains dans une petite boîte réseaux autonomes. Le  
19 reste du projet je vous en parle pas, on l'a vu,  
20 c'était la phase 1. Je vous parle des réseaux  
21 autonomes, moi.

22 R. Parce que ce n'était pas tout à fait clair, là  
23 c'est clair. Je réitère la réponse. Tel qu'écrit  
24 dans cette page-là, c'est deux postes abolis pour  
25 les îles-de-la-Madeleine, aucun autre gain

1           provenant de ces fonctions-là a été attribué au  
2           projet, Madame la Présidente.

3       Q. [19] Maintenant, dans les réseaux autonomes, je  
4           comprends que pour certains réseaux, c'est par  
5           exemple le conseil de bande qui paie les factures  
6           d'électricité pour tout le monde. Mais, malgré ça,  
7           est-ce qu'il y a un compteur pour chacune des  
8           habitations?

9           Mme JOHANNE BABIN :

10       R. Madame la Présidente, concernant ces réserves-là,  
11           moi, je pense, puis là c'est quelque chose que je  
12           dois vérifier que, oui, effectivement, ils ont  
13           chacun un compteur et que le chef de bande paie la  
14           facture. C'est des ententes qu'on a avec eux. Mais  
15           là il faudrait que je réfère à des gens qui  
16           s'occupent de ces ententes-là. Et, nous, on  
17           prévoyait changer les compteurs. S'ils ont des  
18           compteurs, on ne devrait pas mettre qu'un compteur.  
19           Mais vraiment, là, pour actuellement il faudrait  
20           que je fasse une validation, mais je crois qu'ils  
21           ont chacun un compteur.

22       Q. [20] O.K. Alors je vais demander un engagement  
23           numéro 7. S'il vous plaît, de vérifier si chaque  
24           résidence a un compteur même lorsque c'est soit le  
25           conseil de bande ou soit une personne désignée qui

1 acquitte les factures d'électricité.

2

3 E-7 (HQD) : Vérifier si chaque résidence a un  
4 compteur même lorsque c'est le conseil  
5 de bande ou une personne désignée qui  
6 acquitte les factures d'électricité.  
7 Préciser le nombre de compteurs  
8 résidentiels à être installés pour  
9 tous les réseaux autonomes. (demandé  
10 par UC)

11

12 Q. [21] Et je reviens sur votre réponse. Avez-vous dit  
13 que vous allez changer le système pour qu'il n'y  
14 ait qu'un seul compteur ou j'ai mal compris?

15 R. Non, je n'ai jamais dit ça.

16 Q. [22] O.K.

17 R. C'est vraiment on change tous les compteurs.

18 Q. [23] Donc, il y aurait, est-ce que dans le projet  
19 vous prévoyez mettre un compteur par résidence?  
20 S'il n'y avait pas un compteur par résidence est-ce  
21 qu'il y aura un compteur par résidence d'installé?

22 R. Ça serait un compteur par résidence. Mais là je  
23 vais valider actuellement, mais je suis à peu près  
24 sûre que tout le monde a son propre compteur.

25 Q. [24] O.K. Savez-vous combien il y a de compteurs à

1 installer dans les réseaux autonomes?

2 R. Comme ça je ne le sais pas, il faudrait que je  
3 vérifie le chiffre.

4 Q. [25] Alors pouvez-vous, est-ce qu'on peut, Madame  
5 la Présidente, ajouter au même engagement 7, c'est  
6 sur la même ligne, le nombre de compteurs que nous  
7 avons en réseaux autonomes.

8 R. Parfait.

9 Q. [26] Résidentiels, évidemment.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Résidentiels et pour tous les réseaux autonomes?

12 Me HÉLÈNE SICARD :

13 Oui.

14 R. O.K.

15 Q. [27] Alors j'ai compris de... Vous me direz quand  
16 vous êtes prêts. Oui, ça va. O.K. J'ai compris de  
17 vos réponses hier que le déploiement se ferait être  
18 deux mille sept (2007) (sic), de juin à octobre.  
19 Est-ce que ce sont bien les gens, et juste pour me  
20 confirmer, je n'ai pas pu regarder les notes  
21 sténographiques, mais ce sont des gens d'Hydro-  
22 Québec qui vont faire cette installation ou ça va  
23 être donné à quelqu'un d'autre?

24 R. O.K. Madame la Présidente, je veux être sûre qu'on  
25 se comprend. On parle de deux mille dix-sept

1 (2017), pas de deux mille sept (2007). Et, oui, ça  
2 va être les gens d'Hydro-Québec qui vont le  
3 déployer.

4 Q. [28] Deux mille dix-sept (2017), vous avez raison.  
5 Et ce sont les gens d'Hydro-Québec. Avez-vous  
6 évalué le coût de remplacement des compteurs pour  
7 chacun des réseaux autonomes? Lorsque vous avez  
8 fait l'étude de coûts du projet, là, avez-vous un  
9 coût pour chacun des réseaux autonomes?

10 (9 h 17)

11 M. GEORGES ABIAD :

12 R. Non, lorsqu'on a fait l'analyse c'était coût par  
13 compteur, peu importe son emplacement, là. Que ce  
14 soit le coût d'achat du compteur, le coût d'achat  
15 ne change pas, peu importe où tu le places. Puis le  
16 coût d'installation on a pris des... ça a tout été  
17 déposé, ça, expliqué les temps moyens, les temps  
18 standards que nous avons pris pour l'ensemble du  
19 projet.X

20 Q. [29] Mais êtes-vous d'accord avec moi, Monsieur  
21 Abiad, que l'installation en réseaux autonomes ça  
22 ne sera pas un coût standard, là, considérant les  
23 distances, le transport et le type de population.

24 R. Le coût standard dont je fais référence...

25 Q. [30] Et les contacts.



1 R. On a pris en considération toutes sortes de types  
2 d'installations, le transport, le temps, on a tout  
3 pris ça en considération pour l'ensemble, puis on  
4 l'a appliqué... On n'a pas fait de coût variable,  
5 là, d'installation. On a fait un seul coût qui  
6 tient compte de l'historique des installations que  
7 nous avons faites dans le passé, qui est... qui  
8 reflète la composition géographique des  
9 emplacements des compteurs.

10 Q. [31] O.K. Et ces coûts standards-là ont été  
11 appliqués phase 1, phase 2, phase 3 à travers les  
12 trois phases?

13 R. On a tout déposé ces analyses-là, on a tout couvert  
14 ces points-là il y a un an et demi. Je vous  
15 rappelle qu'on avait également inclus l'inflation,  
16 l'augmentation des coûts pour chacune des années,  
17 ça fait qu'on est parti avec des temps standards,  
18 inflationnés dans le temps dépendamment que l'année  
19 qu'on fait l'installation.

20 Q. [32] Lorsque vous avez présenté le rapport de la  
21 phase 1 et vous nous avez présenté beaucoup le réel  
22 et comme quoi vous vous alignez, là, pour un  
23 bénéfice de treize point un millions (13,1 M\$),  
24 est-ce que ces coûts par rapport au budget original  
25 c'était calculé... le treize (13)... mon gain de

1 treize point un millions (13,1 M\$), là, est-ce  
2 qu'il est sur les coûts standards moyens calculés  
3 pour tout le projet?

4 R. Dans la présentation que j'ai faite hier, Maître,  
5 je l'ai... j'ai tout donné les détails de ce treize  
6 point un millions (13,1 M\$).

7 Q. [33] Oui, je comprends d'où il vient le treize  
8 point un millions (13,1 M\$). Mais moi ce que je  
9 cherche à comprendre, là, c'est, est-ce que le coût  
10 d'installation que vous avez prévu pour la phase 1  
11 - et ne parlons pas, là, pas d'indexation, de coût  
12 à travers le temps - mais est-ce que l'installation  
13 d'un compteur en phase 1, pour vous - parce que  
14 vous me dites avoir tout normalisé les coûts  
15 globalement - était les mêmes que le coût  
16 d'installation pour la phase 3 qui était prévue?

17 R. Du treize point un (13,1) ce que j'avais expliqué  
18 c'est qu'il y a un dix millions (10 M\$)... dix  
19 millions (10 M\$) qui vient des coûts d'installation  
20 et d'achat de compteurs.

21 Q. [34] Oui.

22 R. Donc, c'était par rapport à ce coût standard, de  
23 toute évidence, qu'on avait déposé et expliqué lors  
24 du... lors du dépôt original du dossier, là, il y a  
25 un an et demi à peu près, deux ans.

1 Q. [35] Donc, je dois comprendre que si on a eu un  
2 bénéf... un bénéfice, finalement, un avantage de dix  
3 millions (10 M\$) en phase 1, c'est parce qu'on a  
4 l'île de Montréal, la région c'est concentré, les  
5 compteurs sont près, il n'y a pas beaucoup de  
6 voyageant, vos équipements arrivent par camion ou  
7 par avion, là, de façon centrale, ville de Montréal  
8 c'est un lieu de livraison. Et ça vous a permis -  
9 parce que c'est immédiat - de faire un bénéfice de  
10 dix millions (10 M\$).

11 R. Le dix millions (10 M\$) est... oui, mais il a fallu  
12 à ce moment-là, comme j'ai expliqué, retravailler  
13 les centres d'approvisionnement. Dans le fond, dans  
14 l'installation comme telle, l'installation comme  
15 telle, Madame la Présidente, là, peu importe où au  
16 Québec, c'est le même temps. C'est la même, même  
17 durée de temps. Là où on a des gains c'est dans le  
18 transport. C'est le transport entre le siège  
19 social, si vous voulez, de l'installateur et  
20 l'endroit où on fait l'installation. Dans ce  
21 projet-là en plus, c'est les approvisionnements des  
22 compteurs. Il ne faut pas perdre trop de temps avec  
23 l'échange de compteur sur place.

24 Donc, ce qu'on a retravaillé ici c'est le  
25 transport. C'est pas le coût... c'est pas la durée

1 de l'installation comme telle chez le client, mais  
2 comment se rendre sur les lieux de l'installation  
3 de façon rapide. Alors si on adapte cette  
4 méthodologie ou cette stratégie-là dans les réseaux  
5 autonomes ou ailleurs au Québec, la clé du succès  
6 pour l'économie - on va souhaiter pouvoir réaliser  
7 ça - c'est l'endroit où l'équipe se rencontre le  
8 matin avec les approvisionnements des compteurs  
9 proches pour... pour... et ainsi que les missions  
10 d'équipe un peu partout pour qu'elles soient  
11 proches des endroits où ils vont faire les  
12 installations. Et là probablement on va souhaiter  
13 qu'on va pouvoir réussir d'aller chercher d'autres  
14 gains.

15 Alors le gain d'installation c'est sur le  
16 transport et le temps de manipulation des  
17 compteurs. C'est pas l'installation comme telle.  
18 (9 h 22)

19 Q. [36] O.K. Maintenant je comprends ça, un compteur  
20 dans un mur c'est un compteur dans un mur qu'on  
21 soit n'importe où mais je cherche à savoir  
22 maintenant quand vous avez fait votre coût moyen,  
23 avez-vous calculé le coût que vous auriez de  
24 transport et d'acheminement des compteurs aux  
25 réseaux autonomes? Et quel était ce coût?

1 R. Je recommence. On a fait un seul coût pour tout le  
2 projet, on l'a expliqué de long en large dans le...

3 Q. [37] O.K.

4 R. ... dépôt du dossier à l'origine. Ça me fait  
5 plaisir de vous répondre mais autre chose que je ne  
6 sais pas, je ne peux pas vous répondre. Ce que j'ai  
7 fait, là, vous le regardez...

8 Q. [38] Monsieur Abiad, une réponse qui dit « On ne  
9 l'a pas calculé spécifiquement pour les réseaux  
10 autonomes. » est une réponse acceptable en ce qui  
11 me concerne.

12 R. Mais ça fait deux fois que j'ai répondu ça, Maître.

13 Q. [39] Bien...

14 R. Ça fait deux fois que je réponds ça.

15 Q. [40] Alors c'est ce que vous voulez me dire, vous  
16 n'avez pas calculé de façon précise les coûts pour  
17 le transport des compteurs en réseau autonome.

18 R. Je n'ai pas isolé le coût...

19 Q. [41] O.K.

20 R. ... d'autonome. Ce n'est pas que je n'ai pas  
21 calculé, je ne l'ai pas isolé. Ce n'est pas pareil  
22 ça.

23 Q. [42] Alors l'avez-vous calculé?

24 R. On n'a pas isolé le coût pour les réseaux  
25 autonomes. Ce que je vous dis c'est qu'il est pris

1 en considération dans le temps standard parce que  
2 le temps standard est basé sur l'historique et cet  
3 historique comprend les réseaux autonomes.

4 Q. [43] Dans le cadre de l'option de retrait, vous  
5 avez calculé le coût total de remplacement des  
6 compteurs pour en venir à ce que ça coûtait pour  
7 remplacer, pour donner et ça a été l'option. Pour  
8 le réseau autonome, avez-vous un coût de  
9 remplacement des compteurs qui soit que pour le  
10 réseau autonome?

11 A. C'est quoi la différence entre cette... Je  
12 m'excuse, là, j'ai de la misère à vous suivre.

13 Q. [44] Bien, vous pouvez me répondre...

14 A. C'est quoi la différence entre cette question-là et  
15 celle que j'ai répondu il y a deux minutes? Juste  
16 pour avoir la distinction pour que je puisse vous  
17 suivre.

18 Q. [45] Je vous parlais de coût de transport, vous  
19 m'avez fait la distinction, vous m'avez dit que  
20 l'installation c'est la même chose partout alors,  
21 là, maintenant, je suis dans « Coûts et  
22 installation », avez-vous un coût « Transport et  
23 installation » pour les réseaux autonomes?

24 R. Je n'ai pas isolé le coût de transport...

25 Q. [46] O.K.

1 R. ... et d'installation pour les réseaux autonomes.

2 J'ai pris le coût standard de transport et

3 d'installation, Madame la Présidente, qui tient

4 compte de tous les cas de figure ou les

5 emplacements des compteurs à travers le Québec.

6 C'est comme ça qu'on l'a fait.

7 Q. [47] Madame la Présidente, si vous me permettez une

8 seconde.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Oui.

11 Me HÉLÈNE SICARD :

12 Q. [48] O.K. Dans, je vais avancer dans la réponse que

13 vous avez donnée dans le deuxième paragraphe de

14 cette réponse, à la page 12, vous nous dites :

15 Quant à la gestion de la consommation,

16 le Distributeur n'est pas en mesure

17 actuellement d'en quantifier les

18 impacts. Le Distributeur soumet que

19 cette fonctionnalité n'est pas incluse

20 dans le périmètre du projet et ne fait

21 pas l'objet d'une demande

22 d'autorisation dans le présent

23 dossier.

24 Je comprends que ça ne fait pas l'objet d'une

25 demande mais, si vous permettez, j'aurais une

1 question pour vous. Les réseaux autonomes ont des  
2 problèmes et c'est, je comprends que, pour le  
3 moment, c'est surtout diesel qui les chauffe, vous  
4 êtes d'accord avec moi?

5 R. Oui.

6 Q. [49] Je comprends que ces gens-là ont peu  
7 d'alternatives de d'autres sources de chauffage  
8 quand il fait très froid dans leurs maisons mal  
9 isolées pour arriver à chauffer l'espace où ils  
10 habitent. Êtes-vous d'accord avec moi?

11 R. Oui.

12 Q. [50] Alors le jour où on en viendra à utiliser  
13 gestion de la consommation, j'aimerais comprendre,  
14 dans ce contexte-là, pourquoi vous prévoyez faire  
15 une dépense et y mettre des compteurs plutôt,  
16 possiblement, que de prendre cet argent que  
17 l'ensemble de la clientèle va dépenser pour amener  
18 d'autres projets aux réseaux autonomes, par exemple  
19 de l'isolation, jumelage éolien-diesel que demande  
20 la Régie depuis longtemps et faire ces dépenses-là,  
21 que va assumer toute la clientèle, puis attendre  
22 que ça soit en place de façon à ce qu'on puisse  
23 apporter, à ce moment-là, peut-être une gestion de  
24 la consommation un petit peu plus intelligente. Y  
25 avez-vous pensé?



1 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

2 Écoutez, j'ai une objection. On sort du cadre, on  
3 est très loin de ce qui fait l'objet véritablement  
4 du débat ici. Commencer à déterminer ce qui  
5 pourrait se faire dans les années à venir, le  
6 projet est un projet global, je ne pense pas que  
7 maître Sicard aimerait aller expliquer aux gens qui  
8 sont dans des régions plus éloignées avec des  
9 réseaux autonomes qu'ils n'auront pas les mêmes  
10 bénéfices que tous les autres clients d'Hydro-  
11 Québec. Alors, pour moi, c'est un débat qui ne se  
12 soulève pas ici.

13 (9 h 29)

14 Me HÉLÈNE SICARD :

15 Madame Pelletier, la position d'UC est que,  
16 d'abord, les réponses, on n'a pas calculé les coûts  
17 de ce que ça coûte pour les réseaux autonomes, les  
18 réseaux autonomes sont déjà déficitaires, il n'y a  
19 pas de personnel, outre les deux personnes aux  
20 îles-de-la-Madeleine, peut-être qu'on pourrait  
21 penser, à la suite de mes questions, là, peut-être  
22 qu'il faut faire juste essayer avec les îles-de-la-  
23 Madeleine puis, faire un premier essai puis on  
24 déploiera plus tard ailleurs.

25 C'est une grosse dépense pour un réseau qui

1 est déjà déficitaire, même si on n'a pas les  
2 montants exacts, on sait que ça coûte quelque chose  
3 au moins par compteur parce qu'on a vu des coûts,  
4 même au niveau des coûts moyens, il y a une dépense  
5 importante, et on aura le nombre de compteurs puis  
6 on pourra vous faire le calcul des coûts moyens,  
7 mais on sait que ça va dépasser les coûts moyens à  
8 cause des distances, il y a plus de transport.

9           Alors quand on fait une planification pour  
10 aider les gens, et la Régie a déjà demandé, depuis  
11 plusieurs années, le jumelage éolien-diesel, on ne  
12 l'a toujours pas fait, il n'y a pas l'argent, il  
13 n'y a pas, les avancements ne se font pas, il faut  
14 donner en priorité les choses dont on a le plus  
15 besoin. Alors il faut dépenser d'une façon  
16 intelligente, et c'est ça le but de ma question, et  
17 je pense qu'on ne peut pas, dans un projet comme  
18 celui-là, isoler tous les impacts qu'il y a à la  
19 fois environnementaux et sociaux sur les réseaux  
20 autonomes, et le fait de faire une dépense peut  
21 peut-être nous empêcher d'en faire une autre qui  
22 est beaucoup plus importante.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je comprends, la Régie va accepter votre question.

25 Je pense que ce que vous voulez savoir, c'est s'il

1 y a eu une analyse de l'opportunit e de d evelopper  
2 d'autres moyens avant d'aller vers les...

3 Me H EL ENE SICARD :

4 C'est exactement  a.

5 LA PR ESIDENTE :

6 ... compteurs intelligents...

7 Me H EL ENE SICARD :

8 Intelligents.

9 LA PR ESIDENTE :

10 ... dits intelligents, et d'y appliquer la gestion  
11 de la demande, ou de la, gestion de la demande ou  
12 de la consommation, c'est ce que vous voulez  
13 savoir?

14 Me H EL ENE SICARD :

15 Absolument, parce que cette gestion-l a, dans le  
16 contexte actuel, elle ne servira pas   grand chose  
17 m eme si elle...

18 LA PR ESIDENTE :

19 O.K., mais attention, vous me plaidez  a rendu    
20 la fin, l a, il ne faut pas rentrer dans la  
21 plaidoirie, mais on va permettre la question...

22 Me H EL ENE SICARD :

23 Merci.

24 LA PR ESIDENTE :

25 ... qu'on vient de reformuler de fa on plus, peut-

1 être un peu plus claire : est-ce que cette analyse  
2 d'opportunité-là a été faite ou non.

3 M. GEORGES ABIAD :

4 R. Bien, de toute évidence, cette analyse-là, elle est  
5 sûrement faite tous les jours, ce type d'analyse-  
6 là. Mais cependant, Madame la Présidente, moi,  
7 c'est plus les gens responsables des  
8 Approvisionnements qui sont en mesure de répondre à  
9 cette question-là de façon plus précise.

10 À savoir maintenant c'est quoi les moyens,  
11 c'est quoi le plan d'appro, j'imagine, il a été  
12 présenté à la Régie, c'est plus mes collègues des  
13 Approvisionnements, là, qui vont pouvoir répondre  
14 plus précisément, je ne veux pas avancer des choses  
15 dont je n'ai pas la connaissance ou la maîtrise par  
16 rapport à ça.

17 Cependant, j'ajouterai que, dans la  
18 présentation que j'ai faite, Madame la Présidente,  
19 j'ai dit qu'il y a d'autres fonctionnalités qui  
20 s'en viennent par rapport aux compteurs, notamment  
21 la gestion de la consommation. Cet outil-là, Madame  
22 la Présidente, ce n'est pas juste bêtement  
23 présenter la consommation du compteur au client,  
24 c'est une analyse qui est faite, c'est plusieurs  
25 pages d'analyse, dans lesquelles cette analyse de

1 consommation, de la facture, avec quelques  
2 questions et réponses de la part du client amènent  
3 jusqu'à donner des conseils en matière d'efficacité  
4 énergétique, d'accompagner le client dans certains  
5 éléments.

6 Alors, oui, ce n'est pas dans le périmètre  
7 du projet, nous l'avons annoncé, lorsque nous avons  
8 déposé le projet, qu'on va travailler sur un outil  
9 semblable, donc ça, c'est prévu, et on commence le  
10 pilote, comme je l'ai mentionné, au mois de juin,  
11 qui d'ailleurs va être disponible à l'ensemble de  
12 la clientèle qui va avoir accès, qui va avoir un  
13 compteur de nouvelle génération. Donc, voilà, ça,  
14 c'est sous ma responsabilité, ça, je peux affirmer  
15 que c'est ça qu'on est en train de faire.

16 Me HÉLÈNE SICARD :

17 Q. [51] Bon. J'ai compris de vos réponses hier à ce  
18 niveau-là que ce sera un outil qui sera disponible  
19 sur un site web et où les clients pourraient aller  
20 voir qu'est-ce qui arrive, c'est bien ça?

21 R. Oui, avec plusieurs analyses, accompagnements,  
22 conseils en efficacité...

23 Q. [52] Avez-vous vérifié, dans vos réseaux autonomes,  
24 le pourcentage d'habitations, ou de clients  
25 d'Hydro-Québec, qui, de fait, sont connectés au web

1 et ont des ordinateurs?

2 R. Non, on ne l'a pas fait, mais comme on peut le  
3 constater aujourd'hui, là, c'est, et si ce n'est  
4 pas aujourd'hui, ça va être dans, ça va être  
5 proche, je veux dire...

6 Q. [53] « Proche », qu'est-ce qui va être proche?

7 R. Bien, proche, que le temps proche que tout le monde  
8 va en avoir, je veux dire, c'est...

9 Q. [54] Avez-vous quelque chose pour me prouver ça  
10 que...

11 R. Pas besoin, je le vis à tous les jours. Je le vis à  
12 tous les jours, on le voit.

13 Q. [55] Vous êtes dans les réseaux autonomes à tous  
14 les jours?

15 R. Bien non, je suis à tous les jours à savoir que la  
16 technologie pense que ça se développe, puis il y a  
17 cinq ans, il y avait moins d'internet  
18 qu'aujourd'hui, puis dans cinq ans, il va y en  
19 avoir plus.

20 Q. [56] Et au niveau de la gestion de la consommation,  
21 si les factures sont payées par le conseil de  
22 bande, quel est l'intérêt des clients de visualiser  
23 ou suivre leur consommation, en présumant qu'ils  
24 avaient les ordinateurs et les moyens de le faire?

25 R. Écoutez, en ce qui me concerne, par rapport à cet

1           outil-là, Madame la Présidente, on l'offre à  
2           l'ensemble de notre clientèle, il ne s'agit que de  
3           créer sa propre page personnelle, ça prend cinq  
4           minutes avec une authentification et on a accès à  
5           l'ensemble de cette information-là. Est-ce qu'on va  
6           avoir des séances d'information, d'explications, ça  
7           va nous faire plaisir, je suis sûr, d'expliquer  
8           l'outil, d'expliquer la facilité d'utiliser  
9           l'outil, encourager les gens à l'utiliser. Hydro-  
10          Québec va faire la promotion de cet outil-là, on  
11          compte beaucoup sur l'information qui est là-dedans  
12          et ça va s'appliquer sur l'ensemble de ceux, de  
13          tous les clients qui ont ce compteur-là, incluant  
14          les réseaux autonomes.

15          (9 h 35)

16          Alors donc, à ce niveau-là je ne peux pas me  
17          prononcer au nom des gens qu'est-ce qu'ils vont  
18          faire avec ça. Mais, nous, notre responsabilité  
19          c'est de promouvoir, de faire connaître et  
20          encourager le monde à l'utiliser.

21          Q. [57] Maintenant est-ce que le fait de ne pas  
22          procéder au remplacement massif des compteurs en  
23          réseaux autonomes aurait un impact ou de procéder,  
24          par exemple, juste aux îles-de-la-Madeleine aurait  
25          un impact sur les bénéfices attendus en réseau

1           intégré? Êtes-vous en mesure de nous fournir les  
2           informations quant à cet impact?

3       R. Bien, il y a une condition de base par rapport à  
4       ça. On l'a mentionné à plusieurs reprises. Tous les  
5       compteurs, sans exception, tous les compteurs vont  
6       être changés parce que le compteur mécanique il  
7       n'existe plus. Donc, ce n'est pas un choix autre  
8       que l'option de retrait. Puis l'option de retrait,  
9       encore là c'est un compteur électronique, Madame la  
10       Présidente, qui n'est pas muni de la radiofréquence  
11       de la communication à distance. Alors  
12       l'électromécanique n'existe plus. Alors tous les  
13       compteurs vont être changés.

14      Q. [58] Est-ce que tous les compteurs en réseaux  
15       autonomes sont électromécaniques?

16      R. Peu importe, je viens de vous dire peu importe que  
17       ça soit électromécanique ou l'électronique de  
18       l'ancienne génération, tous les compteurs, l'offre  
19       de base d'Hydro-Québec dorénavant, telle  
20       qu'autorisée et reconnue par la Régie, est le  
21       compteur de nouvelle génération.

22      Q. [59] O.K.

23      R. Alors tous les trois point huit millions  
24       (3,8 M) de compteurs vont être nouvelle génération  
25       à l'exception des clients qui vont se prévaloir de



1 l'option de retrait.

2 Q. [60] Monsieur Abiad, je vais vous poser la  
3 question directement. Je vous la repose, là. Est-ce  
4 que le fait de ne pas procéder au remplacement  
5 massif des compteurs, puis prenez en considération  
6 ce que vous voulez qui est pertinent, en réseaux  
7 autonomes a un impact sur les bénéfices attendus en  
8 réseau intégré du déploiement du projet, et avez-  
9 vous calculé cet impact? Je parle d'impact  
10 financier, économique.

11 R. Madame la Présidente, j'aime souligner, j'aimerais  
12 ça répondre à la question, mais j'aime souligner  
13 que ce n'est pas une hypothèse réaliste, là. Je  
14 viens de dire qu'il faut qu'on change tous les  
15 compteurs. Ça fait que là vous voulez que je prenne  
16 une hypothèse où je ne change pas les compteurs de  
17 réseaux autonomes alors que... alors que la réalité  
18 est que je dois tout changer les compteurs. Si vous  
19 voulez qu'on parle dans le.... dans ce qui ne va  
20 pas se passer. Je veux dire est-ce que vous suivez  
21 ce que je dis? Tous les compteurs vont être  
22 changés.

23 Ça fait que quand vous me posez la  
24 question, laissez-moi juste comprendre la prémisse,  
25 la première condition de votre question c'est « Si

1 vous ne changez pas les compteurs dans les réseaux  
2 autonomes ». « Si vous ne changez pas les compteurs  
3 dans les réseaux autonomes », ce n'est pas une  
4 réalité. Ça ne sera pas ça qui va se passer. On va  
5 tout changer les compteurs.

6 Q. [61] Monsieur Abiad, êtes-vous en train de me dire  
7 que tous les compteurs en réseaux autonomes sont  
8 arrivés ou seront arrivés en fin de vie utile en  
9 deux mille dix-sept (2017)?

10 R. Peu importe. Utile, pas utile, la décision est de  
11 changer tout le parc de compteurs. C'est ça la  
12 décision du... Excusez-moi trente (30) secondes. La  
13 cause 3770, la décision c'est de changer l'ensemble  
14 du parc de compteurs nonobstant, nonobstant qu'il  
15 arrive à pérennité, c'est-tu parce que c'est pas  
16 encore arrivé à sa fin de vie. Tous les compteurs  
17 électroniques et électromécaniques ancienne  
18 génération vont être changés. Tous.

19 Q. [62] Madame la Présidente, avec respect, on rentre  
20 dans du droit. La décision dans le dossier 3770  
21 était d'autoriser la phase 1. Les phases 2 et 3  
22 n'ont pas encore été autorisées, ça vous  
23 appartient. Les phases 2 et 3 et l'approbation que  
24 vous donnerez ou ne donnerez pas et les conditions  
25 que vous y mettrez concernent le changement des

1 compteurs a priori. Avec respect, là, pour monsieur  
2 Abiad, la décision 3670 (sic) n'a pas autorisé le  
3 changement encore de tous les compteurs à travers  
4 la province. Alors...

5 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

6 Je veux éviter un long débat en droit.

7 Me HÉLÈNE SICARD :

8 Non, je ne veux pas rentrer dans...

9 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

10 Exactement, je ne veux pas rentrer dans tout ça. Là  
11 on était en train de regarder un projet alternatif  
12 où les projets autonomes ne seraient pas inclus  
13 dans le projet LAD. Tout ce qui a été fait, tout ce  
14 qui a été, on s'en souvient, au niveau de  
15 l'autorisation qui a été demandée, tout a été  
16 traité au niveau économique, et ce, de façon  
17 globale.

18 Là ce qu'on veut faire c'est essayer de  
19 faire séparer, retirer de tout ça les projets  
20 autonomes pour évaluer d'une façon individuelle ou  
21 précise strictement ce que serait l'impact au  
22 niveau d'un projet comme ça sans les réseaux  
23 autonomes. Ce n'est pas ça le projet qui est  
24 présenté. Ce n'est pas ça le projet qui a été mis  
25 de l'avant par Hydro-Québec et ce n'est pas sur

1           cette base-là que toute l'analyse économique a été  
2           faite et a été présentée.

3                       Alors je trouve que, face au témoin, c'est  
4           un peu... c'est des questions qui sont... ce n'est  
5           pas qu'elles sont difficiles, c'est presque des  
6           questions auxquelles un témoin ne peut pas répondre  
7           quand ce n'est pas ça le projet qui est sur la  
8           table et ce n'est pas ça qui a été étudié.

9           (9 h 41)

10          LA PRÉSIDENTE :

11          En effet, Maître Hogue, par ailleurs de tenter  
12          d'estimer ou d'évaluer quel est l'impact financier,  
13          O.K., de cette portion qui est principalement de la  
14          phase 3 dans les réseaux autonomes, il y a un coût  
15          qui est impliqué pour aller installer ça et on nous  
16          dit dans les DDR qu'il y a peu ou pas de bénéfices.

17                       Si les réseaux autonomes ne sont pas  
18          inclus, si on ne s'en va pas jusqu'au Nunavut pour  
19          installer ça, qu'on manque un bateau - on pourrait  
20          le manquer une couple d'années, il pourrait rester  
21          pris dans la glace, on connaît ça - il est possible  
22          que les bénéfices et même les gains qu'on va  
23          réaliser, l'ensemble des bénéfices va être plus  
24          élevée, même que ce qu'on a dans le projet actuel  
25          parce qu'on n'aura pas mis les réseaux autonomes

1 dans ça, qui coûtent trois fois peut-être plus cher  
2 et qui n'ont pas de bénéfices associés ou attitrés  
3 à ces compteurs ou à cette portion-là du... du  
4 projet.

5 Je pense la ligne de questions de maître  
6 Sicard, je peux comprendre où elle s'en va. Je ne  
7 pense pas qu'on parle à ce moment-ci d'un projet  
8 qui est différent. Est-ce qu'on peut tenter  
9 d'évaluer quel est l'impact sur l'ensemble des  
10 gains qu'on pense sortir de... du projet LAD si on  
11 enlevait les réseaux autonomes? Il y a probablement  
12 peut-être plus de gains que ce qu'on a déjà estimé  
13 dans le projet global. Alors parce qu'on enlèverait  
14 un paquet ce coûts qu'on n'est pas capable de  
15 récupérer.

16 Je comprends, si c'est sa ligne de  
17 questions, ça peut être intéressant à savoir, le  
18 Distributeur, votre client peut nous dire : « Mais  
19 écoutez, Madame, on ne peut pas, nous, offrir un  
20 service différent à une certaine catégorie de  
21 population qu'une autre. » Bon, mais ça fait...  
22 c'est un coût de faire des affaires. Mais je... il  
23 nous répondra quelle est la situation, là.

24 Me HÉLÈNE SICARD :

25 Madame la pré...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Me HÉLÈNE SICARD :

4 Madame la Présidente, je m'excuse, et de plus il  
5 n'y a pas juste les compteurs, là. Je peux  
6 comprendre que certains compteurs vont arriver à  
7 changement, mais il y a toutes les installations,  
8 routeurs, TI qui viennent autour de ça, qui vont  
9 devoir être installés et s'ajouter si on ne garde  
10 pas le même type de compteur que ce qu'on a. C'est  
11 une grosse dépense, là, en ce qui... selon nous. Et  
12 on ne la connaît pas et je pense qu'on devrait la  
13 connaître avant d'aller de l'avant avec les réseaux  
14 autonomes.

15 Alors c'est le but de mes questions parce  
16 qu'il y a le transport des compteurs, il y a les  
17 compteurs et ma dernière question c'était toute  
18 l'installation, là, périphérique qui vient avec.  
19 Est-ce que ces coûts-là ont été évalués? Et  
20 j'aimerais ça le savoir, alors...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Posez votre question ou est-ce qu'on a une réponse  
23 à donner à la précédente? Étant donné que vous avez  
24 mentionné que tous les cas de figure ont été pris  
25 en compte dans l'évaluation et l'estimation de

1 l'ensemble des coûts de ce projet, tout les cas de  
2 figure doivent inclure assurément ce qui s'appelle  
3 les réseaux autonomes et le coût particulier pour  
4 cette section-là. À moins que ce ne soit pas le  
5 cas, que ce ne soit pas dans tous les cas de  
6 figure, qu'il y ait eu une exception.

7 M. GEORGES ABIAD :

8 R. O.K., je vais essayer de répondre au mieux que je  
9 peux. Mettons l'hypothèse qu'on retire les réseaux  
10 autonomes du projet, on est à ce moment-là face à  
11 une première situation.

12 La première c'est que je dois... j'ai pas  
13 de technologie présentement. La seule technologie  
14 standard qui existe c'est la nouvelle génération.  
15 Ce qui veut dire qu'il va falloir que je prenne des  
16 compteurs qui sont de moins en moins produits dans  
17 le marché pour aller installer ces compteurs-là  
18 pour qu'ils puissent être lus à la main. Ce qui  
19 veut dire quand ils vont être lus à la main, il va  
20 falloir les inclure, puis il va falloir que je  
21 monte un nouveau système, un système qui est  
22 parallèle au système de lecture à distance, avec  
23 les liens informatiques que ça implique, avec les  
24 ressources humaines que ça implique. D'abord les  
25 deux postes de releveur, je peux plus les couper,

1 il faut que je les garde.

2 À ce moment-là je dois dire à mes collègues  
3 de ceux qui avaient le dix (10 %) ou vingt pour  
4 cent (20 %) d'économie - parce qu'ils n'ont plus  
5 besoin de lire à même leur personnel - que ce dix  
6 (10 %), vingt pour cent (20 %) là, je vais le  
7 rajouter au coût du projet ici. Parce que je  
8 n'avais pas pris les gains, mais maintenant que je  
9 vais les garder, je vais rajouter des coûts à mon  
10 projet parce que là je vais dire : bien là vous  
11 autres, là, il n'y a pas de gains.

12 Alors là je vais créer des... je vais créer  
13 une équipe d'informatique, il va falloir que je  
14 trouve un type de compteur spécifique pour eux, il  
15 va falloir que je négocie une petite quantité  
16 d'approvisionnement qui va probablement me coûter  
17 plus cher en termes de compteur. Je ne sais pas  
18 s'il va être discontinué ce compteur-là un jour  
19 parce qu'on va probablement être les seuls à  
20 vouloir s'approvisionner, alors que la planète s'en  
21 va vers les compteurs de nouvelle génération.

22 Ce qui veut dire que l'industrie, les  
23 lignes de production sont toutes « gearées » pour  
24 ça. Il va falloir que je fasse un système à part,  
25 probablement « in house » pour que je puisse



1 maintenir ça, rajouter mes deux postes, revoir les  
2 gains que j'allais avoir ailleurs, puis rajouter  
3 aux coûts du projet. C'est... il va falloir que  
4 j'évalue tout ça, Madame la Présidente.

5 (9 h 46)

6 Q. [63] Mais l'avez-vous évalué?

7 R. Non.

8 Q. [64] Non. Et connaissez-vous la durée de vie  
9 restante des compteurs que nous avons en réseau  
10 autonome ou êtes-vous en moyen de l'obtenir?

11 R. Non, je n'ai pas ni l'un ni l'autre.

12 Q. [65] Et c'est impossible de l'obtenir.

13 R. Absolument. En tout cas, pas à ma connaissance.

14 Q. [66] Et dans les compteurs que vous avez enlevés  
15 pour installer, parce que on sait, en phase 1 il y  
16 des compteurs qui étaient enlevés mais qui étaient  
17 mis en phase 2 et 3 en attendant que les compteurs  
18 intelligents soient déployés. Ces compteurs-là, la  
19 moyenne de durée de vie la plus longue est quoi?  
20 Ceux qui ont été mis de côté.

21 R. La même chose que la nouvelle génération, je pense  
22 que c'est quinze (15) ans.

23 Q. [67] O.K. Alors je passe à un autre sujet et,  
24 Madame la Présidente, je vais être au regret de  
25 vous informer que je vais prendre plus qu'une heure

1           parce que j'ai...

2           LA PRÉSIDENTE :

3           À quelque part je ne suis pas surprise alors...

4           Me HÉLÈNE SICARD :

5           J'ai débordé, non, mais...

6           LA PRÉSIDENTE :

7           Allez-y Maître. Écoutez, vous avez seulement qu'une  
8           opportunité de contre-interroger.

9           Me HÉLÈNE SICARD :

10          Oui. Merci.

11          LA PRÉSIDENTE :

12          On ne coupera pas là-dessus.

13          Me HÉLÈNE SICARD :

14          Q. [68] Alors je vous amène maintenant, toujours au  
15          même document mais à la page, alors c'est HQD-2,  
16          Document 1, à la page 16 cette fois-ci. À la  
17          question 5.2, la Régie vous demandait :

18                            Veillez élaborer sur les instructions  
19                            qui sont données aux installateurs de  
20                            compteurs quant à la vérification de  
21                            l'état de l'installation électrique du  
22                            client d'une part et l'état des  
23                            équipements du Distributeur d'autre  
24                            part.

25          Alors votre réponse, je passe au deuxième

1           paragraphe :

2                           Lorsqu'une installation présente un  
3                           problème, la personne présente est  
4                           avisée et invitée à remédier à la  
5                           situation. Lorsque le Distributeur  
6                           constate l'impossibilité de remettre  
7                           un compteur retiré, le Distributeur  
8                           appelle un maître électricien.

9           Dans le cas où vous appelez un maître électricien,  
10           c'est pour faire quoi exactement?

11           Mme JOHANNE BABIN :

12           Madame la Présidente, quand on fait appel à un  
13           maître électricien c'est parce que Hydro-Québec a  
14           brisé l'équipement du client donc ce qu'on demande  
15           aux installateurs, à tous les installateurs, qu'ils  
16           soient sur le projet à l'interne et à l'externe, et  
17           ce qu'on fait actuellement dans nos activités de  
18           base depuis des années, quand un installateur  
19           arrive sur les lieux, on lui demande de regarder  
20           l'installation du client pour voir si on peut  
21           intervenir. Je vous ai montré des cas comme celui  
22           qui penche, on n'y touche pas puis on avertit le  
23           client. Dans la mesure où tout semble correct à  
24           l'extérieur et on retire le compteur et on brise  
25           des mâchoires, par exemple, on ne peut pas laisser

1 l'installation du client comme ça, on appelle un  
2 maître électricien parce que c'est nous qui avons  
3 brisé l'installation du client. À partir du moment  
4 où on ouvre, et, là, on voit qu'il pourrait y avoir  
5 des problèmes éventuels avec l'installation, on va  
6 aviser le client de faire vérifier son installation  
7 parce qu'il y a des mâchoires qui sont « loose »,  
8 parce que, avec le temps, c'est des choses qui se  
9 brisent ou qui s'usent, finalement, comme n'importe  
10 quoi dans une maison. Mais, à chaque fois qu'on  
11 fait venir un maître électricien, c'est parce que  
12 nous avons brisé quelque chose sur les  
13 installations du client.

14 Q. [69] Et c'est pour cette raison-là qu'à ce moment-  
15 là c'est vous qui couvrez les frais du maître  
16 électricien.

17 R. Parce qu'on a brisé, on couvre les frais.

18 Q. [70] O.K. Est-ce qu'on pourrait, voilà les photos,  
19 dans un premier temps, je vais vous demander qui a  
20 pris ces photos-là?

21 R. Les photos ont été prises par les installateurs  
22 quand ils se sont présentés sur les lieux.

23 Q. [71] Est-ce que des photos sont systématiquement  
24 prises lorsque des installations sont non  
25 conformes?

1 R. En temps normal, quand on est dans les activités de  
2 base, on ne prend pas de photos. Maintenant, avec  
3 le projet, pour voir quand il y a des cas où les  
4 installateurs ne peuvent pas installer, on a  
5 demandé à avoir des photos pour pouvoir les  
6 regarder. Aussi, parce que, avec Capgemini, quand  
7 ils nous disent qu'ils ne peuvent pas faire une  
8 installation, nous, on vérifie les photos pour voir  
9 si, effectivement, s'il y a un doute qu'il peut y  
10 avoir un problème, on vérifie parce que c'est  
11 arrivé à plusieurs reprises qu'on les a appelés  
12 pour leur dire « Non, c'est beau, tu peux aller  
13 installer. ».

14 Q. [72] O.K. Maintenant, savez-vous quand ces photos-  
15 là ont été prises? À différentes périodes pour  
16 chacune, je présume. Il y en a où ça a l'air d'être  
17 l'été puis l'autre c'est l'hiver.

18 R. Bien, là, je n'ai pas les adresses.

19 Q. [73] O.K.

20 R. De toute façon, c'est confidentiel, on ne les  
21 mettrait pas mais c'est au moment où les  
22 installateurs se sont présentés pour installer. Ça  
23 peut être n'importe quand, n'importe où. Je n'ai  
24 pas les adresses.

25 Q. [74] Depuis que l'installation a commencé.

1 R. Depuis le début du projet.

2 Q. [75] Et pouvez-vous juste m'expliquer, entre  
3 autres, celle qui me préoccupe beaucoup c'est la  
4 tank de propane avec les compteurs qui sont là.  
5 Pouvez-vous m'expliquer, là, on voit cette photo-  
6 là, pourquoi Hydro-Québec n'aurait pas rapporté  
7 immédiatement, dès qu'un releveur a vu ça, n'aurait  
8 pas rapporté ça à Hydro-Québec pour aviser le  
9 client de déplacer sa tank.

10 R. Dans ce cas-là, je ne peux pas vous dire s'il a  
11 déjà été rapporté ou pas mais ce sont des releveurs  
12 de compteur, ce ne sont pas des installateurs, ce  
13 ne sont pas des maîtres électriciens, ce ne sont  
14 pas des gens qui sont qualifiés pour le faire.

15 (9 h 52)

16 Q. [76] O.K. Là, vous allez me dire, donc... C'est  
17 parce que j'essaie de comprendre le système chez  
18 Hydro-Québec lorsque des installations sont non  
19 conformes pour qu'on puisse suivre après pour les  
20 coûts que ça va engendrer pour les gens, lorsque  
21 des installations comme ça sont non conformes et  
22 qu'un releveur voit ça, il ne vous le rapporte pas  
23 donc?

24 Mme JOHANNE BABIN :

25 R. Je ne peux pas vous dire. Il faudrait que je

1 vérifie pour chacune des adresses. Il y a des cas  
2 qui sont rapportés puis il y a des cas qui ne le  
3 sont pas.

4 Q. [77] Lorsque les cas sont rapportés qu'est-ce que  
5 vous faites?

6 R. Actuellement, quand il y a des cas qui sont  
7 reportés (sic)... Mais, là, je ne pourrais pas vous  
8 dire pour celui-là. Mais il y a des cas où on  
9 intervient, puis il y a des cas où, nous, si, en  
10 tant qu'installateur on n'a pas besoin d'aller  
11 installer, on n'intervient pas.

12 Q. [78] Donc, il y a une tolérance chez Hydro-Québec  
13 pour les installations non conformes?

14 R. Lorsque je dois aller faire des installations, il  
15 n'y a pas de tolérance concernant des installations  
16 non conformes. Mais, ça, puis moi je vais vous le  
17 dire, depuis vingt (20) ans que je suis à Hydro-  
18 Québec, j'ai fait le programme de biénergie, ce que  
19 je vois là aujourd'hui, je l'ai vécu aussi dans le  
20 temps où, à chaque fois qu'on fait un programme, on  
21 demande à Hydro-Québec d'assumer les coûts pour  
22 remettre des conformités. C'est des choses qu'on ne  
23 fera pas. L'installation ne nous appartient pas.

24 Je regardais même dernièrement, au mois de  
25 novembre l'année passée, les maîtres électriciens,

1 la Corporation a mis sur leur site des avis pour  
2 que les clients, dans le fond d'aviser les clients  
3 qu'ils devraient au vingt-cinq (25) ans changer  
4 leur installation et faire valider leur  
5 installation aux cinq ans tout ce qui est au niveau  
6 des intempéries. Ça fait que, moi, je crois, puis  
7 de toute façon quand on regarde le Livre bleu,  
8 c'est marqué qu'aussitôt qu'un client fait des  
9 interventions proche d'un compteur, il doit  
10 demander la permission à Hydro-Québec.

11 Malheureusement, on ne les reçoit pas toutes.

12 Puis c'est vrai que quand on va chez les  
13 clients, puis on le voit, puis ils sont capables de  
14 lire, on laisse faire pour pas demander qu'ils  
15 modifient les travaux, surtout quand ils ont fait  
16 des constructions. Mais c'est clair. Puis il y a  
17 souvent verbalement dit au client de dire que quand  
18 on va devoir faire des modifications ou aller  
19 changer le compteur, il faut que le client nous  
20 donne accès aux installations.

21 Q. [79] Maintenant, outre les problèmes assez criants  
22 qu'on voit ici, est-ce qu'il y a... Quand vous nous  
23 parlez de problème dans l'installation électrique,  
24 est-ce qu'il y a un problème plus général qu'un  
25 autre que vous rencontrez?



1 R. Non, il n'y a pas de problème plus général que  
2 d'autres, Madame la Présidente. C'est juste que,  
3 nous, quand on retire le compteur, malheureusement  
4 nous ne sommes pas des maîtres électriciens, ça  
5 fait qu'on voit des choses, ça fait qu'on demande  
6 au client d'aller vérifier quand on voit, on pense  
7 qu'il y a eu des points chauds, c'est dangereux, il  
8 pourrait y avoir des arcs électriques, donc le feu  
9 pourrait prendre, c'est ce qu'on soupçonne, nous,  
10 ça fait qu'à ce moment-là on avise le client de le  
11 faire vérifier. Mais c'est de visu ce qu'on pense,  
12 mais ça doit être vérifié. On ne peut pas confirmer  
13 s'il y a un danger ou pas, mais on ne veut pas  
14 prendre de chance.

15 Q. [80] Quel délai est-ce que... Je présume que,  
16 suite, pour pouvoir installer les compteurs  
17 intelligents, vous avisez, vous nous avez dit que  
18 vous avisez les clients de mettre les choses  
19 conformes, quel délai vous donnez aux clients pour  
20 changer leur installation pour la mettre conforme?

21 R. Pour le moment, Madame la Présidente, on n'a donné  
22 aucun délai. On a mis en place. C'est monsieur  
23 Graveline qui va gérer la ligne, qui va  
24 s'occuper... Dans le fond, on va faire des rappels  
25 aux clients puis on va prendre contact. Ce qu'on

1 demande aux clients, dans le fond, puis ça c'est  
2 même dans les activités courantes, quand je fais  
3 des sorties terrains, je le vois, moi, ce n'est pas  
4 la première fois que je vois des choses de même,  
5 puis quand les clients sont présents, l'inspecteur  
6 ou l'installateur demande au client de dire :  
7 « Veuillez fixer votre embase, c'est dangereux, ça  
8 pourrait faire des frottements, il pourrait y avoir  
9 des arcs électriques. » Et ce qu'on leur dit :  
10 « Quand vous aurez fait les travaux, bien, avisez  
11 Hydro-Québec. »

12 Dans un cas où, moi, je ne fais pas de  
13 modification, on fait juste aviser le client de lui  
14 dire : « Appelez donc votre maître électricien pour  
15 vous assurer que tout est correct. » Comme on n'est  
16 pas des maîtres électriciens, on soupçonne qu'il y  
17 a quelque chose, puis on demande au client de le  
18 vérifier. Quand on est allé valider, nous autres,  
19 au niveau du site de Corporation des maîtres  
20 électriciens, bien, on a vu que ce n'est pas des  
21 peurs qu'on se fait, là, ils nous disent qu'ils  
22 devraient avoir, eux autres, des vérifications aux  
23 cinq ans pour s'assurer. Comme dans n'importe  
24 quelle maison, notre toit, nos fenêtres, notre  
25 tuyauterie, on la change, bien, pour l'embase,

1 c'est des choses que les clients ne font pas, parce  
2 qu'on n'est pas toujours à côté, mais c'est des  
3 choses qui devraient être faites régulièrement.

4 Q. [81] Ma question était : Est-ce qu'Hydro-Québec  
5 donne un délai, par exemple, « veuillez réparer ça  
6 d'ici trente (30) jours qu'on puisse installer le  
7 compteur »? Vous me répondez non, vous donnez aucun  
8 délai. Ça peut être fait n'importe quand. C'est ce  
9 que je ne comprends pas.

10 R. Ce que j'ai répondu tantôt, Madame la Présidente,  
11 et je réitère, pour le moment nous ne donnons pas  
12 de délai. Là, on verra avec monsieur Graveline  
13 comment on va prendre les dossiers. Et comme je  
14 disais hier, actuellement, on s'entend avec les  
15 clients. On parle aux clients, puis on réussit à  
16 faire changer des choses. Là maintenant, c'est sûr  
17 qu'il y a des choses que, moi, je considère plus  
18 dangereuses auxquelles on va s'attaquer. Moi, il  
19 m'a montré les photos. Et puis il y a les autres.  
20 On va voir. Mais quand il n'y a pas de danger, je  
21 pense qu'on va donner la latitude au client de le  
22 faire. On est encore dans les zones durant un bout  
23 de temps, puis j'ai des installateurs en permanence  
24 dans mes opérations. Puis c'est ce qu'on fait au  
25 niveau du courant.

1 Q. [82] Maintenant, est-ce que je présume que, parmi  
2 toutes les installations qui sont non conformes,  
3 mais où vous ne pouvez pas intervenir, il y a des  
4 gens qui sont des gens à faible revenu, un revenu  
5 modeste, qui n'ont pas nécessairement les moyens de  
6 faire les travaux qui vont être requis, est-ce  
7 qu'il y a un système, une référence, est-ce que  
8 vous les envoyez, parce que vous avez des  
9 programmes pour les ménages à faible revenu pour  
10 qu'il y ait quelque chose pour les aider, parce que  
11 payer un électricien, changer les choses, ça prend  
12 des sous?

13 R. Madame la Présidente, je vous dirais... Puis là, je  
14 vais vous dire, moi, ce que je vis sur le terrain.  
15 Je n'ai pas de statistique vraiment. Mais quand je  
16 fais des sorties, parce que je suis obligée d'en  
17 faire avec mes installateurs couramment, c'est  
18 arrivé où j'ai vu des cas. Et je leur ai posé la  
19 question : « Qu'est-ce qu'on fait quand il faut  
20 faire des modifications puis qu'on voit que les  
21 gens sont peut-être moins en moyen? » Puis, ça,  
22 c'est ce que mes installateurs me disent et c'est  
23 ce qu'ils constatent, étonnamment, les gens qui  
24 sont à plus faible revenu, c'est les premiers qui  
25 procèdent aux opérations pour modifier pour des

1 raisons de sécurité. C'est tout ce que je peux vous  
2 dire. Je n'ai pas de programme. Je ne les réfère  
3 pas nulle part. Puis on s'entend avec eux. À date  
4 on n'a jamais eu de problème.

5 (9 h 59)

6 Q. [83] O.K. Merci. Est-ce que les compteurs  
7 intelligents, les nouveaux compteurs, sont plus  
8 difficilement installables que les anciens  
9 compteurs?

10 R. Madame la Présidente, c'est des compteurs  
11 embrochables actuellement, ceux qu'on fait au  
12 résidentiel, comme les autres compteurs, ça fait  
13 que non, ils ne sont pas plus difficiles à  
14 installer que les autres compteurs.

15 Q. [84] Donc, partout où vous rencontrez un problème,  
16 si vous aviez dû changer le compteur, même si on  
17 n'était pas dans les nouveaux compteurs  
18 communicants, il aurait fallu faire des travaux?

19 R. Comme je disais tout à l'heure, Madame la  
20 Présidente, dans les activités de base, même sans  
21 le projet avant, c'est des cas qu'on a rencontrés  
22 où on a changé des compteurs. Même, puis on s'est  
23 entendus avec les clients, ça fait partie de la vie  
24 courante. Ceci étant dit, pour des raisons de  
25 sécurité, on demande un mètre de dégagement; quand

1 il manque six pouces (6 po) ou quand il manque...  
2 les installateurs donnent une certaine flexibilité,  
3 on ne fait pas par exprès pour faire changer les  
4 installations du client, en autant que la sécurité  
5 soit là.

6 Môme, je parlais hier au niveau des  
7 compteurs trop haut, ils font un effort, même si  
8 nous, dans nos règles de base, on s'assure que  
9 vraiment, le compteur doit être devant pour éviter  
10 des blessures, on a fourni un escabeau à deux  
11 marches, pas plus, puis on essaie d'être flexibles.  
12 Des fois, il y a des encombrements puis ils  
13 réussissent à rentrer, puis ils savent que si  
14 jamais il y a un arc électrique, qu'ils sont  
15 capables de se tasser, ils vont le faire pareil.

16 Q. [85] Merci. Maintenant, le Distributeur s'est-il  
17 enquis du taux de conformité du parc d'embases  
18 existantes relativement aux nouveaux compteurs?

19 R. Je suis désolée, je ne suis pas sûre de comprendre  
20 la question.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Pouvez-vous reformuler parce que moi non plus, je  
23 ne la comprends pas, votre question.

24 Me HÉLÈNE SICARD :

25 Je vais vous dire, c'est une question technique, ce

1 que je comprends de l'embase, puis je vais demander  
2 à mon analyste...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Allez-y, maître.

5 Me HÉLÈNE SICARD :

6 C'est, l'embase serait la partie, là, où passent  
7 les fils; sur la deuxième photo, c'est ce qu'on  
8 voit à peine, le tuyau en dessous, c'est ça? Et qui  
9 tient, là, l'espèce de boîte où on rentre le  
10 compteur.

11 R. L'embase, Madame la Présidente, c'est la boîte de  
12 métal, pas argent, là, ou grise, là, c'est ça,  
13 l'embase. Le compteur, c'est juste la bulle de  
14 verre.

15 Q. [86] O.K. Alors, est-ce que les embases sont  
16 conformes, les embases existantes... est-ce qu'il y  
17 a des embases, là, qui existaient il y a X années  
18 et qui ne conviennent pas aux nouveaux compteurs,  
19 et il faut à ce moment-là changer l'embase pour  
20 pouvoir mettre un nouveau compteur? Est-ce que ça,  
21 c'est plus clair?

22 R. Madame la Présidente, depuis le début du projet, on  
23 a fait un point trois million (1,3 M) de compteurs,  
24 il existe sur le marché différentes embases, ce  
25 n'est pas des embases non conformes, il y a des

1 embases qui ont des formes différentes; il y a, je  
2 vous dirais, un modèle qu'on a rencontré qu'on a,  
3 sur une rue dans plusieurs blocs-appartements, qui  
4 était rond par rapport à celui que vous voyez, qui  
5 est rectangulaire, et on a mis un adaptateur. Il  
6 n'y en a pas de problème là.

7 Q. [87] Donc, il n'y a pas de problématique de, pour  
8 que l'embase et les nouveaux compteurs, toutes les  
9 embases existantes et les nouveaux compteurs se,  
10 puissent être joints?

11 R. Actuellement dans le projet, non. Comme je vous  
12 dis, les seules qu'on a trouvées qui étaient  
13 différentes, on a mis un adaptateur. Et ça existe  
14 déjà sur certaines embases, là, on avait déjà ça,  
15 des adaptateurs, ça fait que ce n'est pas une  
16 surprise pour nous.

17 Me HÉLÈNE SICARD :

18 Je passe à autre chose.

19 Je ne parle pas parce que j'élimine des questions,  
20 Madame la Présidente, ça va prendre juste quelques  
21 secondes.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 C'est bien, on peut supporter votre silence.

24 Me HÉLÈNE SICARD :

25 Je vais produire, puisque je les ai déjà produites,



1 et je vais vous remettre les copies, un document  
2 qui s'appelle... ça a été produit par internet  
3 d'avance parce que c'était long, pour que vos  
4 clients aient la chance de les voir. Ça a été,  
5 Madame, je les ai déposées il y a quelques jours,  
6 là, pour être, comme ce n'était pas juste un  
7 paragraphe, là, pour donner une chance aux témoins  
8 de les voir d'avance. Ah! bien, vous aurez les  
9 copies. Bien, si les gens veulent des copies de  
10 plus, là, tiens... Tiens, pour monsieur le  
11 sténographe et... oui, je vous les donne, elles  
12 sont là.

13 Q. [88] Alors je vous réfère, là, au premier  
14 paragraphe, qui dit :

15                   Beaucoup d'installations construites  
16                   il y a plus de vingt ans ne sont pas  
17                   conformes aux exigences d'aujourd'hui.  
18                   Pour les établissements en cause, la  
19                   notion de droit acquis fait en sorte  
20                   qu'une installation est tolérée tant  
21                   qu'on ne la modifie pas, à moins  
22                   qu'elle ne présente un danger.  
23                   Nécessairement, une installation  
24                   électrique n'est pas sécuritaire et  
25                   doit être rénovée.

1 Est-ce que vous avez rencontré, et je ne fais donc  
2 pas référence à des cas comme ceux que nous avons  
3 en photo, nécessairement, mais à des cas où, de par  
4 les normes qui existaient il y a vingt ans, quand  
5 les maisons ont été construites, il était correct  
6 puis il était acceptable, il était, j'allais dire  
7 « légal », là, mais on va y mettre des guillemets,  
8 d'avoir une installation X et que cette  
9 installation n'est plus conforme maintenant,  
10 qu'est-ce que vous faites dans ces cas-là?

11 (10 h 06)

12 Mme JOHANNE BABIN :

13 R. Depuis le début du projet, comme je vous dis, on  
14 n'en a pas rencontré à part, parce que quand on  
15 parle de non-conformité ça pourrait être des  
16 mâchoires qui sont lousses ou des choses comme ça,  
17 là, parce qu'il y a des dangers de points chauds.  
18 Sincèrement, et je suis très honnête, nous n'en  
19 avons pas rencontré.

20 Ceci étant dit, quand on a fait le pilote  
21 c'est à Potton, si je ne me trompe pas, il y avait  
22 un chalet où, comme on était en mode pilote, on a  
23 vu, puis on en a vu juste une, là, une espèce  
24 d'installation où quand les installateurs m'ont  
25 appelée, on trouvait que c'était vraiment

1 dangereux. Même si on n'y avait pas touché, moi,  
2 j'ai demandé à ce qu'on fasse venir un électricien  
3 vu qu'on était en mode pilote, puis j'ai dit :  
4 « Changez-le, là. » Celui-là on ne l'a pas aimé, on  
5 l'a vraiment changé. Mais, honnêtement, mes gens,  
6 puis j'ai des photos, il n'y en a pas de problème.

7 Q. [89] O.K. Mais on s'entend, là, on parle d'une  
8 installation qui, il y a vingt (20) ans, aurait été  
9 conforme aux règlements existants?

10 R. Madame la Présidente, comme je vous dis, on a fait  
11 un point trois million (1,3 M), on est passé  
12 partout où il y avait des installations qui avaient  
13 vingt (20) ans puis peut-être même plus que ça, il  
14 n'y en a pas de problème, vraiment il n'y en a pas.

15 Q. [90] Elles sont encore conformes à ce qui existe  
16 aujourd'hui?

17 R. Elles sont encore conformes. Sauf, comme je vous  
18 dis, quand on a sorti certains cas où on pense,  
19 puis là il faut faire venir un maître-électricien  
20 parce que, nous, on n'est pas les gens compétents  
21 là-dedans. Et on le voit de visu puis, moi, mes  
22 installateurs voient quand il y a des choses qui  
23 ont changé de couleur puis que ça pourrait avoir  
24 chauffé. Mais, à part ça, actuellement tout ce  
25 qu'on a changé c'était conforme.

1 Q. [91] O.K. Donc, vous vous attendez à ne pas en  
2 avoir, là, qui répondraient à cette définition ou  
3 en avoir très peu, si ça s'avérait, c'est ça?

4 R. Je ne suis pas capable de vous répondre là-dessus.  
5 Mais, actuellement, comme je vous dis, j'ai un  
6 tiers du parc de fait puis je n'en ai pas  
7 rencontré. Ce qui va nous arriver, je ne le sais  
8 pas. Les embases que je vous dis qu'on a mis un  
9 adaptateur quand on a vu des embases rondes, tout  
10 le monde est resté surpris de ça. Mais il n'y a pas  
11 de problème, ils étaient corrects, on a juste mis  
12 un adaptateur.

13 Q. [92] Et vous avez couvert les frais de  
14 l'adaptateur, Hydro-Québec? C'est là où j'en viens.

15 R. L'adaptateur fait partie, pour nous autres, du  
16 compteur. Quand on met un adaptateur, on le met,  
17 c'est nous qui le fournissons, là.

18 Q. [93] O.K. Donc, ma question finale était dans les  
19 cas d'installations construites il y a plus de  
20 vingt (20) ans qui ne seraient plus conformes aux  
21 exigences d'aujourd'hui, si vous en rencontrez, qui  
22 va devoir assumer les frais de les mettre en  
23 conformité?

24 R. Madame la Présidente, l'embase appartient au  
25 client. Ça fait que, moi, je n'ai pas l'intention

1 d'assumer les frais. Par contre, si je mets un  
2 adaptateur, mais je n'en ai pas rencontré des non  
3 conformes, là.

4 Q. [94] O.K.

5 R. Si, pour moi, il est conforme, je mets un  
6 adaptateur, il n'y a pas de problème. Puis s'il y a  
7 des modifications, ça va être le client qui va  
8 devoir assumer, ça ne nous appartient pas.

9 Q. [95] Je vous remercie. Alors, Madame la Présidente,  
10 nous avons déposé un document Hydro-Québec  
11 publication, Service d'électricité en basse  
12 tension. Alors je vais maintenant référer à ce  
13 document et je vais référer aux pages, à l'article  
14 en fait 6.1 et 6.2. Alors pour aider les témoins,  
15 je vais leur remettre des copies supplémentaires  
16 qui ont été envoyées d'avance. Puis s'il y a des  
17 gens dans la salle qui ne les ont pas imprimées,  
18 ils vont les avoir pour regarder. Voilà!

19 Alors à 6.2a) on nous dit :

20 Seule une embase carrée ou  
21 rectangulaire, conforme à la norme CSA  
22 C22.2 No [...] ...

23 Je vous passe les numéros, là.

24 ... est autorisée pour un branchement  
25 individuel ou collectif. Une embase de

1                                   compteur avec disjoncteur combiné,  
2                                   conforme à cette norme, peut aussi  
3                                   être utilisée à la tension 120/240 V,  
4                                   si le Code le permet.

5           Est-ce qu'il y a de telles embases qui répondent à  
6           la norme CSA C22.2 No 115-FM qui ne soient pas  
7           compatibles avec les nouveaux compteurs?

8   R. Comme je vous disais tout à l'heure, Madame la  
9   Présidente, depuis que j'ai installé, actuellement  
10   on a été capable d'installer les compteurs. Il n'y  
11   a pas de problème.

12           (10 h 11)

13   Q. [96] Maintenant, à 6.2 g) les mâchoires dont vous  
14   nous parliez tout à l'heure :

15                                   Les mâchoires de l'embase doivent  
16                                   assurer en tout temps un contact  
17                                   électrique et mécanique adéquat avec  
18                                   les lames du compteur. Pour un service  
19                                   temporaire, le maître électricien doit  
20                                   se procurer des cavaliers auprès du  
21                                   Service à la clientèle et les poser  
22                                   entre les mâchoires. L'utilisation de  
23                                   bouts de fil et de clous est  
24                                   interdite.

25           Selon le Distributeur, le retrait d'un ancien

1           compteur peut-il avoir pour effet que les mâchoires  
2           de l'embase n'assureront plus en tout temps un  
3           contact électrique et mécanique adéquat avec les  
4           lames du nouveau compteur?

5       R. Excusez-moi, quelle est votre question?

6       R. Selon le Distributeur, le retrait d'un ancien  
7           compteur peut-il avoir pour effet que les mâchoires  
8           de l'embase n'assureront plus en tout temps un  
9           contact électrique et mécanique adéquat avec les  
10          lames du nouveau compteur?

11      R. Excusez. Ce que je disais tout à l'heure, quand on  
12          enlève un compteur puis on se rend compte, au  
13          niveau de l'embase, que les mâchoires sont  
14          « lousse » ce n'est pas le compteur qui fait que  
15          les mâchoires sont « lousse », le nouveau compteur  
16          est pareil, c'est qu'avec le temps les embases  
17          s'usent ou ça bouge et, là, les mâchoires peuvent  
18          écarter. Et oui, il y a un contact mais le danger  
19          c'est que si il y a des mouvements ou si il y a des  
20          choses qui bougent, il pourrait y avoir des  
21          frottements puis ça pourrait créer des arcs  
22          électriques et c'est là, que moi, je demande aux  
23          installateurs d'aviser les clients de faire venir  
24          un maître électricien. Il va y avoir un contact, on  
25          va le lire, il n'y a pas de problème, mais, à long

1 terme, on ne le sait pas parce qu'on ne peut pas  
2 juger si c'est correct ou pas, on demande qu'il y  
3 ait un maître électricien qui y aille pour  
4 s'assurer que le contact va être correct puis que  
5 ça ne causera pas d'incidents dans le futur.

6 Q. [97] Alors est-ce qu'on doit comprendre que c'est  
7 l'âge de l'installation qui peut avoir une  
8 influence sur la qualité des mâchoires? Ou ça n'a  
9 rien à voir.

10 R. C'est un des paramètres.

11 Q. [98] C'est un... O.K. Avez-vous rencontré des cas,  
12 je vais vous référer à la preuve d'Hydro-Québec, C-  
13 UC-0013, page 9... la preuve d'Union des  
14 consommateurs, C-UC-0013, c'est Union des  
15 consommateurs, page 9. Alors 0013, c'est le mémoire  
16 Union des consommateurs préparé par madame Viviane  
17 de Tilly. À la page 9 il y a des extraits de débats  
18 dans d'autres provinces dont, dans le bas de la  
19 page, petit iv) en lettres romaines, « Asbestos ».  
20 On nous dit :

21 Meters with asbestos backer boards  
22 were not changed in the early years of  
23 the program. A special project was  
24 required...

25 Tiens, je vais te donner...



1                   ... was required to deal with these  
2                   meters, using a qualified asbestos  
3                   contractor to make the meter base safe  
4                   to change. This added additional costs  
5                   to allow for the installation of the  
6                   smart meter in the later years.

7           Avez-vous, dans les installations ici, rencontré  
8           des cas?

9           M. FRANÇOIS G. HÉBERT :

10          R. Des cas, Maître Sicard?

11          Q. [99] Des cas où on avait des « asbestos backer  
12           boards » aux compteurs, c'est de l'amiante, qui  
13           doivent être changés parce que ce n'est plus  
14           acceptable.

15          Mme JOHANNE BABIN :

16          R. Madame la Présidente, à ma connaissance, non.

17          Q. [100] Avez-vous prévu des mesures que vous allez  
18           prendre si vous en rencontrez?

19          R. Non, Madame la Présidente, pas pour le moment. De  
20           toute façon, si ça touche l'embase, ça appartient  
21           au client, il va devoir faire les travaux au même  
22           titre que c'est de l'amiante chez eux. La seule  
23           chose que nous on prévoit, à Hydro-Québec, c'est  
24           des mesures pour que nos employés détectent s'il y  
25           a de l'amiante pour des raisons de sécurité. Mais

1 ce n'est pas nos installations, ça ne nous  
2 appartient pas.

3 Q. [101] O.K. Je vous amène maintenant au document  
4 HQD-1, Document 4.1, je vais utiliser la version  
5 caviardée et je vais être prudente. C'est l'entente  
6 de collaboration entre Hydro-Québec et  
7 l'Association canadienne des fournisseurs Internet  
8 et sans fil, alors c'est également B-0047. Alors  
9 gardez ce document à côté de vous mais je vais vous  
10 poser une question préalable. En deux mille neuf  
11 (2009) le Distributeur, parce que je vais vouloir  
12 parler d'interférence mais pas seulement celles  
13 prévues à l'entente mais de façon plus générale  
14 également, en deux mille neuf (2009) le  
15 Distributeur a déposé un suivi du projet pilote  
16 Heure juste dans le cadre du dossier 3708 et, à la  
17 pièce HQD-12, Document 5, il indiquait que le  
18 projet comptait deux mille deux cents (2200)  
19 participants où vous aviez installé des compteurs  
20 Elster REX2. Parmi les participants à cette étude-  
21 là, est-ce qu'il y en a qui ont fait des plaintes,  
22 et je parle de plaintes informelles ou qu'ils vous  
23 auraient communiqué des informations à l'effet de  
24 problèmes d'interférence.

25 (10 h 18)

1 M. DENIS PARENT :

2 R. Ça, c'est le dossier Heure Juste. À ma  
3 connaissance, moi, je n'en ai pas eu qui m'ont été  
4 rapportés.

5 Q. [102] Est-ce que ça aurait pu être rapporté à  
6 quelqu'un d'autre qu'à vous?

7 R. Bien, au responsable du projet. Ce n'était pas moi  
8 qui étais responsable du projet Heure Juste. Mais  
9 dans mon équipe, ils ont participé au déploiement  
10 de ces compteurs-là, parce que toute l'homologation  
11 se fait chez nous. Et à ma connaissance, quand on a  
12 eu les premiers petits cas d'interférence dans  
13 notre projet, on n'en avait pas vécu, peut-être un,  
14 une affaire de haut-parleur aussi. Mais, là, il  
15 faudrait que je vérifie.

16 Q. [103] Pouvez-vous vérifier?

17 R. Vérifier quoi, le nombre?

18 Q. [104] Vérifier s'il y a eu des rapports ou des  
19 communications ou des problèmes de soulevés quant à  
20 des interférences lors du projet pilote?

21 R. Là, c'était le projet pilote qui n'était pas dans  
22 notre projet.

23 Q. [105] O.K. C'est parce qu'on cherche à savoir  
24 depuis quand vous êtes conscient que ce genre de  
25 compteur peut avoir un problème d'interférence. Je

1           vais peut-être vous poser cette question-là à ce  
2           moment-là.

3       R. Il y a peu de problème d'interférence. Si je vous  
4       dirais toutes les vigies qu'on a faites au niveau  
5       de tous les déploiements en Amérique, ça a toujours  
6       été un élément qui n'est pas ressorti comme quoi il  
7       y avait un enjeu majeur au niveau d'un déploiement  
8       massif de compteurs sur des interférences. Quand on  
9       a fait notre choix de la technologie, on est  
10      conscient que notre propre technologie est déployée  
11      déjà à trois point cinq millions (3,5 M) de  
12      compteurs au Texas, et qu'il y avait eu peu de cas.  
13      Donc, à priori, on sait qu'on déployait une  
14      technologie qui va peut-être présenter quelques  
15      cas, comme on vit présentement, mais il n'y avait  
16      aucun signe qui pouvait nous amener qu'il y aurait  
17      des problèmes majeurs d'interférence.

18      Q. [106] Mais il y a quand même des interférences  
19      possibles avec certains appareils?

20      R. Comme tous les autres appareils que vous achetez  
21      dans le sans fil. Je suis sûr que votre Internet  
22      Wi-Fi à la maison puis votre micro-ondes quand ils  
23      fonctionnent, peut-être que vous le perdez. Donc,  
24      il y a des interférences toujours dans la vie. Mais  
25      il s'agit maintenant de... Industrie Canada a mis

1 en... demande à ce que chacun qui utilise la bande  
2 publique s'auto-immunise, essaie de pas subir ou ne  
3 pas trop envahir les autres. Donc, tant qu'on  
4 respecte ça, on en demeure à des produits qui ne  
5 sont pas très susceptibles de faire de  
6 l'interférence dans la grande majorité des  
7 appareils que vous allez retrouver sur le marché.

8 Q. [107] Maintenant, vous avez conclu une entente avec  
9 l'Association canadienne des fournisseurs Internet  
10 sans fil Forsak, Technocom inc. et Communautel.

11 Est-ce que cette entente... Est-ce qu'il y a  
12 d'autres fournisseurs d'Internet sans fil au Québec  
13 que les compagnies qui ont convenu cette entente-là  
14 avec vous ou si elle couvre vraiment tout le monde?

15 R. Non, il y en a d'autres qui ne font pas partie de  
16 ces associations-là, à notre connaissance.

17 Q. [108] Allez-vous collaborer avec ces autres  
18 fournisseurs de la même façon et partager les  
19 informations que vous allez obtenir avec les études  
20 que vous allez faire suite à cette entente avec ces  
21 autres fournisseurs?

22 R. Absolument.

23 Q. [109] Maintenant, je comprends de l'entente, et ma  
24 consœur m'arrêtera si elle sent que je m'avance,  
25 j'essaie d'utiliser la copie caviardée pour nous

1 éviter un huis clos, vous avez convenu de faire, et  
2 je vais référer au paragraphe F) de la page 2 dans  
3 les attendus :

4 Le Regroupement et Hydro-Québec  
5 souhaitent collaborer afin de trouver  
6 des solutions aux problèmes éventuels  
7 de brouillage qui pourraient survenir  
8 suite au déploiement des compteurs de  
9 nouvelle génération et des équipements  
10 de télécommunication y afférents et  
11 qu'il y a lieu de conclure la présente  
12 entente.

13 Alors, je note « problèmes éventuels de  
14 brouillage ». Je suis consciente que, pour le  
15 moment, il n'y a pas encore eu de problèmes.

16 Correct?

17 R. On n'a encore aucun cas, non.

18 Q. [110] Puisque les compteurs ne sont pas encore  
19 installés dans ces zones-là, entre autres?

20 R. En grande majorité, oui.

21 (10 h 23)

22 Q. [111] Maintenant je comprends que vous vous êtes  
23 entendus pour contribuer un montant X à une étude  
24 qui va voir, à mesure que les compteurs sont  
25 installés, s'il y a des problèmes et comment les

1 régler. C'est correct?

2 M. RENAUD GRAVELINE :

3 R. On a, dans le fond on a convenu d'un partage des  
4 coûts avec les fournisseurs d'accès Internet, oui.

5 Q. [112] Ce que je cherche à savoir c'est si les coûts  
6 qui ont été convenus sont déjà inclus dans le  
7 projet LAD parce qu'il y avait des coûts pour les  
8 règlements d'interférence qui étaient déjà prévus  
9 ou si ce sont des coûts qui s'ajoutent?

10 R. Les... lorsqu'on déploie les équipements de  
11 télécommunication il y a toujours une étape  
12 préalable qui porte justement sur... Donc il y a  
13 une étape préalable qui est réalisée par l'équipe,  
14 justement, de mon confrère monsieur Parent, qui  
15 consiste justement à aller sur place, puis à faire  
16 des vérifications avant de bien situer les  
17 équipements de télécom. Donc il y a une étape qui  
18 vérifie si, effectivement, nos équipements  
19 subissent de l'interférence ou pas. Et ce travail-  
20 là avec Canwisp va s'intégrer à l'intérieur de  
21 cette étape-là. Et s'il y a des coûts  
22 supplémentaires, bien on a toujours les  
23 contingences qui sont justement prévues pour  
24 couvrir ce genre de situation.

25 Q. [113] Alors c'était ma question en suivi. S'il

1 devait y avoir, en poursuite de cette entente, des  
2 coûts supplémentaires pour régler une  
3 problématique, s'il y en a une, ce sera en surplus.

4 R. Ce sera couvert par la contingence. Donc on  
5 n'annonce pas qu'il y aura un dépassement des  
6 coûts, ce sera couvert par la contingence. Et je  
7 vous ra... je rappelle ce que mon confrère,  
8 monsieur Parent, disait tantôt : on a un million  
9 trois cent quarante mille (1,340 M) compteurs  
10 d'installés et il n'y a aucun cas qui nous a été  
11 rapporté à ce jour.

12 Q. [114] Et ma dernière question là-dessus : vous  
13 allez aviser la Régie des résultats que va donner  
14 l'étude que vous prévoyez faire? Dans les suivis  
15 trimestriels ou autrement, mais...

16 Me FRANÇOIS G. HÉBERT :

17 R. Si la Régie le souhaite, ça nous fera plaisir de le  
18 faire, Madame la Présidente.

19 Q. [115] O.K. Et s'il y a des coûts spécifiques qui  
20 s'ajoutent à cause de ces problèmes d'interférence,  
21 vous allez également nous en... en aviser la Régie  
22 si la Régie le désire.

23 R. Oui, ils sont couverts par la contingence qu'on  
24 évoquait il y a quelques minutes.

25 Q. [116] Oui, oui, mais c'est parce qu'une contingence



1 à un moment donné on y met des coûts, on y met des  
2 coûts, puis on finit par peut-être ne plus en avoir  
3 assez, pour qu'on sache où on s'en va.

4 R. Si la Régie le souhaite, nous le ferons, mais  
5 rappelons qu'on a quand même treize point un  
6 millions (13,1 M\$) d'économies à date, là. Mais si  
7 la Régie, Madame la Présidente, le souhaite, on  
8 pourra les identifier spécifiquement, au-delà de la  
9 contingence évidemment.

10 Q. [117] Oui, parce que là je vais vous référer à HQD-  
11 2, Document 1, page 13, réponse à la demande numéro  
12 1 de la Régie dans le bas de votre réponse vous  
13 aviez indiqué : « Les coûts associés à la  
14 résolution de possibles problèmes d'interférence  
15 sont inclus dans les frais de conception de la  
16 topologie du réseau. »

17 M. DENIS PARENT :

18 R. Oui, c'est pour vous rassurer un peu. Nous, dès que  
19 la topologie est déposée dans notre processus  
20 normal on va sur le terrain pour voir un peu les  
21 endroits qui sont souhaités et on fait de la mesure  
22 déjà pour regarder est-ce qu'il y a beaucoup, un  
23 gros niveau d'activité au niveau de la bande de  
24 fréquence qu'on utilise. Si on sait d'avance où  
25 est-ce que les gens utilisent le neuf cent

1 mégahertz (900 MHz) pour de l'Internet, bien on va  
2 pouvoir tout de suite, dans notre processus normal,  
3 favoriser à ne pas se mettre très près et essayer  
4 d'éviter le plus possible de situations où est-ce  
5 qu'il faudrait faire des changements. Donc c'est  
6 pour ça que je vous dis déjà dans notre processus  
7 actuel on fait juste être plus vigilant et  
8 probablement qu'on va éviter beaucoup de problèmes.

9 Q. [118] Merci.

10 (10 h 28)

11 Me HÉLÈNE SICARD :

12 Q. [119] Maintenant, à la page suivante, je vais vous  
13 amener à HQD-2, Document 1, page 15, et je vais  
14 référer à la réponse dans le bas de la page, et ça  
15 a été traité hier en partie dans votre  
16 présentation, la subtilisation d'énergie.

17 Je comprends que dans vos mises en  
18 conformité, là, quand vous voyez qu'il y a  
19 subtilisation ou qu'il y a une possibilité de  
20 subtilisation, c'est un mot difficile pour moi  
21 aujourd'hui, vous arrêtez et vous ne faites rien?

22 Mme JOHANNE BABIN :

23 R. Effectivement, Madame la Présidente, quand on voit  
24 un cas potentiel de subtilisation, on ne touche à  
25 rien puis on rapporte le cas.

1 Q. [120] Oui. À date, dans vos rapports de cas, est-ce  
2 qu'il y a eu des évaluations des sommes ou de  
3 l'énergie qui a été subtilisée, et je m'en vais, je  
4 vais vous dire tout de suite où je m'en vais, là,  
5 c'est, on est intéressés à savoir si des sommes ont  
6 été perçues par Hydro-Québec suite à la découverte  
7 d'installations où il pourrait y avoir de la  
8 subtilisation et si vous comptabilisez les montants  
9 récupérés face à la subtilisation quelque part  
10 qu'on puisse les rattacher aux bénéfices du projet?  
11 Parce que c'est une amorce de bénéfices, là, puis  
12 on verra pour le...

13 M. RENAUD GRAVELINE :

14 R. Oui, effectivement, il y a eu des cas, il y a eu un  
15 certain nombre de cas, on en parlait, je crois au  
16 dessus de deux cent trente (230), deux cent  
17 soixante (260), environ, de cas qui se sont avérés.  
18 On l'a donné dans un document, dans le suivi  
19 trimestriel, je crois qu'on l'avait.

20 Q. [121] Oui, vous avez donné le nombre de cas mais on  
21 n'a pas les montants réclamés et les montants  
22 possiblement perçus, là, parce que je comprends  
23 qu'on peut réclamer mais on ne perçoit pas tout le  
24 temps, mais là, qu'on voit, là, une proportion...  
25 je vais vous laisser finir votre réponse...

1 R. Les cas, les cas qui ont été détectés à ce jour,  
2 c'est des cas, naturellement, dès, comme madame  
3 Babin disait, dès qu'on détecte les cas, on  
4 transfère ça à nos équipes de subtilisation et ce  
5 sont eux qui traitent ces cas-là de façon, et qui  
6 font toutes les analyses. Donc la plupart de ces  
7 cas-là, c'est-à-dire, ils ont constaté que,  
8 effectivement, il y avait eu subtilisation.

9 Q. [122] Volontaire, par le client, il faut... ou s'il  
10 peut y avoir de la subtilisation de façon  
11 involontaire?

12 R. Je ne le sais pas et c'est pour ça qu'on transfère  
13 ça aux équipes de subtilisation, ce sont eux qui  
14 font l'enquête, nos équipes de Sécurité  
15 industrielle, ce sont eux qui font l'enquête. Donc  
16 les conclusions, moi, je ne les vois pas.

17 Q. [123] Ils ne vous font pas rapport après, les  
18 résultats...

19 R. Non, c'est confidentiel, c'est confidentiel.

20 Q. [124] O.K. Est-ce qu'ils vous font un rapport,  
21 globalement de façon trimestrielle ou autrement,  
22 des sommes qui ont pu être perçues?

23 R. Non.

24 Q. [125] Et pourquoi ce n'est pas fait?

25 R. Parce que c'est quelque chose, comme je vous

1           disais, qui est confidentiel, chaque cas est  
2           vraiment traité de façon confidentielle.

3       Q. [126] Mais est-ce que vous ne pensez pas que pour  
4           le déploiement de votre projet et les bénéfiques  
5           pour la clientèle, l'avantage financier qui peut  
6           découler de la découverte de subtilisation...

7       R. L'avantage...

8       Q. [127] ... devrait être comptabilisé quelque part  
9           pour vous?

10      R. L'avantage, il est là, le dossier va être traité.  
11       Le revenu qui est supplémentaire, ou les pénalités  
12       qui vont être facturées vont être comptabilisées,  
13       vont être facturées aux clients, donc l'avantage,  
14       il va être là, il va être concret. Donc le bénéfice  
15       pour les clients, il va être là.

16      Q. [128] O.K., mais est-ce qu'on va le retrouver  
17       quelque part dans vos, dans les rapports, par  
18       exemple, de suivi du projet que vous donnez à la  
19       Régie ou on...

20      R. Pas dans le projet, non.

21      Q. [129] On va le retrouver où?

22      R. C'est, comme je vous dis, c'est noyé dans les  
23       revenus, c'est ailleurs, c'est confidentiel.

24      Q. [130] C'est noyé dans les pertes, subtilisation,  
25       recouvrement, c'est... où on va pouvoir...

1 R. Bien, c'est-à-dire, on... là, on parle, vous parlez  
2 de pertes, moi, je parle de, quand on découvre un  
3 cas de subtilisation, on facture la consommation du  
4 client avec une certaine pénalité.

5 Q. [131] Hum-hum.

6 R. Donc on parle ici de pénalité, et c'est ça qui est  
7 facturé par nos gens de Sécurité industrielle dans  
8 un système qui est complètement distinct.

9 Me HÉLÈNE SICARD :

10 O.K. Donnez-moi trois minutes, Madame la  
11 Présidente, là... O.K.

12 Q. [132] Vous nous avez dit hier, en témoignage, que  
13 vous avez mis des annonces dans quarante-deux (42)  
14 hebdos pour annoncer le déploiement de la phase 2,  
15 entre autres, qu'il y a des rencontres avec les  
16 élus puis que vous répondez à différentes demandes  
17 de leur part, est-ce qu'il y avait des, est-ce  
18 qu'il y a des coûts inclus déjà dans le projet pour  
19 faire ces choses-là ou si c'est des coûts  
20 supplémentaires de faire ces annonces qui se sont  
21 ajoutées?

22 R. Non, ce sont des coûts qui étaient là, Madame la  
23 Présidente, donc des coûts, tous les coûts de  
24 communication étaient déjà prévus dans le projet.

25 Q. [133] Et c'est dans vos budgets de mettre les

1 annonces dans quarante-deux (42) hebdos.

2 R. Oui, effectivement. Je veux juste rectifier un  
3 élément.

4 Q. [134] Oui.

5 R. Vous avez parlé d'annonces pour la phase 2, on a  
6 fait des annonces générales sur le projet pour  
7 demander aux clients, s'ils ont des interrogations,  
8 des préoccupations, ils ont un numéro puis ils  
9 peuvent avoir des réponses à ce numéro-là. On ne  
10 parlait pas spécifiquement de la phase 2.

11 Q. [135] O.K. Je voudrais maintenant vous amener à...

12 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

13 Si je peux juste intervenir?

14 Me HÉLÈNE SICARD :

15 Oui.

16 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

17 Si vous en avez pour encore quelque temps, on m'a  
18 fait signe qu'il y en a certains qui aimeraient  
19 bien avoir la pause-santé du matin.

20 Me HÉLÈNE SICARD :

21 Écoutez, je n'en ai vraiment plus pour longtemps  
22 mais je n'ai pas de problème à ce qu'on prenne  
23 quelques minutes puis que je continue...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Il y a des choses qu'on ne peut pas retenir...

1 Me MARIE-JOS EE HOGUE :

2 C'est  a.

3 LA PR ESIDENTE :

4 ... donc on va prendre une petite pause-sant e...

5 Me H EL ENE SICARD :

6 Je suis tr es sympathique   cette probl ematique.

7 LA PR ESIDENTE :

8 ... qu'on ne peut pas toujours retenir, disons.

9 Alors on va prendre une petite pause-sant e,  
10 jusqu' , bon,  coutez, onze heures moins dix, c'est  
11 suffisant, quinze minutes,  a convient... bon,  
12 c'est le temps d'une cigarette, Ma tre Sicard.

13 Me H EL ENE SICARD :

14 Non, l a, je pense que...

15 LA PR ESIDENTE :

16 Non?

17 Me H EL ENE SICARD :

18 ... je n'ai pas, je n'ose pas quitter quand...

19 PAUSE

20 (10 h 54)

21 Me H EL ENE SICARD :

22 Rebonjour.

23 LA PR ESIDENTE :

24 Bonjour. Tout le monde a les yeux clairs!

25



1 Me HÉLÈNE SICARD :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Bon, voilà!

5 Me HÉLÈNE SICARD :

6 Un des témoins m'a indiqué, bien ma consœur m'a  
7 indiqué qu'un de ses témoins, là, avait une réponse  
8 à m'offrir au niveau des interférences et du  
9 « Projet Heure juste ». Alors je vais juste... Ça  
10 évitera un engagement lui demander de s'exprimer.

11 M. DENIS PARENT :

12 R. Alors ce qu'on m'a rapporté pour le « Projet Heure  
13 juste », là, où est-ce qu'il y a trois mille (3000)  
14 compteurs qui avaient été déployés AMI, il y a eu  
15 un cas d'interférence, c'était un haut-parleur sans  
16 fil.

17 Q. [136] Et savez-vous comment ça s'est réglé?

18 R. Ce qu'on a fait c'est qu'on a acquis ce système-là  
19 pour l'expertiser. On voulait comprendre le  
20 phénomène. Donc, c'est là qu'on a vu que c'était  
21 une vieille technologie et que les nouvelles  
22 technologies qui arrivaient sur le marché ne  
23 présentaient pas ces cas d'interférence-là, ce qui  
24 nous a rassurés.

25 Q. [137] Quand vous nous dites, juste par curiosité,

1           là, pour bien comprendre, « vieilles technologies »  
2           de nos jours ça peut être un an comme ça peut être  
3           dix (10) ans. Les technologies changent très vite.  
4           Ça avait quel âge?

5           R. Je n'ai pas le dossier devant moi, mais c'est  
6           sûrement quelque chose qui avait une dizaine  
7           d'années, là.

8           Q. [138] Une dizaine d'années. C'est bon, O.K..  
9           Maintenant pendant qu'on est là-dessus, vous nous  
10          aviez également mentionné hier qu'un autre cas que  
11          vous avez vu c'était au niveau d'un détecteur de  
12          mouvements pour des lumières qui s'allument.  
13          L'avez-vous analysé lui aussi pour comprendre?

14          R. Oui. Quand on a des cas d'interférence, nous, de  
15          notre côté on regarde c'était quelle marque,  
16          c'était comment. Ça peut même arriver qu'on aille  
17          faire des visites chez le client pour voir c'était  
18          quoi le problème. Un, pour confirmer que c'est  
19          vraiment un problème d'interférence.

20                        Et puis là, on a fait l'analyse de ces  
21          détecteurs-là, c'est une marque en particulier qui  
22          est plus sensible. Mais il y a des solutions.  
23          Souvent, bon, il y a des marques qu'il n'y a aucun  
24          problème. Il y en a qui sont ajustables sur  
25          l'intensité, Donc, ça, en réglant ça vous pouvez

1 arrêter l'interférence, sinon c'est de le déplacer  
2 de quelques pieds et ça va résoudre également.  
3 Mais, en général, c'est arrivé, là, pour les cas,  
4 c'est vraiment les détecteurs infrarouge qui sont  
5 situés à l'extérieur des maisons dont l'emplacement  
6 a été mis près du compteur.

7 Q. [139] O.K. Donc, les cas d'interférence, appelons-  
8 les « domiciliaires », pour appareils à domicile  
9 plutôt que pour les communications de l'entente  
10 dont on parlait tantôt, ce que vous avez constaté à  
11 date, c'est ce que je comprends, c'est que ça se  
12 règle par un déplacement de quelques pieds des  
13 appareils, à date?

14 R. C'est sûr que plus vous êtes loin de la source,  
15 moins vous avez d'interférence. Ça fait que ça  
16 c'est dans tous les problèmes, c'est dans tous les  
17 manuels quand vous avez de la distorsion dans un  
18 système sans fil.

19 Q. [140] O.K. Avez-vous testé des appareils, entre  
20 autres dans la preuve de UC on a déposé un extrait  
21 d'un manuel pour un appareil médical, c'est un  
22 appareil pour l'apnée du sommeil ce qu'on a mis qui  
23 indique qu'il y a des interférences possibles et de  
24 mettre, de maintenir, là, certaines distances et  
25 certains paramètres. Avez-vous testé certains

1           appareils médicaux qu'on peut peut-être rencontrer  
2           de façon plus courante pour voir s'il y a des  
3           interférences?

4           R. Le seul appareil il y a les « pacemaker », ça on a  
5           fait avec, on a fait des essais, c'est Medtronic  
6           qui est le plus répandu, et il n'y a aucune  
7           interférence possible entre le système.

8           Q. [141] Mais pour les autres appareils vous n'avez  
9           pas... vous n'avez pas fait de tests?

10          R. Normalement, sur des types d'appareils comme ceux-  
11          là, toutes les précautions sont prises par les  
12          manufacturiers de respecter et de s'immuniser  
13          contre tous types d'interférences, surtout si vous  
14          utilisez une fréquence publique. Donc, à ma  
15          connaissance, il n'y a pas eu de cas. Je me  
16          souviens que dans le pilote on nous avait amené des  
17          prothèses auditives, et caetera. Ça n'avait aucun  
18          rapport, il n'y avait même pas de radiofréquences  
19          dans ces appareils-là, c'était des défauts.  
20          Donc, à ma connaissance, il n'y a aucun problème.

21          Q. [142] Je vous remercie. Maintenant on retourne à  
22          cette page 8 de votre présentation qui est HQD-4,  
23          Document 1. Et en référence, on va regarder donc à  
24          cette page, première section, vous nous dites il y  
25          a six point six millions (6,6 M\$) défavorable pour

1 les frais d'emprunt à capitaliser.  
2 Donc, ça a coûté six point six millions (6,6 M\$) de  
3 plus en frais d'emprunt à capitaliser. Puis à la  
4 page 23, vous nous donnez les frais d'emprunt à  
5 capitaliser pour deux mille quatorze (2014) à deux  
6 mille dix-huit (2018). Et je vous fais vous  
7 promener, là. J'aimerais comprendre parce que pour  
8 phase 1 LAD il y a eu, les frais d'emprunt à  
9 capitaliser sont passés à huit point neuf (8,9)  
10 donc six point six (6,6) de plus, c'est bien ça?  
11 Vous me faites oui de la tête, c'est parce que le  
12 micro ne le prend pas, il faut me dire oui.

13 M. RENAUD GRAVELINE :

14 R. Je ne pensais pas que la question était terminée.  
15 Oui.

16 Q. [143] C'est bien ça? Donc on est passé à huit point  
17 neuf (8,9), six point six (6,6), ce qui est quand  
18 même une grosse augmentation.

19 R. Oui, effectivement. Vous avez maintenu, pour les  
20 coûts de phase 2 et 3, frais d'emprunt à  
21 capitaliser, des coûts relativement bas par rapport  
22 à ce que vous a coûté en phase 1, si je les  
23 regarde, vous avez maintenu un point quatre (1,4)  
24 en deux mille quatorze (2014), zéro point six (0,6)  
25 en deux mille quinze (2015), zéro point deux (0,2)

1 en deux mille seize (2016), zéro point deux (0,2)  
2 deux mille dix-sept (2017). Pouvez-vous m'expliquer  
3 pourquoi vous n'avez pas réajusté les frais  
4 d'emprunt à capitaliser considérant l'importante  
5 augmentation qu'ils ont connu en phase 1.

6 R. O.K. Dans le fond, c'est une question purement  
7 comptable. Dans le fond, ce qu'on avait comme type  
8 de dépense à la phase 1, il y avait deux types de  
9 dépense, il y avait, exemple, toute  
10 l'infrastructure technologique où là, avant de  
11 faire une mise en service, on construit, exemple,  
12 le frontal d'acquisition, on construit le MDMS et  
13 quand ça c'est terminé, c'est-à-dire tout le temps  
14 où on construit cet équipement-là, il y a des frais  
15 d'intérêts qui sont imputés à ces coûts-là. Ça fait  
16 qu'on construit, on accumule, on accumule puis à un  
17 moment donné on fait une mise en service. Les mises  
18 en service ont été faites, justement, à la fin de  
19 l'année deux mille treize (2013).

20 Pour les compteurs, c'est l'inverse. Un  
21 compteur, dès qu'on installe un compteur, il est  
22 fonctionnel, il est mis en service. Donc pour un  
23 compteur, il n'y a pratiquement pas de, en fait, il  
24 n'y a pas de frais d'emprunt capitalisés pour un  
25 compteur et, comme on disait hier, dans la phase 2,

1 on a pratiquement juste de l'installation de  
2 compteurs avec quelques autres dépenses, des frais  
3 afférents qu'on appelle. Donc c'est la raison pour  
4 laquelle, effectivement, phase 2, il y a moins de  
5 frais d'emprunt capitalisés. Tout est...

6 Q. [144] Donc vous êtes confiants avec vos chiffres?

7 R. Oui. Parce que tout est mis en service au fur et à  
8 mesure donc il n'y a pas de frais qui se cumulent  
9 sur les coûts.

10 Q. [145] O.K. Alors deux autres petites questions de  
11 clarification. Les photos que nous avons tout à  
12 l'heure, c'est des cas où les compteurs ne sont pas  
13 conformes. Avez-vous également pris des photos pour  
14 les cas où les gens ont volontairement bloqué  
15 l'accès au compteur? Est-ce qu'il y en a? Et avez-  
16 vous pris des photos de ces cas-là.

17 Mme JOHANNE BABIN :

18 R. Bien dans une que je vous ai... Montre-nous donc  
19 les, Nadia... Bien, là, vous avez avec la rampe, ça  
20 en est un. On voit que c'est une rampe récente puis  
21 on voit le patio qui a été fait qui bloque le  
22 compteur.

23 Q. [146] O.K. Mais avez-vous rencontré des compteurs  
24 qui ont été bloqués, par exemple, parce que les  
25 gens ne veulent pas que vous procédiez au

1           remplacement de leur compteur.

2           R. Qu'est-ce que vous voulez dire? Pouvez-vous le dire  
3           clairement? Qu'est-ce que vous voulez dire par  
4           bloquer?

5           Q. [147] Bien o u l'acc es au compteur vous est rendu  
6           impossible.

7           R. Oui, Madame la Pr esidente.

8           Q. [148] Et vous constatez que c'est quelqu'un qui  
9           vient, par exemple, je ne sais pas moi, d'installer  
10          une planche de « plywood » pour ne pas que vous  
11          puissiez... Avez-vous rencontr e des cas comme  a?

12          R. Oui, Madame la Pr esidente, on en a rencontr e. On en  
13          a chang e quelques uns et quand j'ai re u les photos  
14          j'ai demand e   mes installateurs d'arr eter parce  
15          que j'ai vu des clients qui avaient cadenass e du  
16          mat eriel dans les embases donc ils ont perc e les  
17          embases et, l a, je trouvais  a dangereux pour mes  
18          installateurs.  a fait qu'on va regarder ce qu'on  
19          va faire avec les cas parce que moi je dois les  
20          changer, ils doivent me donner acc es. On ne les a  
21          pas trait es en totalit e mais moi j'ai arr et e parce  
22          que je trouvais que c' etait dangereux.

23          Q. [149] Mais vous avez  galement photographi e ces  
24          cas-l a?

25          R. Oui, je dois avoir des photos.



1 Q. [150] O.K. En avez-vous plusieurs?

2 R. Je ne pourrais pas vous dire, il faudrait qu'on  
3 passe cas par cas tous les dossiers des  
4 installations qu'on n'a pas faites. Je ne le sais  
5 pas.

6 Q. [151] Et avez-vous corrélé ces installations avec  
7 des plaintes ou des refus que les gens vous ont  
8 envoyés?

9 R. Non, je n'ai pas fait ça.

10 Q. [152] O.K. Et dernière petite question, Madame la  
11 Présidente, et je vais l'adresser à monsieur  
12 Hébert. Et je suis consciente de déborder un petit  
13 peu mais c'est important pour nos clients. Monsieur  
14 Hébert, dans le cadre du dossier 3854 vous nous  
15 avez annoncé que nous aurions un dossier de  
16 modification à l'option de retrait qui serait  
17 déposé quelque part en février. Nous sommes  
18 maintenant en avril. Quand pensez-vous déposer ce  
19 dossier?

20 M. FRANÇOIS G. HÉBERT :

21 R. Regardez, Maître, c'est une bonne question. Nous  
22 avons déposé le dernier rapport trimestriel avant  
23 hier je pense. On est à finaliser l'analyse de  
24 l'ensemble des coûts, notamment des coûts de  
25 l'option de retrait, et le dossier, on avisera la

1 Régie mais ça sera sous peu.

2 Q. [153] Maintenant, dans sa décision la Régie n'a pas  
3 suspendu l'obligation de paiement, c'est-à-dire  
4 elle ne s'est pas prononcée sur la rétroactivité du  
5 nouveau coût qui pourrait être à votre demande.  
6 Allez-vous demander la rétroactivité ou je  
7 m'avance?

8 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

9 Bien, là, je pense qu'on s'avance trop.

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 O.K. Je vous remercie de votre patience tout le  
12 monde. J'ai terminé.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci Maître Sicard. Alors on va quand même tenter  
15 de rappeler à tous les intervenants qu'un certain  
16 temps a été estimé pour la présentation de la  
17 preuve. Peut-être sera-t-il plus facile de s'y  
18 conformer ou d'être le plus proche possible au  
19 niveau de la preuve. Alors merci Maître Sicard,  
20 vous avez fini, non?

21 Me HÉLÈNE SICARD :

22 Ce qui me rappelle que je dois vous signaler que  
23 mes témoins m'ont indiqué que si notre preuve  
24 devait être reportée à lundi, ils ne seraient pas  
25 disponibles alors on espère que vous puissiez nous

1 accommoder et... Pour le moment, nous sommes prévus  
2 vendredi matin mais, là, j'ai regardé le calendrier  
3 ce matin et on m'a demandé de vous faire part de  
4 cette problématique. Donc on demandera à la Régie,  
5 je vais voir avec d'autres intervenants,  
6 possiblement, mais de nous accommoder qu'on puisse  
7 vraiment passer demain.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 C'est bien. Alors...

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 Je vous remercie.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 ... il est bien certain que tout le monde demande,  
14 la Régie prend en note la collaboration qui va être  
15 donnée par tout le monde alors nous avons vendredi  
16 après-midi, tout l'après-midi pour nous alors,  
17 habituellement, on serait bon jusqu'à trois heures  
18 (15 h 00), trois heures et quart (15 h 15) donc je  
19 ne crois pas qu'il y ait de problème dans ça. Je ne  
20 voudrais pas devenir beaucoup plus sévère dans le,  
21 sortir la baguette pour le respect du temps. Les  
22 audiences ce sont les opportunités qu'on a  
23 d'évaluer les dossiers, de pouvoir les questionner  
24 et de les analyser correctement donc il n'y a pas à  
25 lésiner sur le temps qu'on prend mais ce n'est pas

1 une raison pour le gaspiller non plus. C'est une  
2 ressource rare, plutôt rare, et plus on vieillit,  
3 plus elle est rare. Alors nous en sommes, avant de  
4 procéder au début des preuves des intervenants, aux  
5 questions de la Régie. Avons-nous des questions?

6 (11 h 08)

7 INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE BARRIAULT :

8 Q. [154] Oui, Hélène Barriault pour la Régie. Au sujet  
9 du suivi des coûts de la phase 1, je vais référer à  
10 la pièce B-0013, c'est HQD-1, Document 3. Je vais  
11 vous amener à la page 9.

12 M. FRANÇOIS G. HÉBERT :

13 R. À quelle page, pardon, Maître Barriault?

14 Q. [155] Page 9.

15 R. Merci.

16 Q. [156] On y retrouve le tableau 2 intitulé « Coûts  
17 totaux prévus de la phase 1 du projet LAD ». À la  
18 ligne « relocalisation des ressources » il est  
19 indiqué des coûts de relocalisation prévus de sept  
20 virgule un millions (7,1 M\$), c'est ce qui était  
21 dans la colonne R-3770-2011. Finalement, le  
22 Distributeur prévoit désormais un coût nul à la  
23 colonne « Total prévu » de ce même tableau.

24 Hier monsieur Abiad nous a dit dans son  
25 témoignage, si vous voulez vous y référer c'est à

1 la page 33 des notes sténographiques, vous avez dit  
2 que les gens qui étaient visés par cette enveloppe  
3 de sept virgule un millions (7,1 M\$) étaient partis  
4 à la retraite. Mais j'aimerais savoir le sept  
5 virgule un millions (7,1 M\$) est... c'était le coût  
6 de relocalisation pour combien de ressources  
7 permanentes?

8 M. GEORGES ABIAD

9 R. Je pourrais vous le sortir en détail, j'ai pas  
10 vraiment le détail exact, là, mais je sais c'était  
11 pour les postes qui étaient occupés par des  
12 employés permanents. Donc, Madame la Présidente, ce  
13 que je peux faire je peux retourner sur la  
14 composition de sept point un millions (7,1 M\$) et  
15 on prend un engagement d'y répondre donc à ce  
16 moment-là.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 C'est bien, alors nous en sommes à l'engagement  
19 numéro 8.

20 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

21 Engagement numéro 8, le coût de relocalisation  
22 prévu de sept virgule un millions (7,1 M\$)  
23 représentait combien de ressources permanentes.

24

25 E-8 (HQD) : Spécifier le coût de relocalisation

1                                   prévu de 7,1 M\$ représentait combien  
2                                   de ressources permanentes (demandé par  
3                                   la Régie)  
4

5    Q. [157] Maintenant je vais vous amener à la  
6           présentation PowerPoint qu'on peut voir à la page  
7           9. Il est indiqué : vingt-neuf (29) postes abolis  
8           en recouvrement. J'aimerais savoir le type de  
9           poste, le type de fonction qui était occupé par ces  
10          employés-là est-ce que c'étaient ceux qui faisaient  
11          le terrain pour, manuellement, brancher et  
12          débrancher les clients?

13    R. En grande partie, oui. Je ne suis pas sûr si c'est  
14          seulement... parce qu'il y a aussi l'administratif  
15          en arrière de ça, alors... Je vous dirais que le  
16          grand nombre c'est... ce sont des agents de  
17          recouvrement.

18    Q. [158] Puis hier vous avez... vous nous avez indiqué  
19          que depuis le premier (1<sup>e</sup>) avril vous n'aviez pas  
20          toujours... vous n'aviez pas encore procédé au  
21          débranchement des gens qui étaient au service  
22          recouvrement, là. Si ces postes-là ont été abolis  
23          c'est en prévision des interruptions à venir?

24    R. Exactement.

25    Q. [159] O.K. J'aimerais... dans les « bullets »

1 précédents, au vingt-neuf (29) postes abolis on les  
2 sépare en : départ à la retraite, mouvement de  
3 personnel, les postes non renouvelés ou... puis les  
4 postes comblés qui étaient autrefois par des  
5 employés temporaires. Est-ce que vous pourriez nous  
6 détailler ces vingt-neuf (29) postes selon ces...  
7 les quatre catégories?

8 R. On va prendre un engagement là-dessus. Si c'est  
9 possible on va vous le donner, oui.

10 Q. [160] Ce serait l'engagement numéro 9. Pour les  
11 vingt-neuf (29) postes abolis en recouvrement,  
12 veuillez détailler s'il s'agit de départs à la  
13 retraite, de mouvement de personnel, de postes non  
14 renouvelés ou des relocalisations de ressources  
15 permanentes. Puis donner le nombre par chacune de  
16 ces catégories.

17

18 E-9 (HQD) : Pour les 29 postes abolis en  
19 recouvrement, détailler s'il s'agit de  
20 départs à la retraite, de mouvement de  
21 personnel, de postes non renouvelés ou  
22 des relocalisations de ressources  
23 permanentes et donner le nombre par  
24 catégorie (demandé par la Régie)

25 (11 h 13)

1 Q. [161] À la même pièce... Non. Pardon. Au suivi du  
2 trente et un (31) mars deux mille quatorze (2014),  
3 qui a été déposé, la pièce B-0056, qui est HQD-1,  
4 Document 5, est-ce que vous l'avez en main?

5 Me FRANÇOIS G. HÉBERT :

6 R. Juste un instant, Maître. On va essayer de la  
7 récupérer.

8 Q. [162] À la page 11. C'est au sujet du tableau 3 qui  
9 a été également abordé par le GRAME hier dans son  
10 contre-interrogatoire. On aimerait s'assurer qu'on  
11 comprend bien les propos de monsieur Graveline, ses  
12 explications. Ce tableau représente les coûts réels  
13 du premier trimestre de deux mille quatorze (2014)  
14 et les coûts prévus des trimestres 2, 3 et 4. C'est  
15 ça?

16 M. RENAUD GRAVELINE :

17 R. Effectivement. C'est ça.

18 Q. [163] O.K. Pour la colonne où est-ce qu'on voit  
19 « prévu T2 à T4 », pour le trimestre 2, on voit, ça  
20 inclut les coûts d'achat et installation des  
21 compteurs et l'infrastructure technologique. Et  
22 pour les T3 et T4, on ne retrouverait plus les  
23 coûts d'achat et installation compteurs puisque le  
24 déploiement serait terminé en juin deux mille  
25 quatorze (2014). Donc, on retrouverait uniquement



1 les coûts d'infrastructure technologique?

2 R. Effectivement, vous avez le projet, dans le fond la  
3 partie d'en bas qui est la partie déploiement des  
4 compteurs. Vous avez les coûts du début du projet  
5 jusqu'en juin deux mille quatorze (2014). Pour la  
6 partie d'en haut, qui est l'infrastructure, les  
7 coûts se poursuivent jusqu'à la fin du projet, donc  
8 juin deux mille dix-huit (2018).

9 Q. [164] Juin deux mille dix-huit (2018). Est-ce que  
10 ça serait possible de nous présenter ce tableau-là  
11 en engagement en séparant la colonne « T2 à T4 » en  
12 prévu trimestre 2 et prévu trimestre 3 et 4?

13 R. Oui, effectivement. Oui.

14 Q. [165] Afin d'isoler à T2 les coûts d'achat et  
15 installation des compteurs.

16 R. Oui.

17 Q. [166] Ce serait l'engagement numéro 10 : Veuillez  
18 déposer un tableau similaire au tableau 3 de la  
19 page 11, pièce B-0056, séparant la colonne « prévu  
20 T2 à T4 » en colonne T2 et une colonne T3 et T4.

21

22 E-10 (HQD) : Déposer un tableau similaire au  
23 tableau 3 de la page 11, pièce B-0056,  
24 séparant la colonne « prévu T2 à T4 »  
25 en colonne T2 et une colonne T3 et T4

1 (demandé par la Régie)

2

3 Maintenant, on va revenir à votre présentation  
4 PowerPoint, la pièce B-0062, à la page 22 sur le  
5 graphique. On voit à la ligne bleue le total des  
6 compteurs qui sera installé. Donc tout le LAD,  
7 c'est trois millions sept cent quatre-vingt-seize  
8 mille (3,796 M). Je vais vous référer maintenant à  
9 une pièce qui avait été déposée par Hydro-Québec  
10 dans le dossier 3770. Je vais vous la transmettre  
11 pour que tout le monde ait la même information.

12 Il s'agit d'un extrait de la présentation  
13 du projet LAD qui a été faite dans le 3770. Si je  
14 vous amène à la page que je vous ai transmise, la  
15 page 57, on peut voir que, pour le scénario de  
16 référence IMA, vous aviez prévu trois millions huit  
17 cent vingt-cinq mille deux cent trente et un  
18 (3 825 231) compteurs. On aimerait comprendre la  
19 différence entre ce qui était prévu au 3770 et ce  
20 qui est maintenant présenté au 3863. On va coter,  
21 A-0021.

22

23 A-0021 : Extrait de la pièce HQD-1, Document 1  
24 (page 57) -Projet lecture à distance  
25 Phase 1- dans le dossier R-3770-2011

1

2 R. Le principal élément qui fait la différence, c'est  
3 que, dans le fond, dans le graphique que vous avez  
4 là, on n'a pas mis la croissance alors que quand on  
5 avait calculé les coûts du projet globalement...

6 Q. [167] O.K.

7 R. ... on avait inclus une croissance qui va se  
8 concrétiser au fur et à mesure qu'on va avancer  
9 dans le déploiement dans les régions. C'est là où  
10 on va constater quelle est la croissance.

11 Q. [168] Parfait.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Excusez, Maître Barriault, croissance de quoi, du  
14 nombre de nouveaux abonnements?

15 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

16 Oui.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Ce qui est déjà plus que ça, si je me rappelle la  
19 tarifaire. Ce ne serait pas, ce vingt-neuf mille  
20 (29 000) ou trente mille (30 000) de différence là  
21 ne viendrait pas plutôt des projets pilotes? Je ne  
22 sais pas, là. Expliquez-moi « croissance ». Je ne  
23 suis pas sûre que je saisis.

24 M. RENAUD GRAVELINE :

25 R. Il faut comprendre quand on parle de croissance, il

1        faut voir que quand on a produit ce tableau-là, on  
2        avait déjà dans les endroits où on a déjà déployé,  
3        on a déjà la croissance qui est incluse, dans les  
4        endroits où il nous reste à déployer. Donc, c'est  
5        une partie de la croissance des prochaines années  
6        dans les zones où on n'a pas déployé. Donc,  
7        effectivement, si vous faites un calcul global avec  
8        l'ensemble de la croissance par année et vous  
9        comparez à ça, vous n'arriverez pas au même  
10       chiffre, parce qu'il y a une grosse partie de la  
11       croissance qui est déjà concrétisée avant le  
12       déploiement de la Phase 1, dans le cadre du  
13       déploiement de la Phase 1. Étant donné qu'on est  
14       rendu à un million trois cent quarante mille  
15       (1,340 M) et que, dans les zones où on a déployé  
16       déjà, c'est là où elle est la plus grosse  
17       croissance.

18       (11 h 20)

19       LA PRÉSIDENTE :

20       Je m'excuse, là, je ne vous saisis vraiment pas. Ce  
21       n'est pas parce qu'il est tard. Dans le tableau  
22       B-1, la volumétrie des compteurs dans le 3770,  
23       dossier auquel je n'ai pas participé, on évaluait à  
24       trois millions huit cent vingt-cinq mille  
25       (3,825 M), hein, le nombre de compteurs. Dans votre

1 graphique ici, ou on aurait pu prendre un tableau  
2 qui vient d'ailleurs, on prévoit qu'au total il y  
3 aura trois millions sept cent quatre-vingt-seize  
4 mille (3,796 M) compteurs. C'est-tu ça? Oui. Je ne  
5 suis pas bonne dans les décimales. Il faut faire  
6 attention. Alors trois millions sept cent quatre-  
7 vingt-seize mille (3,796 M).

8           Quand je regarde ça, il m'en manque.  
9 Aujourd'hui, là, il manque à peu près trente mille  
10 (30 000) compteurs, de façon plus précise vingt-  
11 neuf mille deux cent trente et un (29 231)  
12 compteurs. Quand il me manque quelque chose, j'ai  
13 de la misère, mon cerveau n'associe pas ça à de la  
14 croissance quand j'en ai moins que ce qui était  
15 prévu. C'est pour ça, je vous dis, moi, je ne vous  
16 comprends pas du tout c'est quoi la croissance.

17           Cette différence-là vient-elle de compteurs  
18 qui étaient dans les projets pilotes au début puis  
19 qu'on n'a pas comptés, qui ne sont plus là? C'est  
20 uniquement ça qu'on tente de déterminer. C'est quoi  
21 cette petite différence. Je comprends, trente mille  
22 (30 000) sur trois millions quelque, ce n'est pas  
23 beaucoup. Mais est-ce qu'on peut l'expliquer?

24 M. RENAUD GRAVELINE :

25 R. Comme je vous dis, jusqu'à ce jour, on a déployé un

1 million trois cent quarante (1,340 M). Donc, ça  
2 inclut les endroits où il y a eu de la croissance  
3 de la clientèle dans les zones où on a déployé. Ce  
4 qu'on a prévu pour le reste du déploiement, c'est  
5 le nombre de compteurs qu'il nous reste  
6 aujourd'hui, c'est-à-dire la clientèle qui est  
7 présente aujourd'hui. Donc, c'est ce qu'on a mis  
8 dans les prévisions. Au fur et à mesure qu'on va  
9 avancer quand on va arriver, exemple, dans un  
10 territoire dans un an, certaines municipalités, il  
11 va y avoir eu de la croissance. Donc, il va  
12 s'ajouter au chiffre qui est là. Donc, dans les  
13 prévisions ce qu'on a, c'est vraiment les chiffres  
14 des clients qui sont là aujourd'hui. Quand je vais  
15 arriver dans un an dans une ville où j'ai prévu,  
16 exemple, cent vingt mille (120 000) compteurs, il  
17 va s'être rajouté des clients. Donc, dans les  
18 faits, ça ne sera peut-être pas cent vingt mille  
19 (120 000), ça va peut-être être cent vingt et un  
20 mille (121 000) ou cent vingt mille cinq cents  
21 (120 500).

22

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci.

25 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

1 Q. [169] Maintenant, je vous réfère à la page 4 de  
2 votre présentation PowerPoint. Vous venez de le  
3 mentionner. Vous indiquez qu'au trente et un (31)  
4 mars deux mille quatorze (2014), il y avait plus de  
5 un million trois cent quarante mille (1,340 M)  
6 compteurs qui avaient été installés. Nous, on  
7 aimerait savoir le nombre de compteurs qui a été  
8 installé par la firme Capgemini et le nombre qui a  
9 été installé par Hydro-Québec à ce jour. Est-ce que  
10 c'est possible?

11 Mme JOHANNE BABIN :

12 R. Oui, il n'y a pas de problème. On va le prendre en  
13 engagement. On va vous sortir le chiffre.

14 Q. [170] Engagement numéro 11 : Du un million trois  
15 cent quarante mille (1,340 M) compteurs installés  
16 le trente et un (31) mars deux mille quatorze  
17 (2014), combien de ces compteurs ont été installés  
18 par les employés de Capgemini et combien par Hydro-  
19 Québec.

20

21 E-11 (HQD) : Indiquer, du 1,340 M compteurs  
22 installés au 31 mars 2014, combien de  
23 ces compteurs ont été installés par  
24 les employés de Capgemini et combien  
25 par Hydro-Québec (demandé par la

1 Régie)

2

3 Je vais vous référer maintenant à une autre pièce  
4 qui était déposée au 3770, encore une fois dans la  
5 présentation du projet LAD (HQD-1, Document 1). Ce  
6 serait la pièce A-0022.

7

8 A-0022 : Extrait de la pièce HQD-1, Document 1  
9 (page 30) - Projet lecture à distance  
10 Phase 1- dans le dossier R-3770-2011

11

12 Il est indiqué aux lignes 3 à 9 ce qui suit :

13 Pour soutenir un rythme d'installation  
14 élevé tout en ne mettant pas en péril  
15 ses opérations courantes, le  
16 Distributeur aura recours aux services  
17 d'un installateur externe qui aura  
18 pour rôle d'installer une proportion  
19 importante des compteurs de nouvelle  
20 génération, principalement ceux devant  
21 être installés chez les clients  
22 résidentiels. Ainsi, plus de 90 % des  
23 compteurs de la clientèle  
24 résidentielle des régions 1 et 2  
25 seront installés par les employés de





1 M. RENAUD GRAVELINE :

2 R. On va le regarder puis on va prendre un engagement  
3 à deux volets.

4 Q. [174] Pour Phase 1 et Phase 2.

5 R. C'est ça.

6 Q. [175] Ce serait l'engagement numéro 12 : Veuillez  
7 indiquer si votre prévision de quatre-vingt-dix  
8 pour cent (90 %) d'installations des CNG chez les  
9 clients résidentiels est toujours valable à ce jour  
10 pour la Phase 1; veuillez également indiquer si  
11 elle tient toujours pour la Phase 2. Sinon,  
12 veuillez indiquer le pourcentage, votre nouvelle  
13 prévision pour chacune des phases.

14

15 E-12 (HQD) : Indiquer si votre prévision de 90 %  
16 d'installations des CNG chez les  
17 clients résidentiels est toujours  
18 valable à ce jour pour la Phase 1;  
19 indiquer également si elle tient  
20 toujours pour la Phase 2. Sinon,  
21 indiquer votre nouvelle prévision pour  
22 chacune des phases (demandé par la  
23 Régie)

24

25 Maintenant, ma question va porter sur les gains

1 associés au projet LAD. Je vous réfère à la pièce  
2 B-0023, qui est HQD-2, Document 1. C'est les  
3 réponses du Distributeur à la demande de  
4 renseignements de la Régie.

5 (11 h 27)

6 Me FRANÇOIS G. HÉBERT :

7 R. Vous êtes à quelle page, Maître?

8 Q. [176] Page 9.

9 R. Merci.

10 Q. [177] Je vous réfère au tableau R-2.1 qui est  
11 intitulé « Gains associés au projet LAD (Version  
12 révisée) ». Est-ce que c'est possible pour le  
13 Distributeur de suivre annuellement les gains réels  
14 indirects du projet LAD?

15 R. Pouvez-vous préciser votre question quant à la  
16 notion de « gains indirects », s'il vous plaît?

17 Q. [178] Les informations qui se retrouvent au tableau  
18 R-2.1, donc la masse salariale et autres gains.

19 M. GEORGES ABIAD :

20 R. Vous voulez qu'on précise « autres gains »?

21 Q. [179] Non, non, non. Est-ce que c'est possible pour  
22 Hydro-Québec de suivre les gains réels associés à  
23 masse salariale et autres gains de façon  
24 annuellement, de façon annuelle?

25 R. Absolument, oui.

1 Q. [180] Est-ce que c'est possible de déposer un  
2 tableau mis à jour annuel dans les suivis  
3 trimestriels pour les gains réels et, le reste des  
4 années, les gains prévus?

5 R. O.K. Je comprends. Présentement, on dépose le  
6 nombre de postes abolis. Vous voulez également  
7 rajouter la masse salariale et les autres gains?

8 Q. [181] Bien, déposer un tableau similaire à R-2.1.

9 R. Oui, oui.

10 Q. [182] Dans lequel comme deux mille treize (2013)  
11 c'est du réel, deux mille quatorze (2014) on  
12 comprend que c'est le prévu.

13 R. Oui.

14 Q. [183] Mais dans le cadre des suivis trimestriels.

15 R. Dans la mesure où c'est possible sortir des  
16 chiffres sur une base trimestrielle en termes de  
17 dollars, il n'y a aucun problème. Mais au minimum,  
18 j'imagine à la fin de l'année ou le dernier va  
19 contenir les chiffres. Il n'y a pas de problème.

20 Q. [184] Oui, c'est ça.

21 R. Oui, oui.

22 Q. [185] Maintenant une question concernant les  
23 bureaux d'affaires des phases 2 et 3. Non, ce n'est  
24 pas un engagement, c'était juste pour savoir si  
25 Hydro-Québec était capable de nous le fournir. Le

1 bureau d'affaires Boréal, on aimerait savoir ça  
2 couvre quel territoire.

3 Mme JOHANNE BABIN :

4 R. Écoutez, on va prendre un engagement pour le mettre  
5 clairement, mais Boréal c'est dans le Nord, mais  
6 exactement la délimitation je ne la connais pas.

7 Q. [186] C'est ça, on se demandait c'était quel réseau  
8 autonome qui pouvait être visé ou quel territoire.

9 R. Bien, dans le fond quand on va éclaircir les  
10 réseaux autonomes, bien, on pourra regarder à le  
11 mettre, s'assurer qu'on comprend ce que c'est.

12 Q. [187] O.K. Donc, engagement numéro 13 : Veuillez  
13 indiquer quelles régions sont desservies par le  
14 bureau d'affaires Boréal. Puis on comprend que ce  
15 n'est pas une région très délimitée. Je vous  
16 remercie. Ça sera tout pour mes questions.

17

18 E-13 (HQD) : Indiquer quelles régions sont  
19 desservies par le bureau d'affaires  
20 Boréal. (demandé par la Régie)

21

22

23 INTERROGÉS PAR LA PRÉSIDENTE :

24 Merci, Maître Barriault.

25 Q. [188] J'en aurais quelques-unes et je vais faire du

1 chemin sur la dernière. Vous venez de mentionner,  
2 Madame Babin, lorsqu'on va éclaircir ou clarifier  
3 la question des réseaux autonomes, je pense c'était  
4 l'engagement numéro 7 pour UC, je ne l'ai pas  
5 devant moi, ce qu'on demandait c'était le nombre de  
6 compteurs dans tous les réseaux autonomes. Mais  
7 s'il serait possible de l'avoir cette information  
8 par réseau autonome. Or, on a au Nord, prenez les  
9 mêmes classifications, j'imagine, qu'il y a dans le  
10 plan d'appro. C'est uniquement les résidentiels.  
11 Alors ce qui est au cinquante-troisième (53e)  
12 parallèle et plus, les îles-de-la-Madeleine et les  
13 autres. Alors s'il était possible de les distinguer  
14 de cette manière.

15 J'aurais une question et je vais vous  
16 amener au tableau de la présentation et ça  
17 s'adresse probablement soit à monsieur Abiad ou  
18 monsieur Graveline, j'imagine. Attendez un peu.  
19 Oui, page 23. On m'a écrit un beau texte pour que  
20 je puisse vous la poser puis je l'ai perdu, mais je  
21 sais ce que je veux vous demander.

22 Or, dans ce tableau qui sont les coûts  
23 prévus pour les phases 2 et 3, on voit au niveau  
24 des investissements, et si je regarde « Compteurs -  
25 Achat et installation », le gros de la dépense ou

1 des montants est en deux mille quatorze (2014),  
2 quinze (2015) et seize (2016). On voit  
3 « Équipements de télécom » où le gros de la dépense  
4 est décalé mais en aval, six point quatre (6,4 M\$)  
5 deux mille quatorze (2014), vingt point huit  
6 (20,8 M\$), dix-huit point neuf (18,9 M\$).

7 Hier, vous nous avez expliqué,  
8 j'appellerais ça le cheminement critique du  
9 processus de déploiement par lequel vous avez dit,  
10 et je cite juste l'adjectif, « non négociable »  
11 qu'il faut installer la télécom avant puis après ça  
12 on installe les compteurs. Pouvez-vous juste tenter  
13 de me concilier cette affirmation-là? Et je  
14 comprends le chemin critique, le cheminement  
15 critique, il faut absolument qu'on ait la télécom  
16 pour qu'un compteur puisse se brancher  
17 ultérieurement. Mais ça ne me semble pas concorder  
18 avec les chiffres et les montants d'investissements  
19 où là on semble faire le contraire. Peut-être vous  
20 savez les chiffres des fois ce n'est pas toujours  
21 bien clair de la manière quand on n'est pas  
22 comptable et qu'on ne les a pas générés ce que ça  
23 peut vouloir dire. Pouvez-vous nous donner des  
24 précisions là-dessus?

25 (11 h 33)

1 M. GEORGES ABIAD :

2 R. Madame la Présidente, juste trente (30) secondes.

3 Quinze (15) secondes puis je vous réponds.

4 Q. [189] Aucun problème.

5 R. La réponse en est une technique. Alors ce que je  
6 voudrais, Madame la Présidente, je ne veux pas  
7 retarder, donc je vais regarder avec mon collègue  
8 monsieur Parent pour vous donner. Parce que la  
9 réponse elle provient principalement du fait que la  
10 télécom qu'on a installée dans la zone 1, les  
11 collecteurs ils ont capacité de rayonnement, de  
12 collection de compteurs beaucoup plus grande que  
13 qu'est-ce qu'on a installé. Vous savez quand... on  
14 est la seule entreprise qu'on a coupé, si vous  
15 voulez, notre territoire par zones, parce  
16 qu'ailleurs ils vont partout. Alors quand on met un  
17 collecteur sur la bordure d'une municipalité qui  
18 est entre la phase 1 et la phase 2, et ce  
19 collecteur-là ne lit que les compteurs qu'on a  
20 installés du côté de la phase 1, en installant les  
21 compteurs qui sont l'autre bord de la rue dans la  
22 phase 2, bien on n'a pas besoin de rajouter un  
23 autre collecteur. Donc, il y en a un d'optimisation  
24 d'investissement, d'une part. Et l'autre partie je  
25 veux valider avec mon collègue monsieur Parent et



1 je vais vous revenir avec une explication beaucoup  
2 plus étoffée.

3 Ce budget-là, oui c'est vrai que ça a l'air  
4 un petit peu en amont comme vous dites, en aval  
5 c'est-à-dire, pas en amont. Mais notre stratégie  
6 « non négociable » elle tient toujours. Je vais  
7 vous revenir avec l'explication logique entre la  
8 réconciliation de ce que j'ai dit et les dollars  
9 que vous voyez ici.

10 M. DENIS PARENT :

11 R. Je pense que je peux vous expliquer un peu plus.  
12 C'est dès qu'on va franchir les zones un peu plus  
13 rurales c'est là qu'il y a le plus d'équipements de  
14 télécom. Dans la déploiement de la zone 1, par  
15 exemple, on avait deux mille (2000) routeurs pour  
16 cent soixante (160) quelques collecteurs, là. C'est  
17 ce qu'on a présenté. Et dès que... La projection  
18 pour le nombre total de routeurs c'est quatorze  
19 mille (14 000). Donc, les vrais investissements au  
20 niveau télécom vont arriver plus en zones rurales,  
21 donc il y a plus d'équipements et c'est là qu'il a  
22 été prévu, là, pour les zones 3, notamment la zone  
23 3. C'est ça, oui, oui.

24 Q. [190] Merci. Une autre question qui a  
25 principalement rapport au suivi. Une observation

1 dans un premier temps que le suivi qui a été remis  
2 au trente et un (31), pour la période du trente et  
3 un (31) mars, ne faisait pas état notamment de  
4 l'état d'avancement des différentes fonctionnalités  
5 alors que tous les autres rapports l'incluaient.  
6 Nous avons eu quand même, dans votre présentation  
7 c'était inclus. Bien, je l'ai regardé, vous pouvez  
8 me croire. Ce n'était pas là. O.K. Mais on a eu  
9 l'information par la présentation. Il serait bon  
10 que ce soit maintenu pour le prochain suivi  
11 trimestriel.

12 Et les questions, ma question principale  
13 c'est, je comprends qu'il y aura... Maître Hébert,  
14 vous avez mentionné, et je pense dans la demande  
15 vous indiquez qu'il n'y aura plus de distinction  
16 entre la phase 1 et la phase 2 et 3. Voulez-vous  
17 nous dire que phases 2 et 3 ne seront pas  
18 distinguées? Qu'elles soient ensemble c'est bien  
19 correct, on a autorisé de regarder la demande du  
20 projet d'autorisation incluant les deux phases.  
21 Donc, que tous ces chiffres-là soient mis ensemble,  
22 la Régie ne voit pas comme tel de problème.

23 Mais de faire la distinction entre la phase  
24 1 et le suivi des phases 2 et 3 au niveau des  
25 estimations de coûts prévus pour la phase 2 et 3,

1 vous semblez vouloir nous dire que ça ne se ferait  
2 plus ou que vous êtes incapables de le faire. Est-  
3 ce que j'ai bien compris?

4 Me FRANÇOIS G. HÉBERT :

5 R. On suivra les coûts spécifiques des phases 2 et 3  
6 si la Régie le souhaite. Il n'y a aucun, aucun  
7 problème.

8 Q. [191] Parfait. Je vous remercie. Alors la Régie n'a  
9 pas d'autres questions. Il est midi moins vingt  
10 (11 h 40). On est en retard. Maître, avez-vous  
11 d'autres questions? Je m'excuse.

12 RÉINTERROGÉS PAR Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

13 Q. [192] Oui, moi, j'aurais une question en fait qui,  
14 je pense, serait pour monsieur Abiad au niveau des  
15 réseaux autonomes. J'aimerais que vous expliquiez,  
16 Monsieur Abiad, pourquoi vous affirmez que les  
17 compteurs doivent être changés, dans un premier  
18 temps, dans les réseaux autonomes. Et ensuite pour  
19 quel motif il a été décidé d'y aller avec les  
20 compteurs tels ceux envisagés par le projet LAD.  
21 (11 h 39)

22

23 M. GEORGES ABIAD :

24 R. Madame la Présidente, lorsqu'on a regardé l'enjeu à  
25 l'origine dans le projet de LAD c'est un enjeu de

1 pérennité. Lorsque j'ai eu le mandat de regarder  
2 l'actif des compteurs, l'âge moyen du parc était  
3 vieillissant. On avait... dans plusieurs endroits,  
4 dans... plusieurs millions de compteurs avaient  
5 dépassé le niveau de vie ou la durée comptable de  
6 ces compteurs-là. Et ce que j'ai fait, j'ai fait un  
7 balisage comme déposé dans le... il y a deux ans,  
8 là, un balisage à travers le monde pour savoir quel  
9 est le compteur standard qui est adopté dans  
10 l'industrie. Et quand je dis dans l'industrie,  
11 Madame la Présidente, c'est autant les clients  
12 utilité comme nous, comme les fournisseurs qui  
13 produisent les compteurs.

14 Parce que l'idée c'était, vous savez, d'une  
15 façon responsable on ne veut pas à tous les cinq  
16 ans recommencer et remplacer trois point neuf  
17 millions (3,9 M) de compteurs parce qu'on s'est  
18 trompé de type de compteur.

19 La conclusion de cette analyse a démontré  
20 clairement que le compteur de nouvelle génération à  
21 double sens de communication était le compteur  
22 standard dans l'industrie. Et par ailleurs, ça a  
23 été reconnu... ça a été reconnu par la Régie comme  
24 étant maintenant l'offre de base de l'entreprise.

25 De un, de deux : pourquoi tous les

1 compteurs? Parce qu'on veut agir pro-activement.  
2 Oui, c'est vrai qu'on a des équipes d'ingénieurs et  
3 techniciens qui font de l'assurance-qualité de ce  
4 parc-là depuis des années. On a étiré la durée de  
5 vie, on a vraiment maintenu un programme de  
6 maintenance, si vous voulez, de ces compteurs-là.  
7 Mais à un moment donné il va arriver une situation  
8 où les compteurs commenceront à mal compter, si  
9 vous voulez, puis là on va avoir des problèmes de  
10 facturation.

11 On ne veut pas arriver à cette situation-là  
12 et c'est pour ça la décision du conseil  
13 d'administration de l'entreprise a été de changer  
14 l'ensemble... l'ensemble des compteurs. De par,  
15 donc, la pérennité du parc, pour assurer la  
16 précision de la consommation et par l'économie que  
17 ça génère. Donc c'est pour ça que la décision a été  
18 prise de remplacer l'ensemble du parc et l'ensemble  
19 du parc par ce type de compteur-là.

20 Me MARIE-JOSÉE HOGUE

21 Q. [193] Alors je n'ai pas d'autres questions, c'était  
22 la seule que j'avais.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bien. Merci. Merci à tous les témoins d'Hydro de  
25 votre patience. Je vous remercie d'avance pour la

1 c l rit  qui sera apport e   produire les r ponses  
2 aux diff rents engagements. Et donc je vous  
3 souhaite le beau bonjour et nous, je pense que nous  
4 pouvons vous lib rer maintenant. Alors vous en avez  
5 fini de peut- tre ce que vous, vous appelez votre  
6 calvaire, mais enfin votre devoir est fait pour le  
7 moment.

8 Merci beaucoup. Alors nous pourrions d s    
9 pr sent proc der, avant le lunch, et nous allons je  
10 pense r cup rer presque tout notre temps. Alors  
11 ma tre Lussier pour l'ACEFO. C'est bon.

12

13 PREUVE ACEF DE L'OUTAOUAIS

14

15 Me ST PHANIE LUSSIER :

16 Alors bonjour, Madame la Pr sidente, St phanie  
17 Lussier pour l'ACEF de l'Outaouais qui fera  
18 entendre aujourd'hui monsieur Richard Massicotte.  
19 Et on peut proc der   son assermentation lorsque  
20 vous  tes pr te.

21

22

23 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dixi me (10e)  
24 jour du mois d'avril, A COMPARU :

25

1 RICHARD MASSICOTTE, consultant en environnement et  
2 énergie, ayant une place d'affaires au 407,  
3 Beaudoin, Joliette (Québec);

4

5 LEQUEL, après avoir fait une affirmation  
6 solennelle, dépose et dit :

7

8 INTERROGÉ PAR Me STÉPHANIE LUSSIER :

9 Q. [194] Bonjour, Monsieur Massicotte.

10 R. Bonjour.

11 Q. [195] Je vous demande de prendre le document qui a  
12 été coté sous la pièce C-ACEFO-0009, qui est le  
13 mémoire qui a été déposé pour l'ACEFO et qui est  
14 daté du treize (13) mars deux mille quatorze  
15 (2014). Est-ce que vous avez ce document?

16 R. Oui, je l'ai.

17 Q. [196] Est-ce que vous avez préparé ce document?

18 R. Oui, je l'ai préparé.

19 Q. [197] Est-ce que vous avez des corrections ou des  
20 modifications à apporter à ce document?

21 R. Aucune correction à apporter.

22 Q. [198] Est-ce que vous adoptez le contenu de ce  
23 document comme faisant partie de votre témoignage  
24 aujourd'hui dans le cadre du présent dossier?

25 R. Oui.

1 Q. [199] Merci. Alors, Madame la Présidente, nous  
2 sommes disponibles pour répondre aux questions des  
3 témoins ou des... pas des témoins, mais des  
4 parties, des autres participants, le cas échéant.  
5 Je vous remercie.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 C'est bien. Alors est-ce que maître Paquet pour le  
8 GRAME a des questions? Aucune question. Maître  
9 Neuman? O.K. Maître Sicard?

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 Non, pas de question.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Non. Maître Hogue?

14 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

15 Pas de question.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Maître Barriault?

18 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

19 Ce sera rapide, pas de question.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Pas de question. Bien merci. Je n'ai pas de  
22 questions non plus, merci monsieur Massicotte. Et  
23 donc oui, Maître?

24 Me STÉPHANIE LUSSIER :

25 Et donc je vous confirme que nous n'avons



1 évidemment pas de réinterrogatoire et ça complète  
2 la présentation de la preuve de l'ACEF de  
3 l'Outaouais.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 C'est bien.

6 Me STÉPHANIE LUSSIER :

7 Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors écoutez, vous savez, la Régie indique  
10 toujours qu'elle s'attend à ce qu'il y ait des  
11 présentations des points saillants seulement parce  
12 qu'elle a lu les preuves, elle les a analysées.  
13 Alors nous l'avons fait aussi dans le cas de  
14 l'ACEFO et je vous remercie, Monsieur Massicotte,  
15 de votre présence. Il est midi moins dix et je vous  
16 inviterais à une pause lunch jusqu'à treize heures  
17 (13 h). Ça convient. Et nous débiterons avec le  
18 GRAME, maître Paquet. Nous avons suggéré un ordre  
19 parce que c'était pour aller dans le temps que nous  
20 estimions. Libre à vous de présenter votre preuve  
21 de la manière que vous jugez opportun. O.K. Alors  
22 donc bon lunch, merci.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24

25 REPRISE DE L'AUDIENCE

1 (13 h 05)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors rebonjour à toutes et tous. Alors Maître,  
4 est-ce qu'il n'y a pas d'autres engagements à nous  
5 soumettre Maître Hogue? Non?

6 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

7 Non, pas pour le moment.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 C'est bon. Alors Maître Paquet on peut procéder  
10 avec votre preuve.

11

12 PANEL GRAME

13

14 Me GENEVIÈVE PAQUET :

15 Oui, bonjour Madame la Présidente. Geneviève Paquet  
16 pour le GRAME. Donc on va suivre, en fait, l'ordre  
17 qui avait été proposé par la Régie dans le  
18 calendrier.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 O.K.

21 Me GENEVIÈVE PAQUET :

22 Donc on va commencer avec la demande de  
23 reconnaissance de statut d'expert. Je vous avais  
24 transmis, Madame la Présidente, le treize (13) mars  
25 deux mille quatre (2014) sous la cote C-GRAME-0026

1 une demande écrite de reconnaissance de statut  
2 d'expert pour monsieur Edmond P. Finamore et puis  
3 c'est une demande pour une expertise en réseaux  
4 intelligents. À l'appui de notre demande on avait  
5 également déposé une copie de son curriculum vitae  
6 en annexe A sous la cote C-GRAME-0027. On avait  
7 également déposé une liste des publications soit  
8 des articles qui ont été publiés aux États-Unis et  
9 au Canada qui ont été rédigés par monsieur Finamore  
10 et cette liste de publication-là on la retrouve  
11 sous la cote C-GRAME-0028. Et, enfin, on avait  
12 également déposé un résumé de certains projets  
13 auxquels monsieur Finamore a participé dans sa  
14 carrière et puis ce résumé de projets-là se  
15 retrouve sous la cote C-GRAME-0029. Donc je vais  
16 avoir quelques questions pour monsieur Finamore. Je  
17 vais demander à Madame la Greffière de bien vouloir  
18 l'assermenter.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Bien.

21

22

23

24 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce dixième (10e)  
25 jour du mois d'avril, A COMPARU :

1 EDMUND P. FINAMORE, président de ValuTech Solutions  
2 Inc., ayant une place d'affaires au 103 Heldon  
3 Drive, Moon Township, Pennsylvania, USA;

4  
5 LEQUEL, après avoir fait une affirmation  
6 solennelle, dépose et dit :

7  
8 INTERROGÉ PAR Me GENEVIÈVE PAQUET :

9 Q. [200] Mr. Finamore, your CV, a list of industry  
10 publications and a background and selected project  
11 summaries were deposited in the present file as  
12 exhibit C-GRAME-0027, 0028 and 0029. As you wrote  
13 these documents, do you have any amendments to make  
14 to these documents?

15 A. No, Madame.

16 Q. [201] So do you agree these documents worth as your  
17 testimony for the present hearing?

18 A. Yes.

19 Q. [202] Thank you. Based on your CV, can you tell to  
20 the Board what is your experience in the electric  
21 utility business.

22 A. Well, I spent the early years of my career with an  
23 electric utility, Duquesne Light Company in  
24 Pittsburgh, Pennsylvania, twenty-five (25) years or  
25 so. During that period I spent years in operations

1 and customer service, metering and field services.  
2 I worked in many areas within Duquesne Light over  
3 those twenty-five (25) years, so I think at that  
4 time I accumulated a vast amount of experience in  
5 all areas of utility operations.

6 Q. [203] What were your different positions at  
7 Duquesne utility?

8 A. Well, I was the general manager of business  
9 development, I was engineering and operations  
10 responsible for reliability projects of different  
11 kinds, outage management and so forth, customer  
12 service functions. I was the manager of the  
13 metering and field services department that was  
14 responsible for handling metering change outs and  
15 various situations that occurred in the metering  
16 areas, trouble areas, theft of service, all of  
17 those areas from within came within my  
18 responsibility.

19 Q. [204] Have you ever been a project manager of an  
20 AMI project?

21 A. Yes. In the nineties (90s), while still with  
22 Duquesne Light Company, I was the project manager  
23 of Duquesne Light's smart metering programme. I was  
24 responsible for all functions within the program  
25 from selecting the vendors to implementation, the

1 overall design of the system and, ultimately, the  
2 performance of the system.

3 (13 h 10)

4 Q. [205] So were you involved in the whole process of  
5 an AMI implementation?

6 A. By the whole process, I would assume you meant that  
7 as project manager I had overall responsibilities  
8 for all phases of the project. From the very  
9 beginning with the specifications and selection of  
10 the vendors, the meter types and then on through  
11 implementation of the system and placing it into  
12 operations at the completion of the project.

13 Q. [206] Since then, you formed your own company and  
14 you're the president of ValuTech Solutions. Can you  
15 explain to the Board what this company is about?

16 A. Yes. For the past fifteen (15) years after leaving  
17 Duquesne Light I had formed my own company and I've  
18 worked exclusively in the areas of smart metering,  
19 smart grid functions, load control, outage  
20 management, those functions that deal specifically  
21 with these types of technologies.

22 Q. [207] Mr. Finamore, have you ever been involved in  
23 a large metering deployment similar to HQ?

24 A. Well, in the course of my fifteen (15) years I've  
25 spent much time supporting various projects, some

1 of them quite large. I was involved in the  
2 Commonwealth Edison project which was four or five  
3 million (5 M) meters. There were a number of  
4 different projects where I consulted or I was an  
5 expert witness. AEP-Duke Energy for example where  
6 Duke Energy has like seven million (7 M) customers,  
7 AEP five or six million (6 M), something like that.  
8 So I've worked a lot of larger projects as well as  
9 smaller projects.

10 Q. [208] In your career, have you ever testified for a  
11 public utility commission in the US?

12 A. I have, yes. The Ohio Public Utilities Commission  
13 rate cases involving AEP and Duke Energy where I  
14 was an expert on the part of the Office of Ohio  
15 Consumers' Counsel where our responsibilities were  
16 to evaluate the proposals of both AEP, Duke Energy  
17 and, to a lesser degree, First Energy, to look at  
18 their proposals for rate increases and so forth and  
19 to help to evaluate the results and the validity of  
20 the information provided.

21 Q. [209] And have you ever testified for a public  
22 utility commission in Canada?

23 A. Yes, as a matter of fact I was involved in the  
24 phase 1 of this project, maybe two years ago and I  
25 was an expert witness at that time.

1 Q. [210] Based on your background and selected project  
2 summaries qu'on a déposé sous la cote C-GRAME-0029,  
3 can you provide to the Board, a summary of your  
4 experiences with AMI systems.

5 A. I'm sorry, could you just repeat the last part of  
6 that please?

7 Q. [211] Yes. Can you provide to the Board a summary  
8 of your experiences with AMI systems based on the  
9 background and selected project summaries that we  
10 filed.

11 A. Sure.

12 Q. [212] Thank you.

13 A. Based on the filings, you will see that I spent a  
14 great bit of time, not only at Duquesne Light  
15 working on the AMI project there but also over the  
16 years on a number of projects, large and small,  
17 different types of technologies, different kinds of  
18 metering solutions, different kinds of  
19 applications. I've worked small projects and larger  
20 projects as well like, as I mentioned Commonwealth  
21 Edison, Energy East, which was another large  
22 project, the AEP, Duke Energy and so forth.

23 Q. [213] And I see that you were also involved at  
24 Saint John Energy in Canada.

25 A. Yes, I worked...



1 Q. [214] Can you explain a bit about that?

2 A. Sure. I have worked a number of projects in Canada,  
3 Saint John Energy was the most recent which was  
4 last year where they were doing a business analysis  
5 and preparation for the installation of an AMI  
6 system. That's still an ongoing initiative there.  
7 Prior to that, I've done projects in Alberta  
8 province, Medicine Hat, for example, I did the  
9 business case analysis there, Red Deer, I helped  
10 with that project as well so I have done a number  
11 of projects in Canada.

12 Q. [215] My last question. Finally, based on the list  
13 of industry publications C-GRAME-0028, you provided  
14 to the Board, can you inform the Board about the  
15 kind of publications and the kind of industry  
16 publications where your writings have appeared.

17 A. Sure. Over the years I've written a great many  
18 articles and publications, white papers and so  
19 forth about various aspects of this industry. Not  
20 only the smart metering portion of it but outage  
21 management, load management, the benefits of demand  
22 response for customers. I have written a report on  
23 the opt out situation that occurred previously here  
24 and, as I mentioned, outage management as well. As  
25 far as the industry's, many of those publications

1 are leading industry publications such as Metering  
2 International and there's also a Canadian  
3 publication which is Electric Energy T&D Magazine  
4 that I have written for several times which is  
5 headquartered here in Montreal.

6 Q. [216] Thank you.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Maître Hogue, est-ce qu'il y a des commentaires ou  
9 des observations eu égard à la demande qui nous est  
10 soumise?

11 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

12 Je vais avoir quelques questions pour monsieur  
13 Finamore pour bien circonscrire, là, l'expérience  
14 qu'il a.

15 Me GENEVIÈVE PAQUET :

16 Juste...

17 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

18 Oui.

19 Me GENEVIÈVE PAQUET :

20 Juste un petit commentaire avant que ma consœur  
21 débute, je suis bien d'accord avec les questions,  
22 seulement, au niveau de la contestation d'une  
23 demande de reconnaissance de statut d'expert, je  
24 veux juste être certaine que ma consœur ne  
25 conteste pas le statut puisque, en vertu du

1 règlement, on doit quand même aviser par écrit dans  
2 un délai raisonnable avant le début du témoignage,  
3 donc je n'ai pas de reçu de contestation à cet  
4 égard, je veux juste être certaine que les  
5 questions ne porteront pas sur, en fait, ne vont  
6 pas mener à une recommandation de contester le  
7 statut d'expert, mais que c'est plutôt pour  
8 explorer, là.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Oui, je pense que c'est ce que maître Hogue a dit,  
11 pour circonscrire l'étendu ou la définition ou le  
12 statut d'expert que nous aurions à donner ou à  
13 consentir. O.K.

14 Me GENEVIÈVE PAQUET :

15 Merci.

16 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

17 Exactement. Alors ce n'est pas une contestation du  
18 statut d'expert proprement dit, effectivement, où  
19 certaines règles auraient imposé qu'on donne un  
20 avis. Mais de toute façon, monsieur Finamore a  
21 aussi témoigné comme expert lors de la phase 1.

22 (13 h 15)

23 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

24 Q. [217] Alors good afternoon Mr. Finamore. I would  
25 like, first of all, to dig a little bit into your

1 own experience in the various projects that you  
2 have listed in your resume. I'm gathering, and  
3 correct me if I'm wrong, but you have been mainly  
4 involved, I will say prior to the deployment of  
5 these various projects that you have listed, am I  
6 right, prior to the deployment, for selecting the  
7 technology, selecting the providers, but you have  
8 not been involved, except for Duquesne...

9 Mr. EDMUND P. FINAMORE :

10 A. Well...

11 Q. [218] ... you have not been involved in the  
12 deployment per se?

13 A. You mean subsequent to selecting the vendor,  
14 helping with the implementation?

15 Q. [219] Yes.

16 A. Yes. Primarily, it's been Duquesne, but in many of  
17 the smaller projects, I've spent a good bit of time  
18 with those utilities with engagements all the way  
19 through to implementation. For example, one  
20 municipality in Ohio, we have spent, it's been a  
21 four-year project and I began with the vendor  
22 selection, we went through the entire  
23 implementation phase, deployment phase, and now  
24 we're in advanced stages of application, such as  
25 load management, load control, home energy

1 management, and things of that nature, which are  
2 follow-on activities to actually implementing the  
3 meter and the communications portion of it. So it's  
4 literally been an end-to-end project experience.

5 Q. [220] Okay, and this project took place when?

6 A. It began in two thousand and nine (2009), and it is  
7 just finishing up this year. So it's in the final  
8 stages now.

9 Q. [221] Okay. And what was your exact role into the  
10 context of this project?

11 A. I was a consultant, I don't work for the utilities  
12 that I am engaged with, I am there to help with  
13 everything from issues resolution, problem solving  
14 issues, understanding and helping them to guide  
15 them through different problems that occur and  
16 situations that occur during the roll-out. And the  
17 benefits that I bring are having done this before,  
18 I am able to sort of, you know, provide those  
19 services to these utilities.

20 Q. [222] And what kind of technology is used in this  
21 very specific project?

22 A. This particular, one was a wireless mesh, it was a  
23 different vendor than Landis+Gyr but the technology  
24 was similar.

25 Q. [223] Who is the vendor?

1 A. That was an Itron installation.

2 Q. [224] Itron?

3 A. Yes.

4 Q. [225] Have you been involved with a technology  
5 other than Itron or all the projects that you have  
6 been involved in were dealing, were using the Itron  
7 technology?

8 A. No, no, over the, the projects I work on are  
9 independent of the technology selected, so over the  
10 years, I've worked for most of the, or for  
11 utilities that have selected most of the different  
12 ones, whether it's Sensus, or Itron, Landis+Gyr,  
13 you know, there's a range of them out there,  
14 Oclaro, I've worked with on-projects involving most  
15 of those technologies, some wireless mesh, some  
16 towers, some fiber optic, the technologies can  
17 vary.

18 Q. [226] Could you tell us what project was using the  
19 Landis+Gyr technology, project that you have been  
20 involved in?

21 A. Of course. This one, Phase 1, where I already  
22 participate, so I think that's probably the biggest  
23 one. I'd have to think back if there were some  
24 other ones. Prior to Landis+Gyr, they haven't been  
25 involved that long, it was Selnat before that, and

1 there was Hunt Technologies. This industry is  
2 characterized by a lot of merger activities, so one  
3 of my first projects was with a company called Hunt  
4 Technologies, which eventually was acquired by, and  
5 became part of Landis+Gyr. So over the years, they  
6 have, many of them have merged together, so I guess  
7 you could say from that standpoint, it would have  
8 been a Landis+Gyr project, if it were done today,  
9 it would be Landis+Gyr, even though the technology  
10 was at that time Hunt Technologies.

11 Q. [227] And it was not the same technology than the  
12 one we are talking about in this specific instance?

13 A. In this case, yes, correct.

14 Q. [228] Okay. So if we put aside the Phase 1, your  
15 Phase-1 involvement in this specific project, you  
16 have not been involved with any other project where  
17 the Landis+Gyr technology, the same one than the  
18 one we're talking about in this one, was discussed?

19 A. Well, I'd have to go back and look over fifteen  
20 years, it's been a lot of engagements and I can't  
21 say I haven't done one specifically with a  
22 gridstream application before, but it is a mesh  
23 technology similar to some of the other ones. They  
24 have, the use the same general network structure,  
25 the collectors, the mesh technologies, they work

1 off the same frequency, the 902 - 928 MHz  
2 frequencies and so forth, so the system is very  
3 similar.

4 Q. [229] But I... just a moment... I gather since you  
5 have been involved in Phase 1, and then you also  
6 prepared a report for the request that is now  
7 pending for Phase 2 and Phase 3, you had the  
8 opportunity to look at the technology used in the  
9 context of this project, was it a technology that  
10 you were familiar with, because you seem not to  
11 recall whether you could have been involved with  
12 this technology in the past but I imagine, since  
13 you started your work in the context of this  
14 project, you...

15 A. Right.

16 Q. [230] ... have been positioned to determine whether  
17 you have been involved previously or not?

18 A. Right, right. I understand the technology very well  
19 in the field, and in the course of my report, I  
20 have never questioned the technology that was  
21 selected or the vendor that was used. I have raised  
22 no issues as far as the selection choice of  
23 Landis+Gyr as the, is the vendor of choice for  
24 Hydro-Québec.

25 Q. [231] Okay, but I just want to make sure that I get



1 your answer right. Prior to the Hydro-Québec  
2 project, you have not been involved with the  
3 Landis+Gyr technology, the one that we are talking  
4 about in this project?

5 A. Well, when I provide CV's for these projects, I've  
6 done enough projects that rarely would I list every  
7 project I've done, so I provide a summary of  
8 projects. And as we sit here today, I can't tell  
9 you that I haven't done an engagement with  
10 Landis+Gyr before, I'd have to really, you know,  
11 think about it and go through my records and...

12 Q. [232] Okay, so you...

13 A. ... chances are, what we're really talking about  
14 here is gridstream, because I've done projects with  
15 Selnet, that was one of the very first projects I  
16 did with Xcel Energy, so these systems have merged,  
17 the Selnet technology, the Hunt technology,  
18 eventually, they all merged into Landis+Gyr. So  
19 you're asking me at what exact point in time, what  
20 you should be asking me is have I done a gridstream  
21 project, because that's the latest technology that  
22 is being applied to this. And as of today, as I  
23 mentioned, for Phase 1, that was gridstream then,  
24 and it is gridstream now, so...

25 (13 h 20)

1 Q. [233] Okay, so I go back to your first answer that  
2 you have been involved in the roll-out, a project  
3 roll-out with a municipality, how large was the  
4 project at the time, how many meters were to be  
5 installed within this municipality?

6 A. In this particular case, the example I gave was not  
7 designed to give you an impact of the size but more  
8 designed to respond to your question that, it was a  
9 beginning-to-end application that took place over  
10 many years.

11 Q. [234] I understand...

12 A. In this particular case, it was a small utility,  
13 fifteen or twenty thousand (15,000-20,000)  
14 customers, but the technology was the same  
15 technology that's being used by Oncore or some of  
16 the others that are out there today. Many of these  
17 smaller municipalities use the very same  
18 technologies as the large ones do, so if it's the  
19 question of the technology sophistication or the  
20 type of applications, they are farther along than  
21 most of the utilities in North America are today,  
22 so...

23 Q. [235] Okay, but my question was much more limited,  
24 I wanted to know how many meters, and it was  
25 fifteen thousand and twenty thousand (15,000-

1 20,000)?

2 A. Fifteen and twenty thousand (15,000-20,000),  
3 something like that.

4 Q. [236] Okay. And the other project in which you have  
5 been involved in the roll-out of the project is the  
6 one that was done by Duquesne at the time that you  
7 were employed by Duquesne, am I right?

8 A. That was definitely one, yes.

9 Q. [237] Okay, but is there any other, I just want to  
10 make sure that we are covering all the bases, there  
11 is for this municipality, Duquesne, are there any  
12 others where you have been involved in the roll-  
13 out?

14 A. Most of these engagements are targeted engagements  
15 where you're, because utilities don't approve  
16 project from beginning to end all at once, so  
17 they'll bring a consultant in to maybe do the study  
18 initially, and then a year or two goes by, and then  
19 they bring in somebody else to do another phase of  
20 it. So that's more typical of how they're done,  
21 it's generally not into larger utilities where you  
22 would be engaged for, you know, that long period of  
23 time.

24 Q. [238] Okay, I understand, Mr. Finamore, and I'm not  
25 complaining about that, I just want to make sure

1 that I do, we do understand exactly what has been  
2 your involvement in these various projects. I'm  
3 understanding from your answer that actually, in  
4 the context of the roll-out, you have been involved  
5 in two projects, the one with the municipality that  
6 you referred to, and then, prior to that, with  
7 Duquesne, at the time that you were employed with  
8 Duquesne, am I right in saying that?

9 A. Well, as I understood your question, I thought you  
10 meant from beginning to end. I have been engaged  
11 with utilities where I haven't been involved in the  
12 roll-out where say the vendor was selected and then  
13 it was they needed the implementation help. If you  
14 look at the City of Bowling Green, Ohio for  
15 example, the City of Westerville, Ohio, there are  
16 others where I worked with them through the whole  
17 roll-out process to the end, but it was more a case  
18 of, didn't start at the beginning but came in later  
19 in the process to help out.

20 So, yes, there are others where I have  
21 helped with implementation, but I may not have been  
22 there at the very beginning when they did the  
23 business case, or they may have done the business  
24 case internally and didn't require any outside help  
25 in that case, or they might have selected the

1 vendor internally and didn't require outside help  
2 and then realized they need outside assistance to  
3 go from that point on. So, yes, there are others,  
4 but it's, you know, it's, hopefully, I've answered  
5 your question a little more directly.

6 Q. [239] Okay, but I would like also to get, can you  
7 list those projects where you have been involved in  
8 the roll-out?

9 A. As I sit here today, I can't give you a list off  
10 the top of my head beyond what I've already  
11 submitted for my, in my file.

12 Q. [240] Okay, you have already mentioned, in your  
13 resume, a certain number of projects, so I'm going  
14 to go through these projects one by one.  
15 Commonwealth Edison, have you been involved in the  
16 roll-out?

17 A. No. They did the study, and then there was a, there  
18 was like a two or three-year pause when they had to  
19 go and get Public Utility Commission approval. So,  
20 no, after that, I had left, and in fact, they are  
21 now beginning to deploy again, but I don't know who  
22 they're using from the outside to, so I guess...

23 Q. [241] Okay, what I want to know...

24 A. ... these end up where there is, there could be a  
25 year or two, they could do a phase, stop, do a

1 phase, stop, and that's just...

2 Q. [242] That, I understand, the only thing that, for  
3 the time being, I want to know is if you have been  
4 involved in the roll-out.

5 A. Alright.

6 Q. [243] What about the City of Stillwater in  
7 Oklahoma?

8 A. The City of Stillwater, Oklahoma, that wasn't one  
9 where I, I believe I did the business, you know, I  
10 helped with the contract negotiations, that was  
11 four or five years ago, and I helped with the  
12 contract negotiations and the vendor selection, and  
13 so forth. And then, we got them started on the  
14 roll-out, and then, towards the end, they took over  
15 themselves, so I wasn't there at the very end.

16 Q. [244] Okay. What about the Office of Ohio Consumers  
17 Counsel?

18 A. That was an assignment where... an engagement where  
19 I worked with the Ohio Consumers Counsel to  
20 evaluate two rate cases, one for AEP and one for  
21 Duke Energy. In those cases, they were submitting  
22 multi-year implementation plans for technologies,  
23 they had some cutting-edge technologies at the  
24 time, and we evaluated their business case. The  
25 Public Utility Commission had given them a business

1 model to follow, and we were validating the  
2 results. That was more along the line of the  
3 costing and the business case. At that point, the  
4 projects kind of moved into a slower phase, and  
5 that project was over, at least in my, for my  
6 involvement. They are now rolling out, but this is  
7 some years later.

8 Q. [245] Okay. So, just to make clear, then you have  
9 not been involved at all in the roll-out, for this  
10 one?

11 A. Correct.

12 Q. [246] Is it the same thing with the City of Red  
13 Deer, in Alberta?

14 A. The City of Red Deer was also a case where we did  
15 the business case, we helped with the vendor  
16 evaluation. And then, when the costs came in, they  
17 had a little pause there of a couple of years  
18 before they began the roll-out, while they put  
19 their budgets together, so that was another case  
20 where the engagement ended, and then some time  
21 later, they went out on their own and did it.

22 Q. [247] And I'm guessing, but just reading what is  
23 mentioned, I think that it's the same thing with  
24 the City of Wyandotte, in Michigan?

25 A. Wyandotte as well, we did the business case, we did

1 the vendor selection, and then, they went on a  
2 slower roll-out process, so they finished up that  
3 project themselves.

4 (13 h 30)

5 Q. [248] For the Energy East, you were involved in the  
6 developing the implementation strategy and the  
7 implementation plan, but your role stopped after  
8 that and you have not been involved in the roll-  
9 out, am I right?

10 A. Correct.

11 Q. [249] And for Piedmont Natural Gas, you have been  
12 involved in the vendor selection, you have been  
13 involved in the contract negotiations, but you have  
14 not been involved in the roll-out?

15 A. Correct.

16 Q. [250] And same thing for the City of Bowling Green,  
17 Ohio, you have not been involved in the roll-out?

18 A. That one, I was involved in the implementation...

19 Q. [251] You have been involved in the implementation?

20 A. Yes. It's fully implemented, I was support of that  
21 project till the end, they implemented load control  
22 in the end on top of their AMI system, and I was  
23 involved in that till it was completed.

24 Q. [252] Okay, and what was your role, in the context  
25 of the roll-out?



1 A. Well, as I mentioned, I was the consultant on the  
2 project, I worked with the AMI team closely to  
3 identify problems and help with issues resolution,  
4 attended status meetings, project reports, reviewed  
5 progress reports, interacted with the vendor as  
6 necessary when there were performance issues. In  
7 many of these cases, I have, my understanding would  
8 help to bring about an issues resolution because  
9 the system wasn't being deployed either on schedule  
10 or the results were not being achieved.

11 Q. [253] Okay. Is it the municipality, actually, I'm  
12 sorry, I just missed the point, is it the  
13 municipality that you referred to previously, where  
14 the number of meters installed was between fifteen  
15 thousand and twenty thousand (15,000-20,000)?

16 A. Yes, correct.

17 Q. [254] Okay, that's the same municipality, I'm  
18 sorry, I thought it was a different one. So it's  
19 the same one?

20 A. Well, this, Bowling Green is not the same, that was  
21 the City of Westerville, that was...

22 Q. [255] Okay, so there's two cities in which you have  
23 been involved...

24 A. Correct.

25 Q. [256] ... in the context of the roll-out?

1 A. Correct.

2 Q. [257] Okay. And this one, the City of Bowling  
3 Green, what was the magnitude of the project, how  
4 many meters were to be installed?

5 A. I'm thinking around twenty (20,000) or thirty  
6 thousand (30,000), something like that.

7 Q. [258] Okay.

8 A. It's my recollection.

9 Q. [259] And, last question for you for the time  
10 being, have you made any... any verification as to  
11 the actual condition of the system put in place by  
12 Hydro-Québec, did you go visit some buildings to  
13 see the installation, did you make any on-site  
14 verifications by yourself for the purpose of  
15 preparing your report?

16 A. I did not, no.

17 Q. [260] Okay, so your whole analysis is based  
18 strictly on the documentation that you had access  
19 to?

20 A. Correct.

21 Q. [261] And on the analysis that you have make, I  
22 will say from a theoretical point of view?

23 A. Correct, on information provided, yes.

24 Q. [262] Thank you.

25 LA PRÉSIDENTE :

1 C'est bien. Alors, autre chose à ajouter, Maître  
2 Paquet?

3 Me GENEVIÈVE PAQUET :

4 Seulement ajouter que, en fait, je ne l'avais pas  
5 dit, là, mais monsieur Finamore avait obtenu le  
6 statut d'expert lors de la phase 1 du dossier dans  
7 la décision D-2011-145. Monsieur Finamore avait  
8 reçu le statut d'expert en réseau intelligent, donc  
9 simplement pour vous le rappeler.

10 Et puis on considère que, avec  
11 l'expérience, là, qu'il a accumulée, non seulement  
12 au niveau d'un distributeur d'électricité public,  
13 mais également à la suite de sa carrière comme  
14 consultant, comme président de sa propre compagnie  
15 de consultation par rapport au développement  
16 d'infrastructures en mesurage avancé, on considère  
17 qu'il a, effectivement, l'expérience pour obtenir  
18 le statut d'expert en réseau intelligent, donc on  
19 vous demande la reconnaissance de ce statut. Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 C'est bien. Est-ce qu'il y a une qualification à  
22 apporter à « réseau intelligent », moi, ça me  
23 semble très large, je sais que la Régie l'a  
24 autorisé en deux mille onze (2011), je pense. Je  
25 n'ai pas d'information à l'effet, là, il n'y a rien

1 qui me guide, moi, aujourd'hui à la refuser, cette  
2 expertise-là, mais je n'ai pas entendu, là, de  
3 qualification plus particulière de la part d'Hydro.  
4 Alors s'il n'y a pas de qualification outre qu'en  
5 réseau intelligent, la Régie va accorder cette  
6 expertise-là et on en jugera de l'utilité  
7 ultérieurement lorsque le moment sera venu.

8 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

9 C'est là où je voulais aller, en fait, mes  
10 questions visent principalement, par la suite, on  
11 verra le poids qui doit être accordé aux propos qui  
12 pourront être tenus, dépendamment des sujets à  
13 l'égard desquels monsieur Finamore témoignera.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 C'est bien. Donc, monsieur Finamore est reconnu  
16 comme expert en réseau intelligent. Je n'ai pas mis  
17 mes oreilles pour savoir comment on le dit en  
18 anglais, c'est-tu un « gridstream », c'est quoi,  
19 comment est-ce qu'on dit ça en anglais, le réseau  
20 intelligent?

21 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

22 « Smart grid. »

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Smart grid, okay.

25 Mr. EDMUND P. FINAMORE :

1 A. Smart grid, yes.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 So we do recognize you as an expert in smart grid.

4 So, welcome.

5 A. Thank you.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, Maître Paquet?

8 Me GENEVIÈVE PAQUET :

9 Donc pour débiter la présentation, nous avons sur  
10 le banc madame Nicole Moreau, ainsi que monsieur  
11 Finamore, mais madame Moreau va commencer avec la  
12 présentation du GRAME, donc je demanderais à madame  
13 la greffière de bien vouloir l'assermenter, s'il  
14 vous plaît.

15

1 (13 h 35)

2 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014) , le dixième jour  
3 d'avril, A COMPARU :

4

5 NICOLE MOREAU, consultante en environnement et  
6 énergie, ayant une place d'affaires au 431, rue  
7 Jean-Baptiste-Lepage, Saint-Côme (Québec);

8

9 LAQUELLE, après avoir fait une affirmation  
10 solennelle, dépose et dit :

11

12 INTERROGÉS PAR Me GENEVIÈVE PAQUET :

13 Donc, vous pouvez commencer, Madame Moreau, avec la  
14 présentation.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Madame Moreau et Maître Paquet, vous avez toutes  
17 les deux de très jolies et petites voix. Mais je  
18 vais vous demander s'il vous plaît de développer un  
19 petit peu le coffre et de ne pas vous gêner pour  
20 parler un peu plus fort. Merci.

21 Me GENEVIÈVE PAQUET :

22 Je veux juste adopter la preuve. Juste un instant  
23 s'il vous plaît.

24 Q. [263] Madame Moreau, c'est vous qui avez rédigé le  
25 rapport du GRAME qui a été déposé sous la cote

1 B-0024?

2 Mme NICOLE MOREAU :

3 R. C'est exact.

4 Q. [264] Avez-vous des modifications à y apporter?

5 R. Non.

6 Q. [265] Donc, vous l'adoptez pour valoir comme votre  
7 témoignage pour la présente audience?

8 R. Exact.

9 Q. [266] Merci. Vous pouvez commencer la présentation.

10 R. Merci. Alors bonjour. Tout d'abord, j'aimerais  
11 remercier la Régie de nous entendre aujourd'hui et  
12 de nous permettre de présenter le travail de  
13 l'équipe du GRAME dans ce dossier, mais également  
14 dans les dossiers précurseurs au projet LAD. En  
15 effet, depuis deux mille cinq (2005), le GRAME  
16 s'est positionné lors de ces nombreuses  
17 interventions et cela de manière très favorable au  
18 développement, au déploiement des compteurs  
19 nouvelle génération.

20 C'est important pour nous de rappeler cette  
21 chose-là pour bien situer notre intervention par  
22 rapport à cette technologie-là. Donc, au présent  
23 dossier et en continuité avec la Phase 1 au projet  
24 LAD, l'équipe du GRAME a travaillé dans l'intérêt  
25 public à s'assurer que la technologie choisie par

1 le Distributeur permettrait d'offrir des bénéfices  
2 attendus par la clientèle, mais aussi par la Régie  
3 quant à, par exemple, la gestion de la consommation  
4 et la réduction des coûts en distribution. J'y  
5 reviendrai dans ma présentation.

6 De plus, le GRAME s'est attardé avec son  
7 expert, monsieur Finamore, à s'assurer que les  
8 risques technologiques et économiques liés à la  
9 mise en place de nouvelles technologies soient  
10 réduits pour le bénéfice de tous. Un tel projet,  
11 c'est bien plus qu'ajouter des coûts dans des  
12 colonnes. Rappelons que lors de l'autorisation du  
13 projet Phase 1, seules des prévisions ont été  
14 fournies, outre les projets pilotes, d'où  
15 l'importance de valider avec prudence  
16 l'opérationnalité des éléments contenus dans le  
17 suivi de la Phase 1 avant de poursuivre en phases 2  
18 et 3.

19 En ce sens, l'approche du GRAME est une  
20 approche de prudence puisque la présente demande  
21 est un projet qui suivra la clientèle sur la durée  
22 de vie de cette nouvelle technologie. Cela vaut  
23 donc la peine de prendre son temps et de s'assurer  
24 de réduire les risques qui y sont attachés. Ainsi,  
25 de l'avis du GRAME, le rôle de la Régie est



1 d'autant plus important parce qu'elle peut servir  
2 de baromètre et d'agent de surveillance d'un tel  
3 projet. Son rôle est essentiel.

4 J'aimerais maintenant rappeler les  
5 événements précurseurs au projet LAD, c'est-à-dire  
6 faire des liens entre le passé et le présent pour  
7 qu'on ait une vision de où est-ce qu'on s'en va  
8 avec ça dans le futur aussi.

9 Alors, tout d'abord, il y a eu les dossiers  
10 dans lesquels le Distributeur présentait une vigie  
11 des compteurs avancées. Ça, c'était en deux mille  
12 cinq (2005) au dossier 3575 et 3610-2006. Et j'y  
13 étais, Madame la Présidente, avec l'équipe du  
14 GRAME. Dans ces dossiers-là, la Régie s'intéressait  
15 aux liens entre la tarification dynamique puis les  
16 compteurs avancés. Tout ça, ça a commencé comme ça.  
17 C'est ça qu'il faut se rappeler de pourquoi ces  
18 projets-là ont été mis là.

19 Après ça, il y a eu le dossier 3644-2007  
20 qui initiait le projet pilote sur la tarification  
21 dynamique. Ça, ça découlait d'une demande du  
22 gouvernement énoncée dans sa Stratégie énergétique  
23 2006-2015. Demande du gouvernement d'implanter  
24 quoi? D'implanter progressivement au Québec une  
25 tarification selon l'heure et la saison, l'heure

1 d'usage et la saison.

2 D'ailleurs, dans la décision D-2007-012  
3 dans ce dossier 3644 en deux mille sept (2007), aux  
4 pages 79 et 80, la Régie se déclare intéressée par  
5 la tarification dynamique qui pourrait être  
6 associée à la lecture de radiofréquence. C'est de  
7 ça qu'on parle. Elle indique que :

8 [...] le signal de prix est un des  
9 véhicules les plus efficaces pour  
10 inciter des comportements optimaux de  
11 la part des consommateurs en matière  
12 de consommation d'énergie.

13 Elle indique aussi que :

14 La correction des structures  
15 tarifaires en ce sens est donc une  
16 priorité pour la Régie.

17 Suivra par la suite le dossier 3740-2010 qui porte  
18 sur la présentation des résultats du projet pilote.  
19 Puis après ça, bien, on a eu le dossier 3723-2010  
20 qui portait sur la norme de compte de frais  
21 reportés. On y était encore avec l'équipe du GRAME.

22 Puis, bien, il y a eu le projet de Phase 1,  
23 dossier LAD 3770-2011, dans lequel le Distributeur  
24 ne prévoyait pas, à notre connaissance, à mon  
25 souvenir d'avoir participé à ce projet-là, déployer

1 le compteur avancé en réseaux autonomes. Depuis ce  
2 dossier-là en... on se place en deux mille onze  
3 (2011), il y a eu d'autres enjeux qui ont fait  
4 surface. Il y a des enjeux concernant des besoins  
5 de réduction de coûts liés aux approvisionnements à  
6 la pointe du réseau, puis notamment au dossier  
7 tarifaire 3854 de l'automne dernier. Puis on a  
8 aussi des besoins qui ont été exprimés par la Régie  
9 lors des plans d'approvisionnement,  
10 particulièrement à l'égard des réseaux autonomes.

11 Je vous cite les décisions pour qu'on  
12 puisse suivre la présentation. On avait le dossier  
13 3748-2010. On retourne trois ans plus tôt. On avait  
14 la décision D-2011-162. Il faut se rendre compte  
15 que cette décision-là a été rendue le vingt-sept  
16 (27) octobre deux mille onze (2011), soit après le  
17 dépôt de la demande du dossier 3770, bien que le  
18 dossier du dernier plan, le plan, l'examen de la  
19 Régie s'est fait avant le dépôt du dossier de la  
20 Phase 1. Mais tout de même, c'est une décision, une  
21 indication qui a été lancée finalement après que le  
22 dossier soit déposé par le Distributeur.

23 (13 h 45)

24 Là, on a un petit peu... on a encore la  
25 même chose en fait dans l'autre plan

1 d'approvisionnement, 3864-2013, on a la décision D-  
2 2014-017 qui arrive le dix (10) février deux mille  
3 quatorze (2014) de cette année. Donc c'est certain  
4 qu'on comprend que le dossier qui a été déposé ici  
5 il ne pouvait pas tenir compte de cette décision-là  
6 à ce moment-là.

7 Revenons aux enjeux énoncés dans le dossier  
8 tarifaire 3854, qui sont en lien avec les  
9 possibilités qu'offre la technologie des compteurs  
10 de nouvelle génération pour le cas des réseaux  
11 autonomes et dans lequel la décision D-2014-007 -  
12 c'est en date du six (6) mars deux mille quatorze  
13 (2014) - demande au Distributeur de présenter au  
14 dossier tarifaire deux mille quinze-deux mille  
15 seize (2015-2016), cet automne, une ébauche de la  
16 stratégie, de sa stratégie d'exploitation des  
17 données du projet LAD afin de réduire l'impact sur  
18 les organismes gérant la facture de la clientèle  
19 résidentielle d'une hausse tarifaire et de  
20 décourager l'usage du chauffage électrique  
21 d'appoint. Excusez-moi.

22 Il appert donc important de tenir compte de  
23 ces enjeux lors du déploiement des compteurs en  
24 réseaux autonomes en deux mille dix-sept (2017),  
25 soit des investissements de la phase 3. C'est dans

1 trois ans ça, donc il va falloir que dans trois ans  
2 le Distributeur tienne compte de ces éléments-là  
3 lorsqu'il va les déployer. Alors c'est le but de  
4 notre demande d'intervention ce matin... cet après-  
5 midi, pardon.

6 Nous comprenons que la décision de la Régie  
7 est récente pour le dossier tarifaire, en date du  
8 six (6) mars deux mille quatorze (2014) et que le  
9 Distributeur aura peut-être à ajuster son offre de  
10 la phase 3 pour les réseaux autonomes, de même que  
11 peut-être ajuster la technologie à y être déployée  
12 pour rencontrer ces fameuses demandes de la Régie.

13 Le GRAME demande à la Régie d'opter pour  
14 une approche prudente face à l'approbation de la  
15 phase 3 en réseaux autonomes. À titre d'exemple, le  
16 GRAME a constaté que le Distributeur a agi avec  
17 prudence dans le cas des compteurs commerciaux afin  
18 de retenir la version la plus récente avant de les  
19 déployer. Il serait prudent de faire de même dans  
20 le cas des réseaux autonomes. Nous avons bien un  
21 délai de trois ans.

22 Peut-être faudrait-il se demander à ce  
23 stade-ci, compte tenu des nouvelles demandes de la  
24 Régie, s'il est préférable de remettre à plus tard  
25 l'autorisation de la phase 3 du réseau autonome. Et

1 compte tenu du fait qu'en audience le Distributeur  
2 nous a confirmé ne pas être en mesure de répondre  
3 aux demandes du GRAME, aux questions du GRAME à  
4 l'égard des ajustements nécessaires au projet pour  
5 les réseaux autonomes en phase 3, pour justement  
6 pour répondre à ces demandes-là.

7 Je vous réfère à la réponse de maître  
8 Hébert aux notes sténo du neuf (9), d'hier, du neuf  
9 (9) avril, en page 131 il dit : « Il est trop tôt  
10 pour se prononcer sur ces questions-là. » On le  
11 comprend, la décision vient d'être rendue.

12 Maintenant je vous ramène aux besoins de la  
13 Régie exprimés au plan d'approvisionnement. On va  
14 faire le tour. Rapidement, dans le dossier 3748-  
15 2010, on parle de la décision D-2011-162 concernant  
16 la gestion de la demande. Parce que là j'ai... j'ai  
17 besoin à ce stade-ci de faire des liens entre les  
18 questions tarifaires, gestion de la demande, puis  
19 la fameuse implantation du projet LAD en réseau  
20 autonome. Il y a des liens à faire importants.

21 Donc concernant la gestion de la demande,  
22 dans la décision D-2011-162, paragraphe 154, la  
23 Régie constate qu'il y a un lien entre l'offre  
24 d'option de gestion de la demande et le projet LAD.  
25 Elle indique aussi que peu de mesures tangibles ont

1           été introduites dans les stratégies  
2           d'approvisionnement à ce jour. Dans le paragraphe  
3           155. Il est clair que la Régie lançait dès deux  
4           mille dix (2010) un message direct pour  
5           l'amélioration des résultats de la gestion et de la  
6           consommation en réseau autonome.

7                       Je continue avec le dossier 3864-2013, la  
8           décision D-2014-017 du dix (10) février de cette  
9           année. Dans cette décision-là, je vous amène au  
10          paragraphe 33. Je vais vous en faire une courte  
11          lecture. La Régie rappelle au Distributeur qu'elle  
12          lui a demandé - en parlant du dossier... du dossier  
13          d'approvisionnement précédent - elle lui a demandé  
14          de :

15                               [33] [...] quantifier, à partir du  
16                               potentiel technico-économique de la  
17                               gestion de la consommation, son  
18                               objectif de réduction de la pointe en  
19                               référant, entre autres, aux compteurs  
20                               de nouvelle génération [...].

21          Elle s'interroge maintenant sur « le bien-fondé  
22          [...] qu'aucune mesure ne soit mise en place avant  
23          la fin du déploiement des compteurs » et qu'il  
24          serait opportun d'examiner les possibilités  
25          offertes par les compteurs de nouvelle génération

1 dans le présent plan. On va l'examiner bientôt au  
2 mois de mai.

3 Mais cela, elle veut examiner ces options-  
4 là, ces possibilités-là, mais en lien avec les  
5 nouvelles options tarifaires. C'est de ça qu'on  
6 parle. On est parti du projet heure juste, on est  
7 parti d'une demande d'examen, est-ce qu'on pourrait  
8 pas trouver une technologie qui nous aide à gérer  
9 la pointe puis à réduire nos coûts? C'était ça  
10 l'idée au départ, c'est pas juste la collecte de  
11 données puis la facturation.

12 Là en continuant on arrive dans le plan  
13 d'approvisionnement, puis on dit encore la même  
14 chose. On a besoin des compteurs de nouvelle  
15 génération pour les options tarifaires. C'est  
16 pas... Excusez-moi, je vais me rapprocher. Je  
17 m'étais éloignée du micro. Alors c'est trois  
18 éléments qui vont ensemble, il ne faut pas  
19 l'oublier. On parle d'options tarifaires, de  
20 gestion de la consommation et de compteurs de  
21 nouvelle génération. On ne parle pas uniquement de  
22 la compilation de données informatiques pour les  
23 besoins de consultation des clients sur un site  
24 Web. Je mettrais en garde la Régie de ne pas  
25 conclure que la gestion de la consommation ça se



1 limite à consulter notre consommation journalière.  
2 (13 h 50)  
3 C'est sûr que si on peut l'avoir, on en a parlé  
4 dans... j'en ai parlé dans mon rapport. C'est qu'on  
5 arrive à un trente (30) kilowatts/heure, trente  
6 (30) kilowatts de consommation par jour qui est la  
7 première, qui est la première étape, bien, j'allais  
8 dire la première tranche de consommation. Et il y a  
9 une deuxième tranche de consommation qui coûte plus  
10 cher dans les tarifs. Il est certain que si on peut  
11 mesurer cette première... cette première tranche,  
12 là, déjà là on n'a pas de faits, mais c'est  
13 probablement pas suffisant pour les besoins qui ont  
14 été exprimés par la Régie à la fois dans son  
15 dossier tarifaire puis dans ses plans  
16 d'approvisionnement.

17 J'arrive avec mes recommandations sur cette  
18 section-là. Considérant que le déploiement planifié  
19 actuel est planifié pour juin deux mille dix-sept  
20 (2017) en réseaux autonomes en phase 3, il s'agit  
21 bien dans trois ans d'ici.

22 Considérant la demande de la Régie au  
23 Distributeur de présenter lors du dossier tarifaire  
24 de l'automne prochain, deux mille quinze-deux mille  
25 seize (2015-2016), une ébauche de sa stratégie

1 d'exploitation des données du projet LAD devant  
2 être déployées en réseaux autonomes.

3 Considérant qu'on a un déficit de deux cent  
4 deux millions (202 M\$) en deux mille quatorze  
5 (2014) en réseaux autonomes, une réduction de ces  
6 déficits-là est toute désignée comme un bénéfice  
7 économique concret pour le projet LAD si on peut y  
8 arriver.

9 Le GRAME est d'avis que dans ce cas  
10 particulier, la Régie peut se positionner et  
11 harmoniser sa décision avec celle du dossier  
12 tarifaire et des dossiers des plans  
13 d'approvisionnement afin de s'assurer d'un bénéfice  
14 économique accru pour le projet LAD.

15 Le GRAME est d'avis que le Distributeur n'a  
16 pas été en mesure de démontrer que le déploiement  
17 de la phase 3 en réseaux autonomes sera apte, avec  
18 la technologie envisagée, à rencontrer les  
19 exigences de la Régie au dossier tarifaire et au  
20 plan d'approvisionnement.

21 Par conséquent, - et là je le souligne,  
22 c'est important - le GRAME est extrêmement  
23 favorable au déploiement en phase 3 des réseaux  
24 autonomes. On était très satisfait et très content  
25 de l'annonce du Distributeur. Et, malgré ça, on

1 considère que peut-être que le Distributeur n'est  
2 pas prêt à déployer présentement là-dedans et qu'il  
3 devrait revenir devant la Régie pour montrer un  
4 plan plus complet pour répondre aux demandes de la  
5 Régie.

6 Le GRAME recommande de reporter  
7 l'approbation de la phase 3 pour le cas des réseaux  
8 autonomes uniquement. Parce qu'on a appris un peu  
9 plus tôt avec les réponses qui ont été données à la  
10 Régie que la phase 3 ne comprend pas juste les  
11 réseaux autonomes. Donc, nous, on s'adresse  
12 vraiment pour le report des réseaux autonomes pour  
13 la phase 3 de sorte que le Distributeur puisse  
14 présenter un dossier complet démontrant la  
15 compatibilité de son projet avec les exigences  
16 énoncées dans le dossier tarifaire et dans le plan  
17 d'approvisionnement.

18 On se rappelle dans notre rapport le GRAME  
19 demandait plutôt à la Régie de s'assurer de cette  
20 compatibilité des investissements à approuver. Mais  
21 il est clair, avec les réponses qui ont été données  
22 au GRAME en audience, que le Distributeur ne peut  
23 pas à ce stade-ci de déploiement de LAD nous le  
24 démontrer. Ce n'est que partie remise selon le  
25 GRAME. Il faudra aller par contre dans cette

1 direction-là. Mais faisons-le lorsque nous serons  
2 prêts à le faire.

3 Maintenant j'aborde un autre sujet. J'ai  
4 deux autres petits éléments à vous faire valoir. Ça  
5 concerne l'état d'avancement des fonctionnalités à  
6 l'intérieur du périmètre du projet LAD, soit la  
7 fonctionnalité débranchement-rebranchement.

8 Il appert de la rencontre du quatorze (14)  
9 février deux mille quatorze (2014), où j'y étais,  
10 et des réponses du Distributeur en audience que le  
11 processus commercial ou informatique n'est pas  
12 complété pour la clientèle résidentielle, et cela à  
13 partir du système SAP.

14 Alors là on a pris connaissance de  
15 l'engagement qui a été transmis à l'engagement  
16 numéro 3.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 S'il vous plaît, on a demandé que les téléphones  
19 cellulaires soient fermés. Alors, s'il vous plaît,  
20 veuillez y voir. Merci.

21 Mme NICOLE MOREAU :

22 Alors mon procureur va me dire le numéro parce que  
23 je n'ai pas de copie, ça a rentré sur notre  
24 cellulaire.

25

1 Me GENEVIÈVE PAQUET :

2 Je confirme que c'est la réponse à l'engagement  
3 numéro 3 qu'on a reçue, là, quelques minutes avant  
4 le début de l'audience. Merci. Je vais donner une  
5 copie. Il y a une copie papier, je vais la  
6 transmettre à mon témoin s'il n'y a pas  
7 d'objection.

8 (13 h 55)

9 Mme NICOLE MOREAU :

10 R. Alors merci pour ce petit délai. Alors on en a pris  
11 connaissance et là on constate que, évidemment, il  
12 s'agirait...

13 Q. [267] Juste un instant, peut-être laisser à madame  
14 la présidente le temps d'obtenir une copie. Merci.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [268] Alors allez-y, Madame Moreau, on a fini de  
17 vous interrompre là.

18 R. D'accord. Alors dans cet engagement-là on a obtenu  
19 des dates de mise en application et là on nous  
20 indique que c'est à partir de la semaine du quinze  
21 (15) avril deux mille quatorze (2014) qu'ils vont  
22 recevoir finalement la solution. C'est parce que la  
23 solution a été testée. Puis là ils disent :

24 Au 14 avril 2014, une livraison aura  
25 lieu dans le but d'automatiser les

1                                    processus, les tâches et les  
2                                    procédures dans le système SAP.  
3        Alors ce qu'on comprenait de la situation c'est que  
4        lorsque, moi, j'ai posé des questions le quatorze  
5        (14) avril au Distributeur puis on nous disait  
6        justement qu'à partir de SAP, la personne qui  
7        répond au téléphone, finalement, ne peut pas  
8        procéder, elle, à la demande du client. Donc, il  
9        s'agirait d'un processus informatique. Comme je ne  
10       suis pas experte dans le domaine, je ne vais pas  
11       poursuivre dans cette direction-là.

12                                  Mais simplement, le GRAME on constate que  
13        cette fonctionnalité-là, qui constitue la  
14        rentabilité, une grande partie de la rentabilité du  
15        projet LAD n'a pas toujours été démontrée comme  
16        étant fonctionnelle à partir de la plate-forme SAP.  
17        On sait qu'ils attendent un processus qui va  
18        rentrer la semaine prochaine, mais ça n'a toujours  
19        pas été mis en application. Est-ce que ça va  
20        fonctionner? Là, on ne peut pas vous dire oui ou  
21        non, ça ne semble pas avoir été encore mis en  
22        place.

23                                  Notre expert complétera sur cette question  
24        technique et il sera disponible si vous avez des  
25        questions plus précises pour comprendre, comprendre

1 la réponse à l'engagement 3 qui a été donnée.

2 Je poursuis avec la question des modes  
3 réglementaires, de l'approche réglementaire et les  
4 demandes qui ont été faites. Le Distributeur avait  
5 demandé de présenter un suivi pour les phases 1, 2  
6 et 3. On a vu qu'ils ont rebroussé chemin en  
7 réponse aux questions de la Régie en audience ce  
8 matin. Donc, le GRAME conserve la même  
9 recommandation qu'il avait faite, c'est-à-dire de  
10 ne pas mixer la phase 1 avec les phases 2 et 3 pour  
11 le suivi des coûts.

12 On faisait part à la Régie que dans les  
13 dossiers tarifaires il y a un suivi annuel qui est  
14 fait des demandes d'autorisation puis ils ont  
15 besoin de comparer, là, ce qui a été autorisé avec  
16 les coûts réels, puis après ça d'autoriser les  
17 dépassements qu'ils souhaitent transférer dans les  
18 tarifs puis les revenus requis. Donc, on pense que  
19 ce serait nuisible de séparer, de mettre la phase 1  
20 avec la phase 2 et 3 pour le suivi pour les coûts.

21 On a constaté aussi pour le suivi de la  
22 phase 1 que les compteurs commerciaux, on a dit que  
23 c'était probablement une décision prudente et  
24 raisonnable d'attendre la nouvelle version avant de  
25 les installer. Donc, ils ne seront pas installés

1 avant la fin de juin. Monsieur Abiad nous disait en  
2 audience, c'était au contre-interrogatoire de  
3 SÉ/AQLPA. On trouve ça en page 21, volume 1, que  
4 ces compteurs seront peut-être installés en deux  
5 mille quatorze (2014) ou même en deux mille quinze  
6 (2015).

7 Donc, il demeure important de faire un  
8 bilan global, final de la phase 1 après que les  
9 compteurs commerciaux seront installés. C'est ce  
10 qu'on recommande là-dessus. On évitera ainsi à la  
11 Régie que des coûts de la phase 1 se retrouvent  
12 inscrits aux coûts de la phase 2 et 3.

13 Concernant la demande d'approbation d'un  
14 compte d'écart, considérant la décision rendue dans  
15 le dossier 3854-2013, le GRAME recommande  
16 l'approbation du compte d'écart hors base inhérent  
17 aux phases 2 et 3.

18 Considérant maintenant la demande  
19 d'autoriser les phases 2 et 3, mon dernier point,  
20 le GRAME est d'avis qu'éventuellement les phases 2  
21 et 3 devraient être autorisées. On vous a mentionné  
22 plus tôt qu'on est en faveur de cette technologie-  
23 là. Alors, outre pour le déploiement des réseaux  
24 autonomes pour l'instant, alors on pense que la  
25 Régie doit par contre l'autoriser seulement après



1 s'être assurée que les points qui ont été relevés  
2 par l'expert Finamore dans son rapport qui sont de  
3 nature à accroître les coûts totaux du projet LAD  
4 des phases 2 et 3, que ces points qui sont  
5 présentés dans sa section « Recommandations » de  
6 son rapport, pages 35 et 36, soient résolus avant  
7 que les phases 2 et 3 soient autorisées.

8 Donc, par conséquent, ce qu'on recommande à  
9 la Régie c'est d'établir une liste assez précise  
10 des enjeux que le Distributeur devrait résoudre ou  
11 compléter avant que l'autorisation de la Régie soit  
12 mise en vigueur.

13 Donc, je laisse la parole à notre expert  
14 Finamore qui va aborder les points techniques et  
15 les risques qu'il a notés à l'analyse de la preuve  
16 du Distributeur. Merci.

17 (14 h)

18 Me GENEVIÈVE PAQUET :

19 Donc juste avant que monsieur Finamore débute sa  
20 présentation, je vais... on va adopter la preuve.

21 Q. [269] Mr. Finamore, you wrote the expert report  
22 filed as Exhibit C-GRAME-0023?

23 Mr. EDMUND P. FINAMORE :

24 A. I'm sorry, I'm having trouble hearing... I'm sorry,  
25 go ahead.

1 Q. [270] Vous avez écrit le rapport qui a été déposé  
2 sous la cote C-GRAME-0023, votre rapport d'expert,  
3 c'est exact, c'est vous qui l'avez rédigé?

4 A. I did, yes.

5 Q. [271] Avez-vous des amendements à y apporter?

6 A. I do not.

7 Q. [272] Donc vous acceptez que ce rapport vaille pour  
8 votre témoignage pour la présente audience?

9 A. It is, yes.

10 Q. [273] Donc je vous laisse débiter avec la  
11 présentation des points importants de votre  
12 rapport.

13 A. Okay, thank you. Again, I would like to thank the  
14 Board for permitting me to participate. Madame la  
15 Présidente, I appreciate the opportunity to present  
16 at least some of the key points of my report for  
17 review by the Board and the participants. In the  
18 interest of time, I will briefly go through the  
19 summary part of the report and then move on to the  
20 conclusions and recommendations. Since all members,  
21 and all participants have had copies of the report  
22 and have been able to study the details of that, so  
23 I won't bother repeating all of that, instead, I  
24 will move over to the conclusions and  
25 recommendations.

1                   The report began with a mandate, and it  
2                   described the limits presented and the permitted  
3                   topics that the Board permitted us to discuss in  
4                   this file. And then, in Section 3.0, I moved into  
5                   Phase 1, installation status, and I discussed meter  
6                   installation progress, network installation  
7                   progress, the relationship between the network  
8                   performance and cost, and the problem areas for  
9                   Phase 1 cost overruns that I was observing.

10                   In Section 4.0, I moved on to Phase 2 and 3  
11                   cost concerns and the risks, some meter  
12                   installation issues, network deployment, Phase 2  
13                   and 3 meter requirements, technology risks and the  
14                   discussion of efficiency gains. And then, I moved  
15                   on to general conclusions and recommendations.

16                   So at this point, I'll just move over to  
17                   the general conclusions that I reached in my  
18                   report, of which there were twelve (12) major  
19                   conclusions, and I will discuss them now.

20                   First, the principal conclusions I arrived  
21                   at was, I did not feel that Hydro-Québec had  
22                   demonstrated that Phase I deployment progress and  
23                   network performance were sufficient to warrant any  
24                   unconditioned authorization to move forward with  
25                   Phases 2 and 3. The installation of meters and

1 network devices are not by themselves purely an  
2 adequate metric to persuade us that the LAD project  
3 will be completed on time and within budget, and  
4 will also provide the efficiency gains that were  
5 provided to justify the project.

6 In fact, in some cases, through the  
7 testimony that we heard yesterday and today, I  
8 think we have, at least I've developed an  
9 understanding that the network is operational but  
10 it's not fully automated yet, which in my mind  
11 means they haven't fully integrated the network  
12 with SAP and through the energy ICT meter data  
13 management software. So there's a concern on my  
14 part that they will not be able to move into a  
15 production environment in the short term at least  
16 and that this requires more monitoring and  
17 observation as they move forward a bit.

18 My second major conclusion is that there  
19 existed some risk factors that raises concerns in  
20 my mind that moving ahead too quickly could be  
21 counterproductive and costly. For example,  
22 unexpected delays in receiving the Elster meters,  
23 for example, could adversely impact Hydro-Québec  
24 and the Capgemini installation efforts and drive up  
25 cost.

1                   So, for example, if there are delays in  
2                   receiving the Elster XU meters, the Capgemini  
3                   effort might be jeopardized or might be impacted in  
4                   terms of not having enough work for people, and it  
5                   would require lay-offs and subsequent rehiring of  
6                   people if a some, if a gap or two occur. I think  
7                   this supports what the GRAME has said previously  
8                   that there should be more of a clean break between  
9                   phases 1, 2 and 3 and we should have a good  
10                  understanding of the completion and the performance  
11                  of phase 1 before the Board permits movement into  
12                  phases 2 and 3.

13                  (14 h 05)

14                  My next conclusion is that the Gridstream  
15                  network reading performance has not been  
16                  sufficiently validated over the phase 1 network  
17                  under normal operating conditions. We've heard  
18                  testimony that the read performance rate is quite  
19                  high, it is ninety-nine point nine percent (99.9%)  
20                  but in reviewing the testimony by Hydro-Québec, I'm  
21                  not convinced that these are reads that are being  
22                  used for billing purposes, I don't know that  
23                  ninety-nine point nine percent (99.9%) of the  
24                  customers are being billed using these reads so  
25                  there could be a question as to what that means in

1 terms of reading performance and the network  
2 performance is there and if that is not achieved in  
3 phase 1, it could very well make it even a more  
4 difficult situation to achieve that level of  
5 performance in phases 2 and 3 where the deployment  
6 areas are much more challenged.

7 And I think at phase 1, what we find is  
8 that it's a very dense area, there are many  
9 customers close together and, really, it's an  
10 optimal time for... an optimal location for the  
11 network to operate and that moving into phases 2  
12 and 3 could be more problematic as far as coverage  
13 and cost and so forth and performance. So I'm not  
14 convinced that the read performance and ability to  
15 bill off these accounts is there yet before they  
16 move into phase 2 and phase 3.

17 My next consideration is that the remote  
18 disconnect / reconnect function has not been  
19 adequately tested. The GRAME has already testified  
20 to some concerns over the remove disconnect and  
21 reconnect function and I found that a small  
22 percentage or a small sample of a hundred and  
23 forty-two (142) customers is not really  
24 statistically significant and is not really  
25 adequate to demonstrate that the remote disconnect

1 function can be read in an operating environment  
2 where large numbers of customers are involved and  
3 that the integration with SAP is critical there  
4 because it enables Hydro-Quebec to be able to mass  
5 execute commands for remote disconnects and  
6 reconnects rather than the one by one approach that  
7 was taken to demonstrate this small sample size of  
8 a hundred and forty-two (142).

9 An additional risk factor is that the  
10 Elster meters, the REXU meters have not yet been  
11 delivered and that there is no demonstrated testing  
12 of the remote disconnect function over the network,  
13 over the Gridstream network using the Elster REXU  
14 meters so this is a whole new area that needs to be  
15 tested and explored with twenty percent (20%) of  
16 the meter population in the more challenging areas,  
17 mostly in phases 2 or 3 that are going to be using  
18 these Elster REXU meters. I'm not persuaded that  
19 the remote disconnect is capable of operating those  
20 meters and they certainly haven't tested them in  
21 any kind of an operating environment so I have some  
22 major concerns about that.

23 My next observation is that involving major  
24 benefits categories. There's three major benefits  
25 categories: there's billing and daily read rate,

1           there's the remote disconnect and there's eliminate  
2           estimating bills. These categories have been  
3           presented by Hydro-Québec as being something that  
4           justified the phase 1 roll out and would warrant  
5           moving to phases 2 and 3 once those benefits are  
6           being achieved.

7                       The efficiencies to be gained from the LAD  
8           project mostly come from a reduction in staff  
9           positions due to the implementation of these  
10          functions and benefits. And if these functions  
11          don't work properly, Hydro-Québec will be hard  
12          pressed to reduce the staff in a number of  
13          positions that are needed to be able to justify the  
14          cost of the project so the remote disconnect  
15          function is critical in that if they cannot get it  
16          to work over the network in phases 2 and 3 using  
17          meters they haven't received yet, then the benefits  
18          that go with reducing the number of personnel for  
19          the remote disconnect function will go away and  
20          most of these benefits may not or many of these  
21          benefits may not materialize in the long run, or  
22          for certainly for a longer period of time.

23          (14 h 10)

24                       Let's see... Hydro-Québec has not  
25          adequately reported the status and the cost of the



1 inside meter completions in Phase 1, in my view.  
2 There are being a large percentage of meters that  
3 are located inside buildings and residences in  
4 Phase 1, the difficulty with achieving those  
5 completions is high. And in fact, I think we just  
6 received information that there are still a hundred  
7 and sixty-nine thousand (169,000) of those inside  
8 meters to be changed out. And one adds them to the  
9 eighty thousand (80,000) or so polyphase meters  
10 that have not been received yet or installed, we  
11 are looking at somewhere around two hundred and  
12 forty (240,000) or two hundred and fifty thousand  
13 (250,000) meters that are in the principal Phase 1  
14 area that haven't been done yet, and time is really  
15 running out since we're in April now and it's date  
16 of completion period is through June thirtieth  
17 (30th).

18 So it is really problematic to think that  
19 those meters will receive Measurement Canada  
20 approval for the polyphase meters that they'll be  
21 ordered, delivered, received, and installed by the  
22 proposed completion date of Phase 1, which leads me  
23 to conclude that meter installations are going to  
24 spread beyond June, there's a high likelihood in my  
25 view that the meter installations may go beyond the

1 June thirtieth (30th) stated date for completion of  
2 Phase 1.

3 In addition to completing the more  
4 difficult Phase 1 and 2 inside meters, Hydro-Québec  
5 is responsible for installing the four hundred  
6 thousand (400,000) new generation meters in Phase  
7 3. This is a concern because those will be very  
8 labour intensive, they will be in the most rural  
9 and remote areas of the service area, therefore,  
10 they will be the highest cost meters, outside  
11 meters that need to be installed.

12 It is not clear that Hydro-Québec has  
13 adequately included the cost to change out these  
14 meters in its Phase 2 and 3 Authorization Request.  
15 We think more visibility is needed to capture  
16 Hydro-Québec's meter installation costs and  
17 determine if this effort is adequately funded in  
18 the projected budget for Phase 3.

19 I think we will be getting a further  
20 breakdown of costs for Q1 and Q2 of twenty fourteen  
21 (2014), and I think that will help us to better  
22 analyze the data that goes with the installations,  
23 to see if there is adequate cost funding in there  
24 within the project costs to complete those meters.

25 Next, the sensitivity analysis provided by

1 Hydro-Québec in its Phase 2 and Phase 3  
2 Authorization Request in our mind is not  
3 sufficiently rigorous and does not include the  
4 risks associated with external issues such as  
5 receiving Measurement Canada approval, Elster  
6 residential meter delivery and performance issues,  
7 Rogers Communications coverage gaps that could  
8 potentially occur in the outlying areas and network  
9 read performance deficiencies that could result.

10 These are all what we call externalities,  
11 and they weren't adequately considered in the  
12 sensitivity analysis. Normally, from our  
13 perspective, those are the types of things that  
14 should be included there, the items that were  
15 included by Hydro-Québec are generally items that  
16 are more under their own control, and normally,  
17 when we think of sensitivity analysis, we think of  
18 items that are outside the control of the utility.

19 For example, Measurement Canada approval of  
20 the Elster meters, that is something that only  
21 Elster can do, and Hydro-Québec doesn't seek that  
22 approval, Elster does. So Hydro-Québec sits there  
23 and if Elster comes through with the approval,  
24 that's fine, but that's why we consider it to be an  
25 externality, because it's outside the control of

1 Hydro-Québec.

2 So we don't think the sensitivity analysis  
3 has adequately addressed some of these things,  
4 there is no plan B as we say in the case that these  
5 things are not, don't come to fruition, and so it  
6 is a concern that we have that it could lead to a  
7 higher project cost if the project is slowed down  
8 while technology evaluations occur and alternate  
9 solutions are found.

10 We also observed the bandwidth and latency  
11 requirements do not appear to be adequately  
12 considered as key metrics for full network  
13 deployments. Some discussion of these items was  
14 provided in Hydro-Québec's May twenty twelve (2012)  
15 presentation, but no risk analysis or corrective  
16 action planning is evident for the event that  
17 network transmission is deficient. Hydro-Québec  
18 should, or could be forced into higher costs if  
19 Phase 2 and Phase 3 bandwidth and transmission  
20 speed are found to be substandard.

21 (14 h 15)

22 In Hydro-Quebec's phase 1, authorization  
23 request based the Gridstream network design on a  
24 proof of concept approach and phase 2 and phase 3  
25 propagation studies had not been completed at the

1 time of authorization, phase 1 authorization and it  
2 does not appear that Landis+Gyr analyzed the  
3 network data traffic under different operating  
4 scenarios sufficiently to calculate phase 3 latency  
5 and the maximum of mesh ups that would be needed.

6 The addition of data traffic from future  
7 applications such as outage management or load  
8 management could push the traffic to a point where  
9 latency is not, is substandard and normal functions  
10 such as reading meters and remote disconnects and  
11 so forth take too long to operate. We have not seen  
12 any studies that show that they adequately looked  
13 at the amount of data traffic that will occur under  
14 various scenarios and so we're not convinced that  
15 there's enough bandwidth to operate these future  
16 functions and that could lead to additional costs  
17 if additional network equipment needed to be  
18 installed in the field.

19 The amount of detail provided in Hydro-  
20 Québec's phase 1 report is not adequate, in our  
21 view, for proper oversight of a project of this  
22 size. Hydro-Québec's quarterly report shows  
23 progress at too high a level to be effective for  
24 identification of problems and monitoring and  
25 project control purposes so key statistics such as

1 the number of inside meters completed the number of  
2 Capgemini turn backs, the number of collectors,  
3 routers, commercial and polyphase meters installed  
4 are not being reported against any type of plan so  
5 there is no actual plan that says that when one  
6 million (1,000,000) meters is installed, for  
7 example, we would be one third of the way towards  
8 the number of collectors and routers and so forth  
9 we need. It's kind of a "install as we go" approach  
10 that's being taken and it doesn't provide us with  
11 sufficient confidence that there is enough  
12 equipment placed into the estimate and into the  
13 design to be able to read the meters at the  
14 adequate level of performance.

15 The number of clients billed using data  
16 from the network versus the total number of bills  
17 issued is another important statistic that is not  
18 being reported. We don't have really any data  
19 supporting the results of billing reads and so  
20 forth and estimates that says that the benefits of  
21 installing the system, which would be reducing  
22 estimated bills and accuracy of billing and so  
23 forth, are being achieved beyond the information  
24 we've been given that says that the read rate is at  
25 a certain percentage. We'd still don't know if

1 those reads are the correct reads for billing  
2 purposes and if the number of estimates has gone  
3 down as the system is deployed so we don't know if  
4 it's achieving one of its most important  
5 objectives, or stated objectives, by Hydro-Québec.

6 And progress towards efficiency gains is  
7 not being adequately reported. At this point, staff  
8 reductions are occurring as employees are moving to  
9 other positions. We've spoken about this yesterday  
10 and today in testimony and, looking at the numbers  
11 that were provided by Hydro-Québec on its chart,  
12 the numbers seem to reflect a lower than what you  
13 would anticipate number for what the level of  
14 installations that are there. I don't see evidence  
15 that the dollar figures are being achieved, people  
16 are being moved to other positions and some  
17 positions are being vacated but most of the  
18 reporting to date has been done in the form of  
19 positions, either eliminated, moved and so forth,  
20 and I think as a previous question earlier today  
21 was raised, there's no attempt to dollarize or  
22 convert that to dollars saved and one of the  
23 principal goals of the project is to achieve annual  
24 savings of eighty-one million dollars (\$81 M) per  
25 year upon completion of the project in twenty

1           eighteen (2018) and we have no tracking mechanism,  
2           or I've seen no tracking mechanism, that dollarizes  
3           the savings and, in effect, shows how far along in  
4           tracking we are to meeting that stated goal. So I'm  
5           concerned about the method of reporting, it is not  
6           being converted into operating savings that we  
7           would normally expect to see as this project moves  
8           forward.

9           (14 h 20)

10                         So, in summary on my conclusions, I believe  
11           that some significant hurdles still exist that  
12           could cause Hydro-Québec to exceed its budget  
13           projections or be forced to accept a potential  
14           reduction in network performance. If things like  
15           bandwidth and so forth are not adequate to run all  
16           applications in the future, as additional traffic  
17           is added to the network for example, it may cause  
18           operating deficiencies or some failures and  
19           intermittencies in data communications from other  
20           applications, and I don't have a high level of  
21           confidence, based on the data presented, that those  
22           kinds of studies have been done.

23                         The Elster residential meters are to be  
24           used for twenty percent (20%) of Hydro-Québec's  
25           clients, they must be programmed for use on the



1 Gridstream network, and to our knowledge, these  
2 have not been fully tested, and we know they  
3 haven't been deployed at this point. A mesh network  
4 requires an interaction among meters, whether  
5 they're Elster meters or they're Landis+Gyr focus  
6 meters, and we have no evidence to suggest that  
7 these meters are capable of communicating with one  
8 another, and ultimately communicating back over the  
9 collectors, none have been deployed, so we have no  
10 experience and we have not tested any of this,  
11 which again is a major concern and a major  
12 potential for delay down the line.

13 The Measurement Canada issue, again, is  
14 outside the control of Hydro-Québec. If it is a  
15 Landis+Gyr meter, or if it is an Elster meter, or  
16 any other meter for that point, the manufacturer  
17 has to be seek the approvals. And if they are  
18 deficient in the way they have applied, or if they  
19 haven't provided all the operating specifications,  
20 all the things that Measurement Canada needs before  
21 approval, it could cause delays.

22 Hydro-Québec, unfortunately, is a third  
23 party in this process and has to wait until those  
24 approvals are received. And so, again, this adds to  
25 the risk that they have major deployment going on

1 and they're running, on the verge of outrunning the  
2 number of Landis+Gyr meters they have, and when  
3 they get to the eighty percent (80%) point, if they  
4 still plan on installing twenty percent (20%)  
5 Elster meters, we may find that they are, the  
6 meters are not ready for installation, and this  
7 would require Capgemini to cut back and lay off  
8 installers, only to bring them back at a future  
9 time when meters are available.

10 So this is sort of the, towards the end of  
11 the project, risk that could occur, and we would  
12 hope that we would have better information before  
13 Phase 2 and Phase 3 are authorized by the Board at  
14 that point.

15 And I think, my final conclusion is that, I  
16 think overall, we're just not satisfied with the  
17 lack of transparency and visibility provided in the  
18 project reporting mechanisms. The quarterly reports  
19 are very high-level, they don't provide adequate  
20 tracking against the plan.

21 In the workshop earlier in February, we  
22 asked and found that there was no implementation  
23 plan, or final plan, that would get us to the end  
24 of Phase 1 before we enter into Phase 2 and 3, and  
25 our recommendation would be that Hydro-Québec

1 develop a completion plan and show how they clearly  
2 intend to wrap up Phase 1 of the project before  
3 they move into Phase 2 and Phase 3. So the  
4 reporting has to be much more detailed, it has to  
5 be more transparent in terms of what the underlying  
6 data is that supports the roll-up of some of the  
7 high-level numbers we've been getting, and we just  
8 haven't been seeing that level of detail in the  
9 quarterly reports.

10 Which leads me to a series of nine  
11 recommendations I have, that I will quickly go  
12 through in the interest of time.

13 The first is that Hydro-Québec should  
14 complete all the Phase 1 work and provide the Board  
15 with a detailed accounting of performance and cost  
16 results before authorization is given to proceed  
17 with Phases 2 and 3. We estimate that about a six-  
18 month extension until the end of two thousand and  
19 fourteen (2014) would be sufficient and would be  
20 prudent to complete all Phase 1 network and meter  
21 installations, or at least have the results of the  
22 Measurement Canada approvals and so forth. And we  
23 would be on a much sounder footing to move forward  
24 with Phases 2 and 3 if we had some of these issues  
25 resolved before going ahead. So we think that a

1 short period of time, perhaps six months, is a  
2 prudent approach to permitting completion of phase  
3 1 before moving forward with phases 2 and 3.

4 (14 h 25)

5 Secondly, Hydro-Québec should submit a  
6 detailed phase 1 completion plan and schedule to  
7 the Board, showing completion of all the remaining  
8 activities that are needed to close out phase 1 and  
9 that future quarterly progress reports should  
10 measure progress against this plan. This is normal  
11 project management technique and there has not been  
12 a plan, at least publically, put out there that we  
13 can measure final progress against towards  
14 completion of phase 1. Collectors, router and meter  
15 quantities installation cost and the dollars spent  
16 and the benefits gained should all be reported  
17 against the plan's requirements.

18 Thirdly, the risks associated with  
19 Measurement Canada approval of polyphase meters and  
20 Elster residential meter performance should be  
21 resolved before Hydro-Québec is permitted to  
22 proceed with phase 2 and phase 3 deployment. These  
23 meters are critical to the successful performance  
24 of the Gridstream network, especially in phase 3  
25 which will consist almost entirely of the Elster

1 meters. Meter performance issues could  
2 significantly increase deployment time and project  
3 cost if an alternative solution must be found to  
4 these meters.

5           Number 4. Before moving to phases 2 and 3,  
6 Hydro-Québec should verify that the completed phase  
7 1 network achieves the required daily and billing  
8 read rates and that the bandwidth and latency  
9 characteristics are sufficient to support all  
10 utility operations. If remediation is required to  
11 improve network performance, any corrective  
12 actions should be identified and completed before  
13 phase 2 and phase 3 deployments begin. The  
14 fundamental use of the network is to provide  
15 billing reads for billing purposes and that  
16 underlies the savings that are expected to be  
17 generated from meter reading, from remote  
18 disconnects. The operating savings that are to lead  
19 to that eight-one million dollar (\$81 M) annual  
20 savings is supposed to occur in twenty eighteen  
21 (2018). If these positions cannot be eliminated and  
22 if the dollars of savings are not there, it could  
23 undermine the very calculations and the benefits  
24 that are expected to be achieved from the project  
25 itself.

1                   Number 5. Hydro-Québec should submit a more  
2                   in-depth sensitivity analysis that includes those  
3                   external threats to completion that were identified  
4                   in my report. In addition to identifying these risk  
5                   factors, Hydro-Québec should provide contingency  
6                   plans to address the huge potential impact that  
7                   external threats such as failure to obtain  
8                   Measurement Canada's approval for the polyphase  
9                   meters or Elster residential meters and mesh  
10                  network failures or Rogers cellular communication  
11                  coverage gaps, et cetera, could have on project  
12                  schedule and cost.

13                  At the time of my report, and based on the  
14                  February workshop, we were of the understanding  
15                  that use satellite communications for the outline  
16                  and remote areas had been disregarded and there was  
17                  no plan to use satellite communications at all  
18                  which therefore lead us to not really speak that  
19                  much about it in the report, but based on some  
20                  testimonies we heard yesterday, it appears that  
21                  satellite communications are now being maybe  
22                  reconsidered, or at least reevaluated, for some  
23                  areas of phase 3 in lieu of the network  
24                  communications that would be required for everyone  
25                  else. If this is the case, it raises certain

1 issues. Is there Industry Canada - Communications  
2 approvals that would be needed? Do the Landis+Gyr  
3 collectors need to be modified or changed to  
4 accommodate satellite communications versus  
5 cellular? These things would need to be looked at  
6 and they tell me that the final methods of  
7 achieving communications in the outlying areas are  
8 still a little bit in a state of flux, they're  
9 still not a hundred percent (100%) convinced of how  
10 they're going to reach all those outlying areas so  
11 there is some underlying risk here that really  
12 would need to be looked at or should be looked at  
13 in a little more detail over the period of time,  
14 say a minor six month delay or so of the project.

15           Number 6. A significantly more robust  
16 testing of all parts of the remote disconnect and  
17 reconnect function is needed. I think writing my  
18 report I was a little more convinced that the  
19 disconnect function would work than I was after  
20 hearing yesterday's testimonies and I'm a little  
21 more concerned today than I was yesterday morning.  
22 I just don't feel comfortable that the disconnect  
23 function has been integrated into SAP properly and  
24 that it is ready for prime time, as they say, as it  
25 is ready to be operated in a production

1 environment. Some of the arguments that were used  
2 were not persuasive such as the need to wait until  
3 the period for non paid disconnects had ended, the  
4 moratorium had ended and that this could be then  
5 implemented on April first (1st) or April twentieth  
6 (20th) or April sixteenth (16th) or whichever date  
7 seems to be the appropriate one.

8           There are many opportunities to implement  
9 these functions for other reasons such as turn ons  
10 and turn offs for vacant buildings, there are many  
11 uses that could be found and every delay or every  
12 day of delay in implementing that is a time when  
13 more labour is needed to go out and manually  
14 perform these shut offs and turn ons and this is  
15 something that takes away from the labour savings  
16 that should be occurring and should be permitting a  
17 reduction in those positions which, again, is why I  
18 thought it was an excellent question raised as to  
19 the twenty-nine (29) positions for the remote  
20 disconnect. Have those positions actually been  
21 vacated and what are the dollar savings that go  
22 along with those reduced numbers of positions? So  
23 I'm less comfortable with the remote disconnect and  
24 its ability to operate in an operating environment  
25 today than I was going into this hearing.



1 (14 h 30)

2 7. The Board should request a much more  
3 detailed accounting of the installation of the  
4 polyphase and residential inside meter costs.  
5 Hydro-Québec has not adequately reported the number  
6 of returns that are being received from Capgemini,  
7 which occurs after a period of time, when Capgemini  
8 is not able to gain access to a meter, they give  
9 what they call "turn-backs" back to Hydro-Québec,  
10 and that leaves Hydro-Québec responsible for  
11 completing those meter changes.

12 Now by their nature, these are the more  
13 difficult ones, these are the ones where access  
14 problems occur, where customers are not  
15 cooperative, and these are the ones that can end  
16 up, you know, costing the most and delaying the end  
17 of the project. And there has not been sufficient  
18 visibility in this area to tell us how many of  
19 these are occurring, what's the status, and also  
20 how much Hydro-Québec manpower is being directed to  
21 resolve these issues, and is it within the budget  
22 that was originally provided to the Board for  
23 Phase, at the time of Phase 1 for the number of  
24 people that would be needed to do this work. So  
25 more visibility and more reporting is needed there.

1                   8. A more detailed calculation and  
2                   accounting of the efficiencies gained should be  
3                   included in the Phase 1 and future phase quarterly  
4                   reports. Hydro-Québec should monitor the staff  
5                   reductions in all categories to verify that the  
6                   positions have been eliminated and the dollars have  
7                   been saved. A much more rigorous reporting effort  
8                   is needed that clearly shows the progress being  
9                   made towards the eighty-one million dollar (\$81M)  
10                  annual savings that was used to justify the LAD  
11                  project.

12                  Again, we're seeing numbers, we're seeing  
13                  positions vacated, people being reassigned, but we  
14                  don't know at what level these positions are, and  
15                  we don't know how this translates into dollars  
16                  saved, we don't get dollar reports as to credits in  
17                  the operating budget. So more visibility is needed  
18                  here in the reporting effort for this particular  
19                  category.

20                  9. Hydro-Québec should submit a detailed  
21                  Phase 1 Project Completion Report to the Board when  
22                  Phase 1 is completed. This report should detail all  
23                  actual project costs, identify the savings and  
24                  efficiency gains incurred and address any  
25                  performance issues. This again is in line with

1 previous GRAME testimony which also indicated that  
2 there should be more of a clean break at least in  
3 terms of reporting and tracking for Phase 1 before  
4 moving to Phase 2 and Phase 3III.

5 Madame la Présidente, that is all I have  
6 for you at this time. Thank you.

7 Me GENEVIÈVE PAQUET :

8 I will have some... a few questions for Mr.  
9 Finamore.

10 A. Okay.

11 Q. [274] So if we take your report on page 14 and 18,  
12 Section 3.1.2, "Potential Cost Impact of Meter  
13 Installation Issues"...

14 A. Okay.

15 Q. [275] ... at the first bullet on page 15, you say,  
16 Since MC approval has not yet been  
17 received for the Elster polyphase  
18 meters...

19 I would like to know on what basis do you pretend  
20 that the delay with the MC approval could represent  
21 a potential cost exposure of several million of  
22 dollars.

23 A. I'm still trying to find where...

24 Q. [276] On page 15 of your report, your conclusion...

25 A. Oh! I see, okay.

1 Q. [277] I'm going to repeat the question -- I would  
2 like to know on what basis do you pretend that the  
3 delay with the MC approval represents, or could  
4 represent, a potential cost exposure of several  
5 million of dollars.

6 A. Okay. I think what I was referring to there is  
7 that, if one looks at the costs that were shown...  
8 one second, excuse me...

9 Q. [278] I think if it's in English, you don't have  
10 to... just put the hearing aside if you...

11 A. Okay.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Vous pouvez peut-être y aller avec votre question  
14 en français.

15 Me GENEVIÈVE PAQUET :

16 Peut-être.

17 Q. [279] I'm going to ask the question...

18 A. You're going to ask in English, okay...

19 Q. [280] Okay, I'm going to ask it in English. So, Mr.  
20 Finamore, on what basis do you pretend that the  
21 delay with the MC approval represents a potential  
22 cost exposure of several million of dollars?

23 A. Well, I think in the case of the Elster A3 meter,  
24 those are meters that are quite more costly than  
25 the other meters, the residential meters are much

1 cheaper. And I think that if we look at the  
2 remaining costs, and if we look at the table that  
3 was presented, that shows the "to go" costs as we  
4 know it, we find that the average costs for the  
5 remaining meter installations are somewhere in the  
6 order of a hundred and fifty to a hundred and sixty  
7 dollars (\$150-\$160) per meter -- that's meter and  
8 installation.

9 That's purely doing the math based on the  
10 reports and the data that has been provided. But  
11 the meters themselves are significantly more  
12 expensive, at least for the polyphase meters, the  
13 Elster A3 polyphase meter, and I've done many of  
14 these projects, I haven't seen any pricing like  
15 that. So I am concerned that somehow these prices  
16 are not being adequately considered in the "to go"  
17 price, and I doubt that the meters have been  
18 purchased yet since Measurement Canada approval has  
19 not been received, I doubt that Hydro-Québec would  
20 be purchasing these meters ahead of time.

21 So my guess is that it is still part of the  
22 remaining "to go" costs, and if that proves out to  
23 be the case, those last meters are going to be  
24 significantly more expensive than what we've seen  
25 here, and as a result, they could push up the cost

1 above what the stated cost is here in the project.

2 (14 h 40)

3 Q. [281] Thank you. On page 16 of your report...

4 A. Okay.

5 Q. [282] ... in yesterday's presentation, HQ made a  
6 comment about the example at the bottom of page 16,  
7 which is in Section 3.2.1, "Potential Cost Impact  
8 of Network Installation Issues". You remember,  
9 yesterday, a HQ witness made a comment about your  
10 example, about the example about collectors  
11 required in your... that you present in your  
12 report, on page...

13 A. Yes, I do remember.

14 Q. [283] Okay. Do you have any comments to make to the  
15 Board about it?

16 A. Well, I do actually. I went back and looked at the  
17 numbers again after the testimony yesterday and did  
18 some recalculations, and what I had found that in  
19 my report, I had said that there were about  
20 seventy-three hundred (7,300) customers per  
21 collector that were being read over the network  
22 during Phase 1, based on the deployment status as  
23 of the February, I think the February data was  
24 what we were looking at at that time.

25 Well, since then, Hydro-Québec has come up

1 with some updated numbers which says basically that  
2 a hundred and seventy-eight (178) collectors have  
3 been installed and one point three million (1.3M)  
4 customers have now been connected. If you calculate  
5 those out, that comes out to just over seventy-five  
6 hundred (7,500) customers per collector, which  
7 wasn't that far off from the seventy-three hundred  
8 (7,300) I had said earlier in my report. So I think  
9 that the deployment is roughly playing out as I had  
10 predicted it would do.

11 And then further evaluating what's left, or  
12 the "to go" amount of the network that is being  
13 deployed, if you subtract out the hundred and  
14 seventy-eight (178) from the six hundred and  
15 eighty-eight (688) collectors that Hydro-Québec has  
16 now stated that will be required, that leaves us  
17 with five hundred and ten (510) collectors to pick  
18 up the remaining two point four or so million  
19 (2.4M) customers in Phases 2 and 3, and this works  
20 out to about forty-eight hundred (4,800) customers  
21 per collector, which I find to be quite high,  
22 especially in the rural and remote areas where the  
23 densities are so low and the customers are so  
24 spread out that I would be very surprised if that  
25 is the case.

1                   So I think this still does support my  
2                   conclusion that I had reached in my report that  
3                   we're probably going to end up with another  
4                   increase in the number of collectors that will be  
5                   required, that I'm predicting somewhere in the  
6                   vicinity of maybe slightly under eight hundred  
7                   (800) collectors ultimately will be needed. Now  
8                   that can vary if some new technology comes out, I  
9                   suppose that that's always a possibility that could  
10                  change, but based on what we know now and the  
11                  average projections, this is where I suspect that  
12                  we will be, and that would represent an increase in  
13                  cost.

14                  Because under the information that we were  
15                  provided, the number of routers would be limited,  
16                  if there were more routers required, they would  
17                  come under the contract at no additional cost, but  
18                  that's not the same for the collectors, if  
19                  additional collectors are required, it appears from  
20                  the testimony we've heard prior that Hydro-Québec  
21                  would have to pay for additional collectors.

22                  Q. [284] Thank you. On page 26 of your report, we find  
23                  Section 4.3, "Phase II & III Meter Requirements".  
24                  You seem very concerned about the use of this new  
25                  residential Elster meter in large quantity because



1 it has never been deployed in North America, have  
2 you ever seen this kind of situation that a bug or  
3 a design problem caused major problems, and if so,  
4 do you have an example to provide to the Board?

5 A. I do. Let me just state as a general principle  
6 that, first-run meters and first-edition or first  
7 version of meters often do come, or any, really,  
8 any technical equipment, come with above-average  
9 set of potential problems. In the case of the REXU,  
10 this is an Elster meter that, the "U" stands for  
11 "Universal", and the intent behind the Elster  
12 design is to put a universal board in that meter  
13 that could conceivably be used for any technology,  
14 not just Landis+Gyr but it could be used to apply  
15 to an Itron system, or some other system as well.  
16 So the REXU would be a universal meter.

17 So this is a new technology that's coming  
18 out. As part of that, they've built much of the  
19 stuff on the circuit board, including the remote  
20 disconnect features and so forth that are under the  
21 glass of the meter. These haven't been deployed  
22 anywhere that I know of in North America, and so  
23 therefore, it introduces a risk factor as you would  
24 expect from any new equipment or any new technology  
25 that something could go wrong, or that a defect

1 could be found during production, and Elster would  
2 hold up and not provide those meters and make them  
3 available. And then, of course, what happens if  
4 twenty percent (20%) of your meters are relying...  
5 twenty percent (20%) of your customer installations  
6 rely on these meters, and all of a sudden, they're  
7 not coming, and all of a sudden, Capgemini has  
8 hundred of people in the field installing meters  
9 and no meters to install, then what are they going  
10 to do?

11 (14 h 45)

12 Well, they could probably go back to  
13 Landis+Gyr for more meters, but could Landis+Gyr  
14 support a short-term surge in additional meters,  
15 that's problematic, it could, you know, it could  
16 result in a delay no matter what the case is.

17 And back to your question, as far as an  
18 example, there is one here that I will just point  
19 out as an example of what can happen.

20 Me GENEVIÈVE PAQUET :

21 Just a minute, I want... je voudrais déposer, en  
22 fait, un article, là, j'ai une copie pour ma  
23 consoeur.

24 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

25 Oui.

1 Me GENEVIÈVE PAQUET :

2 Puis je voudrais déposer un article dont monsieur  
3 Finamore, c'est un exemple pour la Régie d'une  
4 situation où il y avait eu un problème justement  
5 avec certains compteurs. Donc ce serait pour, on va  
6 le coter sous la cote C-GRAME-0035.

7 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

8 Juste une remarque, je veux m'assurer, parce que  
9 toute la question de la sécurité a été exclue par  
10 votre décision, Madame la Présidente, et je vois  
11 rapidement, là, je lis l'article, que c'est  
12 justement en lien avec une série de feux qui  
13 auraient eu lieu, là, suite à l'utilisation de cet  
14 équipement-là. Je veux juste m'assurer qu'on  
15 n'introduit pas par ça quoi que ce soit au niveau,  
16 pour faire un débat quelconque au niveau de la  
17 sécurité.

18 Me GENEVIÈVE PAQUET :

19 Non, je vous rassure tout de suite, ce n'est pas du  
20 tout le but, là, d'introduire ce document, c'est  
21 vraiment pour donner un exemple à la Régie où il a  
22 dû y avoir un remplacement de certains compteurs,  
23 nouveaux compteurs, nouvelle version de compteurs,  
24 et où ces compteurs-là ont dû être remplacés par la  
25 compagnie. C'est simplement pour donner cet

1 exemple-là à la Régie.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 C'est bien, on prend bonne note. Est-ce que vous  
4 pouvez nous donner un peu plus de détails, ça vient  
5 d'où, cet article-là, puis on parle de...

6 Me GENEVIÈVE PAQUET :

7 Q. [285] Mr. Finamore...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Vous pouvez y aller, oui.

10 Me GENEVIÈVE PAQUET :

11 ... can you explain where you took this article?

12 A. Yes.

13 Q. [286] Explain to the Board.

14 A. The basis of this article involves a deployment by  
15 Peco Energy, and this event took place a couple of  
16 years ago, in which a different meter, not an  
17 Elster meter that's being planned for this project,  
18 but a different meter was found to have some  
19 internal defects that caused it to overheat, and as  
20 a result, there were a few fires that took place,  
21 and it caused the reevaluation of the use of these  
22 meters that subsequently lead to Peco Energy  
23 replacing nearly two hundred thousand (200,000) of  
24 those meters after they were deployed.

25 Now I'm not going to say that the same

1 thing is going to happen here, all I'm saying is  
2 that, with first-run meters and meters that are  
3 very early in the development stage, it's hard to  
4 duplicate this type of use and study in a lab  
5 environment, and often you don't find these things,  
6 and so you get into a major production roll-out, or  
7 major deployment. And in this case, Peco Energy had  
8 to replace a whole lot of meters that had already  
9 been installed at risk to the project.

10 So I'm pointing this out just to mention  
11 that these kinds of things can happen with these  
12 kinds of technologies, and that it is prudent to  
13 make sure that the meters that are used for the  
14 project are well tested, and preferably have been  
15 deployed somewhere else, but that can't always be  
16 the case when it's, you know, cutting-edge  
17 technology. But I think some prudence is needed to  
18 give these meters time to be deployed, tested,  
19 found to be okay, deployed by, manufactured by  
20 Elster, get through the manufacturing process in a  
21 mass production environment, and then ultimately  
22 fully tested before they're deployed here.

23 This takes a certain amount of time. I have  
24 not heard any dates when these meters are to be  
25 delivered to Hydro-Québec, and very soon, Hydro-

1 Québec is going to run out of Landis+Gyr meters, at  
2 least under the deployment schedules they're  
3 projecting, and the back end of the project, which  
4 is four hundred thousand (400,000) meters in Phase  
5 3, one point seven (1.7) in Phase 2, twenty percent  
6 (20%) is seven hundred and sixty thousand (760,000)  
7 Elster meters.

8 So, in effect, what we're relying on is,  
9 all the meters in Phase 3 and a large percentage of  
10 the meters in Phase 2 will be Elster meters, that  
11 are largely not ready for, not ready yet. And I  
12 haven't heard any delivery dates yet, or dates when  
13 Elster has said that these would be moving to  
14 production.

15

16 ~~C=GRAME-0035~~ : Copy of a newspaper article re:  
17 faulty meters installed by Peco  
18 Energy Co.

19

20 (14 h 50)

21 Q. [287] And just to answer the question of the Board,  
22 where did you find this article? I guess it's on  
23 the net. Can you just tell us about what is  
24 philly.com?

25 A. This particular article we printed out off of the

1 Internet but it's... to those of us in the industry  
2 it's well-known. This is not a, you know, a new  
3 circumstance, it's been out, you know, these kinds  
4 of things have happened. This is probably one of  
5 the worst case scenarios where it progressed this  
6 far but I do know this, and I have worked on some  
7 projects where these meters were scheduled to be  
8 bought and there were some changes in the decision  
9 process as to what meters would be used and, you  
10 know, in defence of this manufacturer, they went  
11 out and they fixed things and now these meters are,  
12 once again, out and being deployed and very  
13 acceptably being deployed but that's not the point.  
14 The point is that it impacted the schedule and the  
15 cost significantly because the installation  
16 contractor had already installed the meter and now  
17 they were being asked to take that meter out and  
18 reinstall another meter in its place so that was  
19 the equivalent of, you know, installing that many  
20 more meters and adding that much cost to the  
21 project cost.

22 Q. [288] I have a question about, a simple question  
23 about the remote disconnect risk. Mr. Finamore, are  
24 you aware of the fact that according to the tariff  
25 and condition of service of HQ, the Distributor

1 cannot or does not interrupt service between  
2 December first (1st) and March thirty-first (31st)?<sup>t</sup>

3 A. I am, yes, and those are the disconnects that we  
4 referred to as being the credit disconnects or the  
5 non-payment disconnects where a moratorium is on  
6 and Hydro-Québec, as many other utilities, are not  
7 permitted to shut off power for non-payment  
8 customers during that moratorium period, the winter  
9 months basically.

10 My position was that there are many other  
11 reasons why you can use these if apartments are  
12 vacated and no one is moving in, if the landlord  
13 wants the power shut off, for example, this is not  
14 involving a non-payment situation, this is just a  
15 standard shut off situation for which a remote  
16 disconnect would save the labour cost of a trip to  
17 the field to make this shut off and then, at some  
18 point, somebody moves into that apartment and the  
19 power has to be turned back on so these kind of  
20 situations, vacant buildings, buildings being torn  
21 down, move ins, move outs, the routine business  
22 activity that every utility goes through that  
23 doesn't involved non-pay shut offs could be  
24 supported with these remote disconnects.

25 Q. [289] Thank you. I have a last question about the



1 impact of the use by HQ of the licence free RF band  
2 use on services offered by Internet wireless  
3 service providers in rural areas. So, in your  
4 opinion, are interference problems possible with  
5 the use of the licence free band ISM nine hundred  
6 megahertz (900 MHz) by a public utility as HQ?

7 A. Well I suppose that anything is possible but I must  
8 say, in all my years of doing this, I've never run  
9 across a single case where the 900, 902 to 928 MHz  
10 frequency band has been adversely affected by  
11 outside interference. I mean, there were a couple  
12 of plausible health situations that were discussed  
13 but I must say I've never run into that situation  
14 where they've been adversely affected, so I'd have  
15 to say that, for my perspective, there's not a lot  
16 to that interference issue in this frequency band  
17 that is used by Landis+Gyr for the mesh network.

18 Q. [290] And are you aware of the kind of agreement  
19 between wireless Internet service providers and  
20 utilities for the use of licence free RF band?

21 A. Well, I think that there have been some agreements  
22 out there. I don't think it's been a major issue  
23 because there haven't been a lot of examples to  
24 even reference. There are some cases of  
25 interference that have occurred in licence

1 frequencies that are in different frequencies bands  
2 than the one we're talking about so I think  
3 agreements would be a little more common there and  
4 it would go back to whose responsibility it is to  
5 clear the interference or to, you know, address  
6 with the customer situation is if that should  
7 happen so, again, I would say they're probably very  
8 infrequent and I don't really think they, you know,  
9 apply much in this particular.

10 Q. [291] Thank you.

11 A. Sure.

12 Q. [292] Donc ça conclut, Madame la Présidente, la  
13 présentation du GRAME.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 C'est bien. Alors y a-t-il des questions pour  
16 monsieur Finamore ou madame Moreau de la part de  
17 l'ACEF de l'Outaouais?

18 Me STÉPHANIE LUSSIER :

19 Non.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Pas de questions. De la part de SÉ/AQLPA?

22 Me DOMINIQUE NEUMAN :

23 Non, Madame la Régisseure.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. Union des consommateurs?

1 Me HÉLÈNE SICARD :

2 Non, merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 O.K. Alors Hydro-Québec?

5 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

6 Je vais en avoir, mais je vais avoir de parler à  
7 mes clients quelques minutes.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 O.K. On va essayer de finir ça aujourd'hui. Vous en  
10 avez pour une demi-heure à peu près le  
11 questionnement?

12 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

13 C'est ce que je vais voir avec...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Ce que vous allez voir, parfait. Alors Monsieur le  
16 sténographe, nous allons poursuivre peut-être  
17 jusqu'à trois heures trente (15 h 30). Nous allons  
18 prendre une petite pause de dix (10) minutes. Trois  
19 heures et cinq (15 h 05).

20 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

21

22 REPRISE DE L'AUDIENCE

23

24 (15 h 10)

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Maître Hogue,

2 Me MARIE-JOSÉE HOGUE :

3 Alors, au risque de déplaire à tout le monde, je  
4 n'aurai pas de questions.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Il reste la Régie après ça.

7 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

8 Je n'aurai pas non plus de questions. Merci.

9 INTERROGÉS PAR LA PRÉSIDENTE :

10 Pas de questions. O.K.

11 Q. [293] Mister Finamore, maybe one or two questions.  
12 You discussed quite a bit the functionality with  
13 the connect/disconnect. Yesterday, Hydro-Québec  
14 presented us in their presentation that they have  
15 realized over a hundred and seventy thousand  
16 (170,000) readings that had been performed for the,  
17 I'm going to continue in French pour les  
18 emménagements et déménagements de facilités, cent  
19 soixante-dix mille (170 000) lectures avaient été  
20 réalisées. Comment conciliez-vous ça avec une de  
21 vos conclusions ou vos remarques, là, à l'effet que  
22 ça représente un risque, cette fonctionnalité-là  
23 n'a pas été entièrement testée, que ce n'est pas en  
24 place? J'ai de la misère un peu, là, à suivre votre  
25 raisonnement là-dedans. Est-ce que ce n'est pas le

1 cent soixante-dix mille (170 000) lectures qui a  
2 été réalisé probablement depuis l'automne dernier  
3 étant donné que le logiciel ou la solution  
4 informatique était rendu disponible en octobre deux  
5 mille treize (2013), ce n'est pas une démonstration  
6 selon vous que cette fonctionnalité-là, elle est  
7 exploitée, exploitable et fonctionnelle?

8 A. Yes. Thank you for that question Madame. To begin  
9 with that information is relatively new to us as  
10 far as getting those numbers. It goes back to our  
11 understanding of how those readings were taken, the  
12 time period, as you mentioned, if they took place  
13 over a number of months and so forth. This could  
14 represent a very low level of activity that could  
15 be done in a different way that what you would  
16 normally expect to operate. For example, say you're  
17 in a full operational mode and you were running the  
18 utility in a normal way, you would authorize the  
19 system to do certain mass disconnects where, say,  
20 let's just use, for example, the non-pay disconnect  
21 situation, the moratorium disconnect situation.  
22 Over the course of the winter months, there would  
23 be an accumulation of customers who had not paid  
24 and who needed to be shut off for non-pay.

25 Now with the moratorium in effect, you

1           couldn't do this, but on April first (1st) now you  
2           could do this so you might have a utility the size  
3           of Hydro-Québec, you might have a thousand (1,000)  
4           or two thousand (2,000) or five thousand (5,000)  
5           customers that have fallen into this situation that  
6           you would then want to mass disconnect through the  
7           system itself where SAP, for example, would  
8           schedule these disconnects and would record that  
9           information in the disconnect processor, in the  
10          software that they have for handling that.

11                     A disconnect is more than just shutting it  
12          off. A disconnect involves not only much you  
13          disconnect the meter but you must also get an  
14          acknowledgement back that the meter has, in fact,  
15          been disconnected or reconnected. So, for example,  
16          if the customer comes in and pays, you would issue  
17          a reconnect through the SAP software, it would go  
18          back and turn the power back on, but then it would  
19          have to acknowledge to you that the power is back  
20          on and it would have to provide a time stamp, for  
21          example, as to the time when that happened so that  
22          the utility has a record that all this took place.

23                     This amount of transactional activity is  
24          quite heavy in a normal production environment.  
25          Now, in the case of where we were at the time of my

1 report, there had only been a hundred and forty-two  
2 (142) attempts to do that and many of those could  
3 conceivably be done with a push of the button in  
4 Gridstream just to sort of show that the technology  
5 worked. And if you really break down that one  
6 hundred and forty-two (142), those examples they  
7 provided, there wasn't much evidence that some of  
8 them had been shut off only, some of them had been  
9 turned on only, there wasn't much evidence that  
10 that had happened.

11 And so now, with the information that was  
12 provided to us yesterday on these numbers, I'd have  
13 to really look at the data to see does this really  
14 represent a fully functioning system or is this a  
15 method of getting around the SAP implementation  
16 part of it and doing it directly through Gridstream  
17 or one person doing it over six months. So there's  
18 a difference as to whether, say, a hundred forty-  
19 two (142) or a hundred and fifty thousand (150,000)  
20 customers are disconnected in a week or if they are  
21 disconnected over six months. You can have work  
22 arounds and you can have ways of doing that without  
23 really have the system fully implemented and there  
24 is just not enough information to know how they  
25 went about doing that at this time.

1 Mme NICOLE MOREAU :

2 R. J'aimerais peut-être faire... Je vous ai écouté  
3 poser la question, et il me semble qu'il y a peut-  
4 être une incompréhension entre la lecture d'une  
5 donnée au moment d'un emménagement puis un  
6 déménagement qui est très différent que déconnecter  
7 un compteur puis le reconnecter. Je pense que les  
8 chiffres que vous avez donnés concernent  
9 l'emménagement puis le déménagement et non pas le  
10 « disconnect » et le « connect ». Donc, je voyais  
11 que monsieur Finamore répondait plutôt en sens de  
12 la déconnexion, connexion alors que votre question  
13 était plus sur l'emménagement, déménagement qui est  
14 très différent que déconnecter un compteur puis le  
15 reconnecter pour pas qu'il y ait de courant qui  
16 passe. Je ne sais pas si ça complète la réponse.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [294] Oui, absolument. C'est pour ça que j'ai  
19 continué à la poser en français. Je me rendais bien  
20 compte que j'étais un peu mêlée dans les mots  
21 anglais. Je vous remercie. I have no further  
22 questions, Mister Finamore. I would like to thank  
23 you for your presence and for your testimony.  
24 Madame Moreau, merci. À moins qu'il y ait pas  
25 d'autres questions, Maître Paquet?



1 Me GENEVIÈVE PAQUET :

2 Non, Madame la Présidente.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Non, pas du tout. Donc, les témoins sont libérés.

5 Et ceci conclurait notre seconde journée

6 d'audience. Merci beaucoup. J'ai cru comprendre que

7 maître Sicard voulait nous adresser la parole pour

8 demain matin. On est à l'heure ou à peu près.

9 Félicitations à tous.

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 C'était pour m'assurer que tout le monde soit au

12 courant, qu'il n'y ait pas de surprise, nous avons

13 échangé de place avec SÉ/AQLPA un peu plus tôt dans

14 la journée pour la présentation de la preuve. Donc,

15 on sera les premiers demain matin à présenter. Le

16 tout était afin de s'assurer qu'on puisse terminer

17 demain.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 C'est bien. Alors afin qu'on puisse terminer demain

20 vers onze heures trente-cinq (11 h 35). Maître

21 Neuman, ce n'est pas... le fait que vous passiez en

22 dernier ne vous donne pas nécessairement un billet

23 libre jusqu'à la fin de la journée. Alors ceci

24 étant clair, je pense que nous allons nous

25 retrouver demain matin neuf heures (9 h). Merci et

1 bonne fin de journée à tous.

2

3 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

4

5

6 Je, soussigné, JEAN LAROSE, sténographe  
7 officiel dûment autorisé à pratiquer avec la  
8 méthode sténotypie, certifie sous mon serment  
9 d'office que les pages ci-dessus sont et  
10 contiennent la transcription exacte et fidèle de la  
11 preuve en cette cause, le tout conformément à la  
12 Loi;

13

14 Et j'ai signé :

15

16

17

18 JEAN LAROSE  
19 Sténographe officiel